

# **L'OBSERVATEUR**

**DE L'OCDE**

# 2000

## ***L'économie du savoir***

L'Afrique de l'Ouest  
- horizon 2020

Réductions  
militaires

Technologie  
de l'information

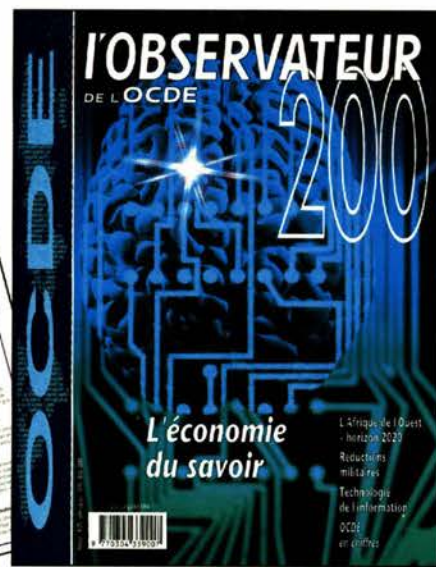
OCDE  
en chiffres

France : FF25, autres pays : FF30 SEU6 DM9

n° 200 juin-juillet 1996







Cher lecteur,

CTP ou Computer to Plate ou encore la dernière avancée de la technologie de l'imprimerie. Le CTP permet de passer directement de la mise en pages à la plaque pour impression, en «sautant» l'étape de la photogravure – flashage des films et montage manuel en imposition. Résultat : une production plus rapide, des informations plus actuelles, donc plus utiles pour vous. Voilà l'Observateur de l'OCDE numéro 200, côté atelier.

Côté contenu, si la continuité de certains thèmes sur deux cents numéros est évidente, le numéro que vous avez entre les mains contient des sujets, voire des thèmes radicalement nouveaux, même par rapport à il y a cinq ans. La connaissance et l'information comme base de l'économie ; le secteur des services qui commence à ressembler à l'industrie et vice versa ; les dépenses militaires qui, en diminuant, mettent en difficulté de nombreuses régions, notamment sur le plan de l'emploi ; une nouvelle vision – plus optimiste – de l'avenir de l'Afrique de l'Ouest ; une analyse de la Corée, candidate à l'adhésion à l'OCDE. Le tout sur une maquette repensée il y a 18 mois.

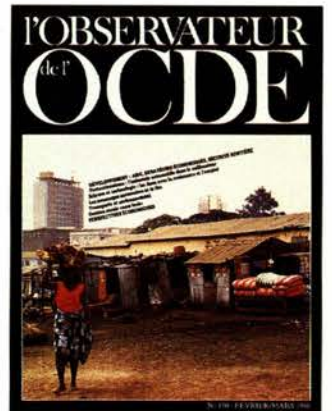
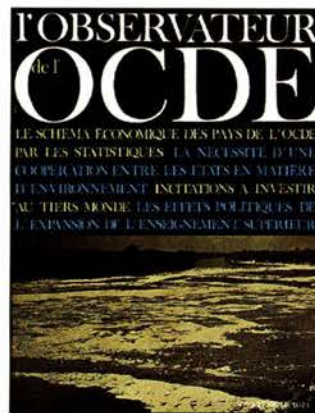
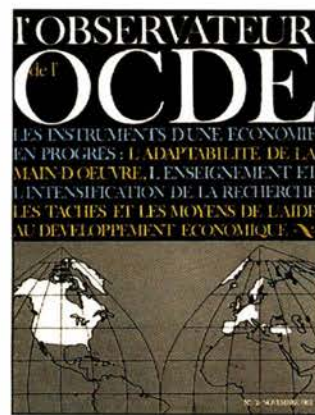
Captant les travaux les plus en pointe de l'OCDE, l'Observateur a été, au cours des quelque 34 années que représentent deux cents numéros, en phase avec son temps. Anachronique par rapport à aujourd'hui lorsqu'un article du tout premier Observateur demande, en novembre 1962, si, «à côté des géants de l'industrie», il y a une place pour les petites entreprises et que le numéro 50 décortique, en 1971, le problème des excédents alimentaires. Continuité en revanche, lorsque le n° 1 analyse «adaptabilité de la main-d'œuvre et croissance économique», s'interroge sur le rôle de l'enseignement et de la recherche dans la croissance, et sur les conséquences sociales de «l'automation au bureau». Neuf ans plus tard, la nécessité pour les pays de coopérer dans le domaine de l'environnement est affirmée.

Numéro 100 – l'OCDE s'intéresse à la prospective et l'Observateur fait un numéro spécial «Face aux futurs» où l'interdépendance globale – ce n'est pas encore la mondialisation – prend une grande place. En 1988 (n° 150), on accuse «la protection au prix fort» et plaide pour une conciliation entre les transports et l'environnement. Être une organisation de statistiques et d'examen par les pairs oblige, le même Observateur demande «qui dépense quoi en matière de R-D» et met au banc d'essai les stratégies de développement.

La métamorphose de notre supplément statistique – «Les pays membres» devenu, en 1988, «OCDE en chiffres» – témoigne de quatre choses : le glissement progressif d'une mesure «comptable» de nos économies (le nombre de téléphones par millier d'habitants...) vers une analyse structurelle de leur évolution qui multiplie les sujets couverts et offre des séries longues ; l'affinement progressif de l'outil statistique de l'OCDE et la richesse grandissante des bases de données ; les progrès de la technique informatique ; enfin, notre désir de vous faire profiter, dans un format poche pratique, du plus grand nombre possible d'informations chiffrées.

La prochaine étape ? L'Observateur sur Internet ? De plus en plus, de mieux en mieux. Mais sans renoncer au papier, au plaisir de feuilleter, à l'odeur de l'encre...

Ulla Ranball-Reyners  
rédacteur en chef



CHIFFRES	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Produit intérieur brut (PIB) en milliards de dollars	2 000	2 100	2 200	2 300	2 400	2 500	2 600	2 700	2 800	2 900	3 000
Population en millions	3 000	3 100	3 200	3 300	3 400	3 500	3 600	3 700	3 800	3 900	4 000
Produit intérieur brut (PIB) par habitant en milliers de dollars	667	678	688	697	706	714	722	730	737	744	750
Investissement en R-D en milliards de dollars	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200
Investissement en R-D par habitant en milliers de dollars	33	35	37	39	41	43	45	47	48	49	50

OCDE en chiffres	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Produit intérieur brut (PIB) en milliards de dollars	2 000	2 100	2 200	2 300	2 400	2 500	2 600	2 700	2 800	2 900	3 000
Population en millions	3 000	3 100	3 200	3 300	3 400	3 500	3 600	3 700	3 800	3 900	4 000
Produit intérieur brut (PIB) par habitant en milliers de dollars	667	678	688	697	706	714	722	730	737	744	750
Investissement en R-D en milliards de dollars	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200
Investissement en R-D par habitant en milliers de dollars	33	35	37	39	41	43	45	47	48	49	50



Bimestriel publié en anglais  
 et en français par  
 L'ORGANISATION DE COOPÉRATION  
 ET DE DÉVELOPPEMENT  
 ÉCONOMIQUES

**Rédaction**

Service des publications de l'OCDE  
 Château de la Muette  
 2, rue André-Pascal  
 75775 Paris Cedex 16, France  
 Tél. (33 1) 45 24 82 00  
 Téléfax (33 1) 45 24 18 15  
 Adresses Internet  
 Messagerie électronique :  
 obs.mag@oecd.org  
 Page d'accueil OCDE :  
 http://www.oecd.org

**© OCDE 1996**

Les demandes de reproduction  
 ou de traduction totales ou partielles  
 des articles de *l'Observateur de l'OCDE*  
 doivent être adressées au  
 chef du service des publications  
 2, rue André-Pascal  
 75775 PARIS Cedex 16, FRANCE.

Les articles reproduits ou traduits doivent  
 être accompagnés de la mention  
 • Reproduit (ou traduit) de *l'Observateur  
 de l'OCDE* - et de la date du numéro.

Les articles signés ne peuvent être  
 reproduits ou traduits qu'avec  
 leur signature. Deux exemplaires  
 justificatifs doivent être  
 envoyés au rédacteur en chef.

**Les articles signés expriment l'opinion  
 de leurs auteurs et non pas  
 nécessairement celle de l'OCDE.**

Toute correspondance doit être adressée au  
 rédacteur en chef.

La rédaction n'est pas tenue de rendre  
 des manuscrits non sollicités.

**Le numéro :**

France : 25 FF

Autres pays : 30 FF 6 \$EU 9 DM

Abonnement un an :

France : 130 FF

Autres pays : 145 FF 30 \$EU 46 DM

Tél. (33 1) 49 10 42 69

Téléfax (33 1) 49 10 42 76

**Rédacteur en chef**

Ulla Ranhall-Reyners

**Rédacteur en chef adjoint**

Martin Anderson

**Assistants**

Françoise Douaglin

Carol Thornton

**Conception graphique**

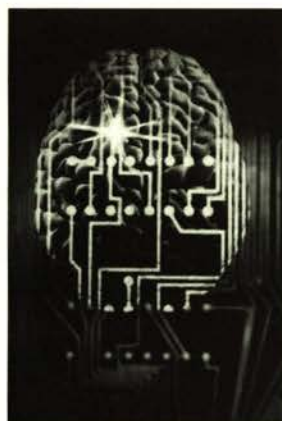
Codicom/Bonté Divine!

**Réalisation technique**

Frédérique Bidaux

**Recherche photographique**

Silvia Thompson



Grâce aux progrès de la technologie, le savoir est devenu un élément essentiel de la croissance économique. Le secteur des services s'en est trouvé élargi de façon spectaculaire ce qui, à son tour, a rendu nécessaire une révision tant des politiques industrielles que des indicateurs utilisés pour mesurer l'activité économique.

© C. Price/Pix

## Éditorial

<b>Industrie</b>	<b>L'économie fondée sur le savoir</b> Jean-Claude Paye	<b>4</b>
------------------	--	----------

## Analyses

<b>Industrie</b>	<b>Le savoir, moteur de la croissance</b> Candice Stevens	<b>6</b>
	<b>Le rôle nouveau des services</b> Andrew Wyckoff	<b>11</b>
	<b>Industrie : créer un environnement favorable</b> Mario Cervantes	<b>16</b>
<b>Développement</b>	<b>L'Afrique de l'Ouest – horizon 2020</b> Jean-Marie Cour et David Naudet	<b>20</b>
<b>Régions</b>	<b>Le déclin des dépenses militaires dans les régions</b> Patrick Dubarle et Jacques de Saint-Martin	<b>27</b>
<b>Technologie</b>	<b>Normalisation des technologies de l'information</b> Georges Ferné	<b>31</b>
	<b>La science et la technologie en Corée</b> Jean-Éric Aubert	<b>35</b>

## Coup de projecteur

<b>Économie</b>	<b>Nouvelle-Zélande : la réforme du secteur public</b> Hannes Suppanz	<b>40</b>
-----------------	--	-----------

## Exclusivité OBS

<b>Économie</b>	<b>Repères</b>	<b>42</b>
-----------------	----------------	-----------

## Librairie

<b>Parutions</b>	<b>Nouvelles publications de l'OCDE</b>	<b>44</b>
<b>Adresses</b>	<b>Où obtenir les publications de l'OCDE</b>	<b>50</b>

## Pour référence

<b>Économie</b>	<b>Communiqué ministériel</b>	<b>I-IV</b>
-----------------	-------------------------------	-------------



# L'économie fondée

par Jean-Claude Paye, Secrétaire général de l'OCDE

**L'**approche pluridisciplinaire constitue un atout majeur de l'OCDE, notamment son aptitude à conjuguer analyse macro et micro-économique dans des domaines tels que l'enseignement et la formation, le marché du travail et les marchés de produits.

L'apparition d'une économie fondée sur le savoir met en évidence l'importance de cette capacité d'analyse, les connaissances étant désormais un facteur déterminant de la croissance économique.

La capacité de produire des biens et des services à forte valeur ajoutée est une condition essentielle de l'amélioration des résultats économiques et de la compétitivité internationale. Ce sont les industries manufacturières qui utilisent des technologies de pointe, comme celle des équipements informatiques et l'aérospatiale, et les services fondés sur le savoir, par exemple les services financiers et les communications, qui connaissent le rythme de croissance le plus rapide. Les produits de haute technologie, les brevets et les marques de fabrique ainsi que les services techniques tiennent une part de plus en plus importante dans les exportations des pays de l'OCDE. Les investissements dans la recherche et développement et les logiciels, par exemple, ont beaucoup augmenté. Il est aujourd'hui primordial pour les entreprises et les pouvoirs publics d'accroître l'investissement immatériel – difficile à quantifier – dans l'amélioration des qualifications et des compétences de la main-d'œuvre. En effet, si les perspectives en matière d'emploi sont bonnes pour les travailleurs hautement qualifiés, elles sont moins encourageantes pour ceux qui sont sans qualification.

Le développement et la diffusion des technologies de l'information jouent un rôle essentiel dans l'évolution de l'économie fondée sur le savoir. Les connaissances peuvent de plus en plus être transformées en informations, codifiées et transmises par l'intermédiaire des réseaux informatiques et de communication. Le coût d'acquisition des connaissances baisse, les barrières à l'entrée sont en voie de démantèlement, les monopoles «naturels» se volatilisent et de nouveaux biens et services sont créés à un rythme élevé. En conséquence de quoi, le cycle de vie des produits se raccourcit, les compétences deviennent vite obsolètes et la mondialisation s'intensifie. Dans ces conditions, les politiques poursuivies devraient viser deux grands objectifs : renforcer la capacité d'adaptation des travailleurs et des sociétés ; réduire au minimum le coût social de ce processus, surtout pour les travailleurs et les localités touchés directement.

Dans une économie fondée sur le savoir, le secteur des services est appelé à assumer un rôle nouveau qui fait ressortir

l'importance de la technologie et de la qualité du capital humain. Les activités de services, en particulier dans les domaines financier, commercial, et dans celui des télécommunications, sont les premiers acquéreurs de technologies de l'information et des communications. Les dépenses de recherche et développement du secteur des services progressent plus vite que celles de l'industrie manufacturière et représentent aujourd'hui, dans les grands pays de l'OCDE, au moins un quart du total. La majeure partie des gains nets d'emplois réalisés depuis une dizaine d'années est imputable aux services, la croissance ayant été particulièrement rapide dans les services aux entreprises et les services professionnels.

Tous les secteurs de l'économie étant de plus en plus tributaires des connaissances, le renforcement des compétences des travailleurs devient une condition indispensable de l'amélioration des résultats économiques. L'apprentissage à vie constitue désormais un aspect primordial de l'existence de chacun. En janvier dernier, les ministres de l'éducation des pays de l'OCDE ont reconnu combien il était important, pour renforcer les compétences, d'encourager l'adoption de stratégies plus efficaces et plus équitables, consistant notamment à faire fond sur la formation en entreprise et sur des transitions plus souples entre enseignement, formation et travail tout au long de la vie active. Pour que ces orientations s'inscrivent dans la réalité, il est nécessaire de poursuivre des politiques qui favorisent un plus juste équilibre entre investissement en capital physique et en capital humain.

De fait, les politiques menées dans les domaines de l'industrie, de la science et de la technologie sont en train de changer. Elles font une place de plus en plus restreinte aux mesures de soutien sélectives et aux projets de recherche visant un objectif précis, au profit d'actions de portée plus vaste consistant notamment à réformer les réglementations, à renforcer la compétitivité, à stimuler l'innovation et à créer des infrastructures de l'information dans l'ensemble de l'économie. Les gouvernements des pays de l'OCDE abandonnent donc progressivement l'intervention directe dans l'industrie pour orienter leurs efforts vers la création de conditions susceptibles de favoriser l'économie du savoir.

C'est le désenchantement causé par les politiques industrielles passées et les restrictions budgétaires qui expliquent, au moins en partie, cette évolution. Les pays de l'OCDE continuent certes à soutenir certains secteurs de base, comme la construction navale et le textile, mais surtout pour les aider à se restructurer dans



# sur le savoir

le cadre d'accords internationaux et à prospérer dans l'économie fondée sur le savoir. L'attention se tourne de plus en plus vers les nouveaux secteurs de croissance, notamment la protection de l'environnement et la biotechnologie. La plupart du temps, le secteur public et le secteur privé établissent entre eux des relations de partenariat plutôt que de donateur à bénéficiaire. Les gouvernements et les entreprises coopèrent pour identifier des « itinéraires de réussite » dans un monde où la concurrence s'intensifie. Ce sont les connaissances et la technologie qui dessinent les contours de ces itinéraires.

L'évolution des politiques scientifiques et technologiques traduit le même souci d'adopter une approche plus large. La diminution de l'effort de recherche lié à la défense a entraîné, dans beaucoup de pays, une réduction de la contribution de l'État à la recherche et développement. Le secteur privé assure le financement et l'exécution d'une part plus importante que jamais des programmes de recherche – et représente, dans les pays de l'OCDE, près des deux tiers de l'investissement. C'est la raison pour laquelle l'action gouvernementale vise de plus en plus à inciter secteurs public et privé à établir des liens entre leurs activités dans ce domaine afin que la recherche fondamentale, notamment celle que mènent les universités, puisse être mieux commercialisée. Il importe de créer des réseaux pour encourager le plus grand nombre possible de secteurs et d'entreprises à utiliser les technologies nouvelles. Dans l'économie fondée sur le savoir, en effet, l'efficacité dépend dans une large mesure du bon fonctionnement des systèmes nationaux d'innovation, en particulier des possibilités de transmettre les connaissances et la technologie à un large éventail d'acteurs économiques.

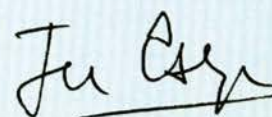
Les mesures prises pour assurer la diffusion de la technologie sont aujourd'hui davantage déterminées par la demande, et marquées en particulier par le souci d'accroître la capacité d'absorption des entreprises. Leur but est d'élargir l'accès de ces dernières, surtout les petites, au capital-risque et au conseil technologique, et de leur donner les moyens d'améliorer les compétences de leurs salariés. Les réseaux de diffusion de la technologie englobant le secteur privé mettent en contact, généralement grâce aux liaisons télématiques, des groupes d'entreprises ayant des besoins analogues.

Beaucoup de pays non membres de l'OCDE cherchent, eux aussi, à moins mettre l'accent sur les interventions en faveur du secteur manufacturier pour se concentrer plutôt sur le développement de la base de connaissances de leur économie. Les pays en transition d'Europe centrale et orientale, par exem-

ple, sont bien engagés dans cette voie. Ils ont adopté des politiques industrielles visant à encourager la privatisation des grandes entreprises d'État et la restructuration de l'industrie lourde. Ils s'emploient aujourd'hui à élargir leurs stratégies pour y intégrer des mesures destinées à renforcer le rôle des petites entreprises, à assainir l'environnement, à recycler la main-d'œuvre et à donner davantage de place à la science et à la technologie. Le progrès de la technologie et de l'innovation industrielles sera déterminant pour la restructuration de ces économies sur le long terme.

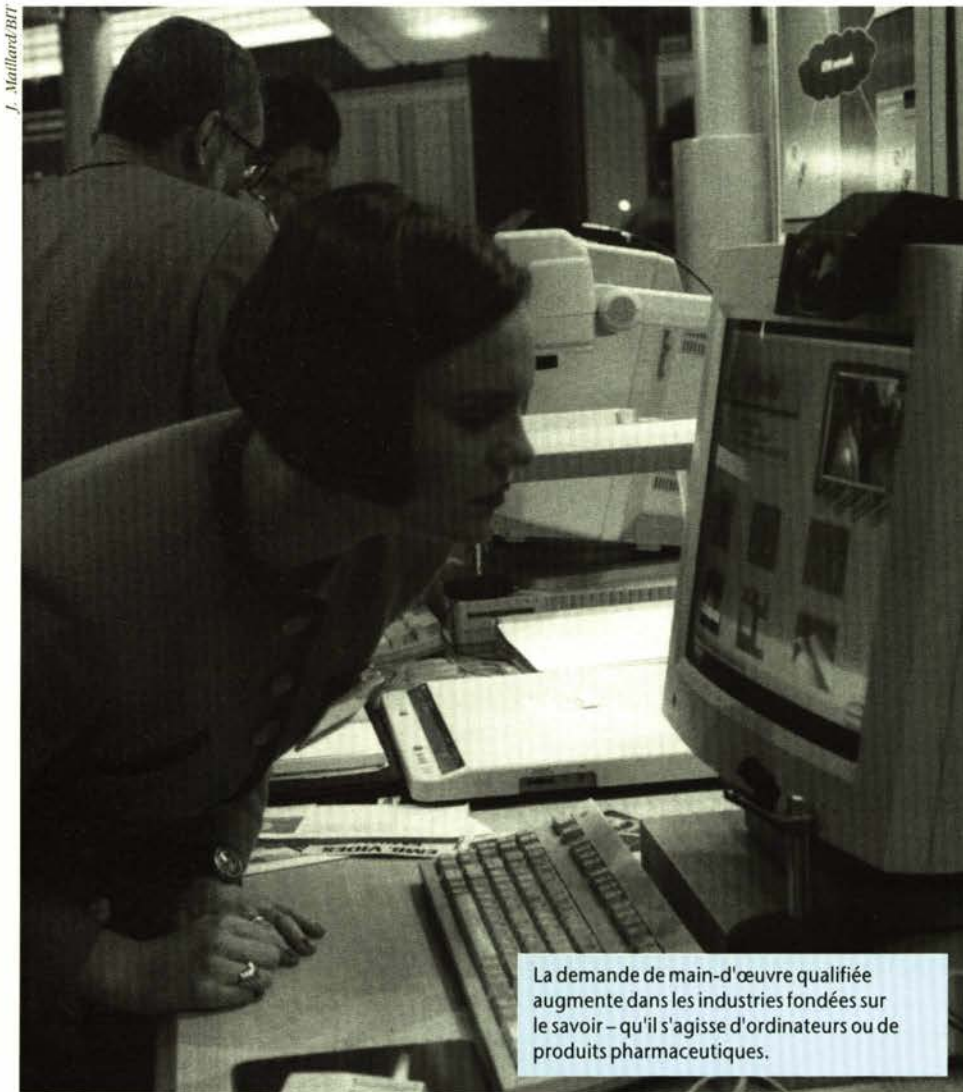
L'une des difficultés que l'on rencontre lorsque l'on cherche à comprendre ces mutations tient à ce que l'expansion de l'économie fondée sur le savoir est difficile à mesurer à l'aide des statistiques économiques classiques. C'est pourquoi l'OCDE déploie des efforts considérables pour élaborer de meilleurs indicateurs concernant les ressources consacrées au développement des connaissances, comme les dépenses de recherche et développement et de formation, les qualifications et les compétences, la circulation des connaissances à travers les échanges d'idées et la diffusion de la technologie, et, surtout, le rendement de l'investissement dans le savoir. De nouveaux outils théoriques aideront les pouvoirs publics et les entreprises à porter au maximum la qualité et la productivité des connaissances, qu'il s'agisse du capital humain ou de la technologie.

L'avènement de l'économie fondée sur le savoir exigera des ajustements notables de la part des entreprises, des travailleurs et des gouvernements des pays de l'OCDE, et aussi de l'OCDE elle-même. Ce nouvel environnement économique se caractérise par la rapidité des changements et le besoin de flexibilité. La croissance de la productivité, de la production et de l'emploi doit avoir pour assise le progrès technologique et la mise en valeur des ressources humaines. Une politique cohérente en faveur de l'économie du savoir doit être une politique d'incitation à des investissements accrus dans le capital humain, la technologie, l'innovation et les réseaux d'information. L'efficacité de l'action gouvernementale dépendra de plus en plus de son aptitude à enrichir la base de connaissances et à renforcer la capacité d'adaptation de l'économie à des changements rapides.





# Le savoir, moteur



La demande de main-d'œuvre qualifiée augmente dans les industries fondées sur le savoir – qu'il s'agisse d'ordinateurs ou de produits pharmaceutiques.

**L**e savoir, en tant que «capital humain» ou inclus dans les technologies, a toujours été au centre du développement économique. Mais c'est seulement ces dernières années que son importance, qui va grandissant, a été reconnue. Les économies de l'OCDE sont plus tributaires que jamais de la production, de la diffusion et de l'utilisation du savoir. La production et l'emploi connaissent l'expansion la plus rapide dans les industries de pointe comme l'informatique, l'électronique et l'aérospatiale. Au cours des dix dernières années, la part des technologies de pointe dans la production manufacturière (tableau 1) et dans les exportations (graphique) de la zone OCDE a plus que doublé pour atteindre 20 à 25 %. Les secteurs de services à forte intensité de savoir, tels que l'éducation, les communications et l'information, se développent encore plus vite. De fait, on estime que plus de 50 % du PIB des grandes économies de l'OCDE reposent maintenant sur le savoir.

En conséquence, l'investissement se dirige vers les biens et services de haute technologie, notamment les technologies de l'information et des communications. Les investissements matériels en ordinateurs et équipements informatiques connaissent la croissance la plus rapide<sup>2</sup>. Tout aussi importants sont les investissements dits «immatériels», dans la recherche et le développement (R-D), la formation de la main-d'œuvre, les logiciels et les compétences techniques spécialisées. Les dépenses de recherche atteignent environ 2,3 % du PIB dans la zone OCDE. L'éducation représente en moyenne 12 % des dépenses publiques, et on estime que les investissements dans la formation liée à l'emploi peuvent atteindre jusqu'à 2,5 % du PIB dans des pays tels que l'Allemagne et l'Autriche qui ont des systèmes d'apprentissage et de formation en alternance (combinant école et vie active). Les achats de logiciels, qui augmentent au rythme de 12 % par an depuis le milieu des années 80, dépassent les ventes de matériel informatique<sup>3</sup>. Les dépenses consacrées à l'amélioration des produits alimentaires la croissance des services fondés sur le savoir, tels que les études techniques et la publicité. Quant à la balance des paiements technologiques, elle a

Candice Stevens

*Les économies de l'OCDE s'appuient de plus en plus sur le savoir et l'information. Le savoir est désormais reconnu comme moteur de la productivité et de la croissance économique, ce qui éclaire sous un nouveau jour le rôle que jouent l'information, les technologies et l'apprentissage dans les performances économiques. Cela a aussi conduit certains à demander que l'on accorde plus d'importance à la recherche et à l'innovation, à la formation et à des structures de travail plus souples<sup>1</sup>.*

Candice Stevens est chef de la division de la politique de la science et de la technologie, direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE.



# de la croissance

progressé de 20 % entre 1985 et 1993 dans les domaines des échanges de brevets et de services technologiques.

C'est la main-d'œuvre qualifiée qui est la plus demandée dans les pays de l'OCDE (tableau 2). Le taux de chômage moyen chez ceux qui ont pour tout «bagage» le premier cycle de l'enseignement secondaire est de 10,5 % ; il tombe à 3,8 % chez ceux qui ont fait des études universitaires. Bien que le secteur manufacturier perde actuellement des emplois dans l'ensemble de la zone OCDE, l'emploi augmente dans les secteurs de haute technologie à caractère scientifique, des ordinateurs aux produits pharmaceutiques. Ces emplois sont plus qualifiés et mieux rémunérés que ceux des secteurs à faible intensité technologique (textile et agro-alimentaire, par exemple). Les emplois fondés sur le savoir dans les secteurs de services connaissent aussi une forte expansion. En effet, les travailleurs qui possèdent un certain savoir «hors production» (ceux qui ne participent pas à la production matérielle) sont les salariés les plus demandés dans une large gamme d'activités, de l'informatique au marketing, en passant par la kinésithérapie. L'utilisation des nouvelles technologies, qui sont le moteur des gains de productivité et d'emploi à long terme, améliore généralement la structure des qualifications aussi bien dans le secteur manufacturier que dans les services. Et c'est essentiellement à cause de la technologie que les employeurs rémunèrent maintenant plus le savoir que le travail manuel.

Ces tendances nous amènent à revoir certaines théories et certains modèles économiques. Les économistes continuent à chercher les fondements de la croissance économique. Les «fonctions de production» traditionnelles sont axées sur le travail, le capital, les matériaux et l'énergie, le savoir et la technologie influant de l'extérieur sur la production. Aujourd'hui, on élabore des approches

analytiques qui permettent d'inclure plus directement le savoir dans les fonctions de production. Les investissements dans le savoir peuvent accroître la capacité productive des autres facteurs de production ou les transformer en nouveaux produits et procédés. Et, comme ces investissements dans le savoir se caractérisent par des rendements croissants (plutôt que décroissants), ils sont la clé de la croissance économique à long terme.

## Savoir et apprentissage

Le signe le plus visible de l'économie fondée sur le savoir est l'émergence de la «société de l'information»<sup>1</sup>. Les technologies de l'information ont accéléré la codification du savoir, le transformant en produit marchand : de vastes pans de connaissances peuvent être codifiés et transmis par ordinateur et sur les réseaux de communications. L'utilisation d'ordinateurs personnels a plus que doublé depuis une dizaine d'années ; aux États-Unis, près de 40 % des ménages disposent aujourd'hui d'un ordinateur et l'équipement s'étend dans d'autres pays de l'OCDE (tableau 3). Ces ordinateurs peuvent être connectés sur un plan national et international ; le réseau mondial Internet accueille près de 160 000 nouveaux utilisateurs chaque mois. Grâce aux réseaux informatiques, le savoir est plus accessible et son acquisition moins onéreuse.

Le savoir lui-même devient davantage «commercialisable» ; sa diffusion transforme d'autres biens et services et crée de nouveaux marchés. L'explosion du nombre de services d'information disponibles sur Internet, allant de la recherche d'emplois au conseil médical, en est un exemple. La transformation de plusieurs disciplines – mesure, navigation, chimie, musique, chirurgie, télécommunications – grâce à la technique du laser en est un autre. Et à mesure qu'il augmente, le stock de connaissances accessibles à l'économie mondiale pousse la croissance économique. Cette plus grande facilité d'accès au savoir renforce également le rôle de l'entrepreneur.

Mais certaines connaissances sont implicites et plus difficiles à codifier et à échanger sur un marché. Elles correspondent à des qualifications qui, souvent, ne peuvent pas se réduire à de l'information. Certaines qualités humaines, telles que l'intuition, la perspicacité, la créativité et la capacité

de jugement, résistent à la codification. Or ce sont justement ces compétences implicites qui sont essentielles pour sélectionner et utiliser les connaissances qui peuvent être codifiées. La capacité de choisir l'information pertinente (et d'ignorer celle qui ne l'est pas), de reconnaître des structures dans l'information et d'interpréter et décoder celle-ci ne s'achète pas et ne se vend pas.

Tandis que le savoir codifié est le matériau à transformer (le contenu du savoir), le savoir implicite est l'outil qui permet de l'utiliser (le savoir-faire). La compétence implicite la plus importante est sans doute l'aptitude à apprendre en permanence et à acquérir de nouvelles compétences<sup>5</sup>. Le processus d'apprentissage permanent va au-delà d'un enseignement ordinaire. Dans l'économie fondée sur le savoir, l'apprentissage par la pratique est essentiel. Les gens doivent améliorer continuellement leurs compétences, aussi bien en ce qui concerne le savoir codifié que le savoir implicite, de façon à ne pas se laisser distancer par des technologies qui évoluent rapidement. La

**1. Part des industries de pointe dans le secteur manufacturier, 1970-94**  
%

	Exportations		Valeur ajoutée	
	1970	1993	1970	1994 <sup>1</sup>
<b>Amérique du Nord</b>				
Canada	9,0	13,4	10,2	12,6
États-Unis	25,9	37,3	18,2	24,2
<b>Aire Pacifique</b>				
Australie	2,8	10,3	8,9	12,2
Japon	20,2	36,7	16,4	22,2
Nlle-Zélande	0,7	4,6	..	5,4
<b>Europe</b>				
Allemagne	15,8	21,4	15,3	20,1
Autriche	11,4	18,4	..	..
Belgique	7,2	10,9	..	..
Danemark	11,9	18,1	9,3	13,4
Espagne	6,1	14,3	..	13,7
Finlande	3,2	16,4	5,9	14,3
France	14,0	24,2	12,8	18,7
Grèce	2,4	5,6	..	..
Irlande	11,7	43,6	..	..
Italie	12,7	15,3	13,3	12,9
Norvège	4,7	10,7	6,6	9,4
Pays-Bas	16,0	22,9	15,1	16,8
Royaume-Uni	17,1	32,6	16,4	22,2
Suède	12,0	21,9	12,8	17,7

.. non disponible

1. Ou année la plus proche.

Source : OCDE

1. *Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie*, Les éditions de l'OCDE, Paris, à paraître 1996.

2. Jeremy Beale, «L'explosion de l'information», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 196, octobre-novembre 1995.

3. Vivian Bayar et Pierre Montagnier, «Le boom des technologies de l'information», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 198, février-mars 1996.

4. *Les perspectives des technologies de l'information*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1995.

5. Jean-Claude Paye, «L'éducation permanente à la portée de tous», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 193, avril-mai 1995.



# Le savoir, moteur de la connaissance

formation en cours d'emploi est un processus permanent. Dans les grands pays de l'OCDE, environ 35 % des salariés sont actuellement engagés dans une formation liée à leur emploi et ce pourcentage devrait s'accroître.

Les entreprises doivent, elles aussi, devenir des organisations d'apprentissage, adaptant leur gestion et leurs structures aux nouvelles technologies. On y observe une tendance à la réduction des effectifs, à la décentralisation, à la formation d'alliances multiples avec d'autres entreprises, à la flexibilité dans l'aménagement des conditions de travail et à l'exercice d'une autorité répartie plutôt que hiérarchique. En conséquence, les petites entreprises prennent plus d'importance dans la création d'emplois ; la part des grandes entreprises (plus de 500 salariés) dans l'emploi de la zone OCDE diminue d'environ 1 % chaque année. Certaines analyses indiquent que ces adaptations en matière d'organisation sont essentielles pour réaliser les gains de productivité attendus des technologies. La nouvelle entreprise flexible apprécie chez ses employés des qualités telles qu'initiative, créativité, capacité de résoudre des problèmes, ouverture au changement, et elle est prête à récompenser ceux qui les possèdent. L'acquisition de connaissances, la créativité et la flexibilité importent plus, dans l'économie fondée sur le savoir, que l'expérience.

## Réseaux de connaissances

La diffusion des connaissances est aussi importante pour les performances économiques que la création de nouveaux savoirs. La recherche fondamentale effectuée dans les universités ou les laboratoires publics, par exemple, risque de ne pas intéresser l'industrie ou de ne pas être commercialisée si elle est totalement coupée du secteur privé. Les entreprises, notamment les PME ou les firmes éloignées, peuvent rester dans l'ignorance des nouvelles technologies de procédés. Le succès des entreprises, comme des économies nationales, dépend de leur efficacité en matière de collecte et d'utilisation du savoir et de la technologie. Ce qui, à son tour, peut dépendre des capacités implicites des gens et des entreprises à



se connecter aux bons réseaux et à utiliser tous les éléments d'information pertinents. De plus en plus, l'aptitude à innover et à améliorer les performances technologiques est conditionnée par les possibilités d'échanges de connaissances. Il en résulte une société composée de réseaux d'individus et d'entreprises, souvent connectés électroniquement.

La montée en puissance des réseaux de connaissances a modifié les idées des économistes au sujet de l'innovation qui, auparavant, était considérée comme un processus de découverte, se déroulant, fixe et linéaire, en une succession de phases. Elle commençait, disait-on, par une nouvelle recherche scientifique, passait par des stades de développement de produits, de production et de commercialisation, et se terminait par la vente de nouveaux produits, procédés ou services. Ce modèle linéaire d'innovation a été remplacé par un modèle interactif. Le progrès technique peut prendre de nombreuses formes, dont l'amélioration progressive de produits existants et de nouvelles combinaisons de produits

et services. L'innovation provient en grande partie de «boucles» d'informations en retour ou d'interactions constantes entre la science, l'ingénierie, le développement du produit, la fabrication et la commercialisation. Elle est alimentée par les échanges entre les différentes institutions et personnes concernées – entreprises, laboratoires, universités et consommateurs. Les interactions structurelles liées aux technologies se combinent, dans une économie nationale, pour former des systèmes d'innovation qui sont composés, en matière de développement de la science et de la technologie, de points de contact et de flux entre l'industrie, les pouvoirs publics et les milieux universitaires. Les liens à l'intérieur de ce système et sa capacité de diffuser le savoir et la technologie influent sur les performances en matière d'innovation, aussi bien des entreprises que des économies dans leur ensemble. Et, de plus en plus, les systèmes d'innovation s'étendent au-delà des frontières.

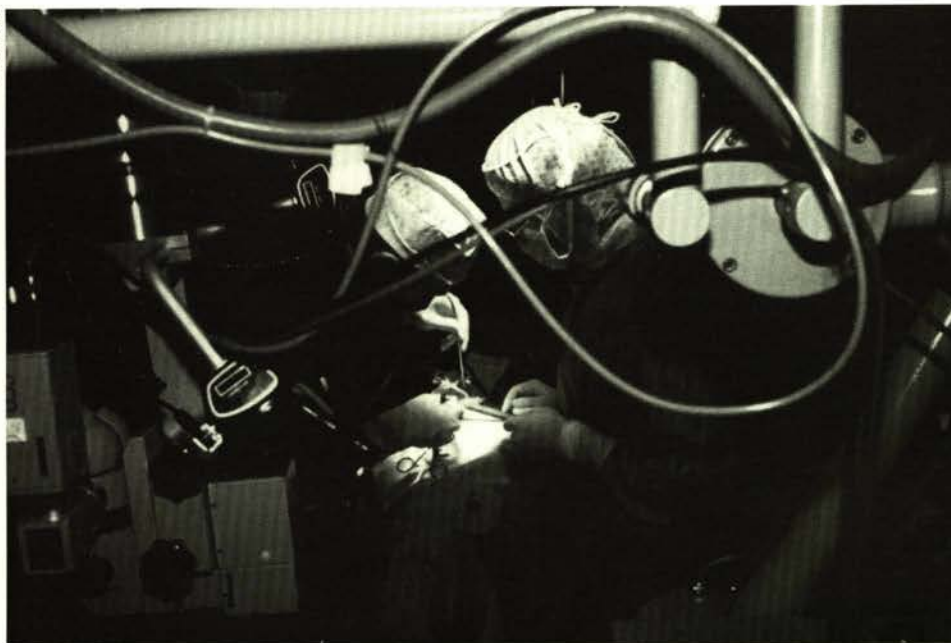
Des efforts systématiques commencent seulement à déboucher sur une quantification et un tracé des voies par lesquelles le savoir et la tech-

## 2. L'emploi dans le secteur manufacturier, 1970-94

	Total	Qualifié	Non qualifié	Salaire élevé	Salaire moyen	Salaire faible
Allemagne	-0,8	-0,5	-1,1	0,4	-0,7	-1,5
Australie	-0,7	-0,1	-1,3	-0,6	-0,4	-1,1
Canada	0,3	0,3	0,3	1,4	0,3	0,0
Danemark	-0,8	-0,3	-1,3	0,8	-0,5	-1,5
États-Unis	-0,1	0,0	-0,3	-0,1	0,1	-0,5
Finlande	-1,3	-0,3	-2,1	1,3	-0,6	-2,7
France	-1,2	-0,4	-1,8	-0,6	-1,1	-1,5
Italie	-0,7	-0,4	-0,9	-1,1	-0,4	-0,8
Japon	0,2	0,9	-0,2	1,2	0,4	-0,3
Norvège	-1,5	-0,8	-2,1	0,2	-1,3	-2,1
Pays-Bas	-1,5	-1,1	-2,1	-0,8	-1,1	-2,4
Royaume-Uni	-2,3	-1,7	-2,9	-2,0	-2,4	-2,4
Suède	-1,5	-0,8	-2,4	0,5	-1,5	-2,2
OCDE-19	-0,3	0,1	-0,7	0,2	-0,2	-0,7

Source : OCDE





Le savoir transforme ce qu'il touche : la chirurgie est une des disciplines à avoir été métamorphosée par la technologie.

nologie se diffusent dans l'ensemble d'une économie. Grâce à des indicateurs des technologies de l'information, on peut voir l'usage que font les entreprises et les ménages des ordinateurs, des logiciels et des réseaux. Des enquêtes effectuées auprès des entreprises servent à mesurer l'utilisation que celles-ci font de différents types de technologies. Selon des données comparatives, le Japon et la Suède sont les pays qui utilisent le plus largement les techniques de fabrication avancées et la robotique dans l'industrie, alors qu'aux États-Unis ce sont les applications industrielles de l'informatique qui connaissent une diffusion plus large. Au Canada, 48 % des entreprises manufacturières emploient les technologies les plus récentes, essentiellement à des fins d'inspection et de communication.

Il est plus difficile de suivre la diffusion des idées et du savoir-faire dans une économie. La fréquence des citations de brevets et d'articles spécialisés est utilisée pour retracer la circulation des idées. L'analyse des données de brevets aux États-Unis, par exemple, montre que 75 % de certaines innovations industrielles vont servir à des utilisateurs extérieurs à l'industrie d'origine : la génétique médicale dans l'industrie agro-alimentaire, les matériaux de l'industrie spatiale dans le secteur automobile. On a recours à des techniques similaires pour mesurer la fertilité des échanges d'idées entre les universités et l'industrie, les laboratoires publics et les milieux universitaires, et aussi par le biais des transactions internationales. Une autre approche consiste à comptabiliser les mouvements de personnels hautement qualifiés

qui portent d'un secteur à l'autre leur savoir codifié et implicite.

Ce sont maintenant les enquêtes sur l'innovation réalisées auprès d'entreprises, lesquelles on interroge sur leurs sources d'information et d'équipement, et l'étendue de leur coopération technologique avec des organismes extérieurs, qui donnent l'image la plus achevée des systèmes nationaux d'innovation. Elles montrent, par exemple, que l'essentiel de la recherche industrielle se dirige vers l'innovation de produits plutôt que vers l'innovation de procédés, que l'analyse technique des produits des concurrents est une source importante d'information, que la mobilité des chercheurs est considérée comme un atout, que les co-entreprises sont essentielles pour les firmes utilisant les technologies de pointe et que la recherche publique nationale sert plus que les sources étrangères.

## Indicateurs

Le savoir n'est pas un facteur de production traditionnel, comme l'acier ou la main-d'œuvre, et il est extrêmement difficile à mesurer. De sorte que la compréhension de ce qui se passe dans

les économies de l'OCDE est limitée par les indicateurs disponibles. Des biens immatériels, comme les stocks, les flux et la diffusion des connaissances, et la relation entre la création de savoir (sous forme de R-D, par exemple) et la croissance économique sont encore très largement *terra incognita*<sup>6</sup>. A de nombreux égards, l'économie fondée sur le savoir reste plus un concept qu'une entité mesurable.

La première tâche est d'améliorer les indicateurs d'intrants, tels que la R-D, la formation et d'autres investissements immatériels, en améliorant la couverture des entreprises (petites et grandes) et des services. La mise au point d'indicateurs des flux de connaissances et de l'acquisition et l'utilisation des technologies permettra de mesurer plus précisément l'intensité du savoir dans différentes branches d'activité et dans l'ensemble des économies. Étant donné l'importance du savoir tant implicite que codifié, il faudra des indicateurs retraçant les flux d'idées. Des enquêtes d'innovation auprès de certaines entreprises et autres techniques similaires peuvent aider à déterminer la nature d'alliances stratégiques et de processus d'innovation interactifs. Gardant à l'es-

6. Graham Vickery et Gregory Wurzburg, « Investissements immatériels : les pièces manquantes du puzzle de la productivité », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 178, octobre-novembre 1992.

### 3. Diffusion des technologies de l'information, 1994 % des ménages

	États-Unis	Japon	Royaume-Uni	Allemagne	France
<b>Terminals utilisateurs</b>					
ordinateurs personnels	37	12	24	28	15
magnétoscopes	88	73	84	65	69
jeux vidéo	42	..	19	8	20
télécopieurs	..	8	2	4	3
modems	15	..	4	3	1
<b>Infrastructure de réseaux</b>					
lignes de réseau numérique <sup>1</sup>	65	72	75	37	86
habitations équipées du câble	65	..	4	47	9
habitations facilement câblables	83	..	16	56	23
habitations équipées d'une parabole	..	27	11	20	2

.. non disponible  
1. 1993

Source : OCDE



# Le savoir, moteur de la connaissance



La mesure du savoir et de son impact économique et social exigera une nouvelle famille d'indicateurs.

prit ces objectifs, l'OCDE actualise en permanence ses manuels sur le recueil et l'interprétation des statistiques de la science et de la technologie.

Les données actuelles laissent penser que les investissements en savoir sont la clef de la croissance, comme le montrent les performances exceptionnelles des secteurs utilisant les technologies de pointe, mais l'étendue et la validité de cette conclusion doivent être mises à l'épreuve sur une base plus large. D'autres indicateurs sont donc nécessaires pour connaître les taux de rendement privés et sociaux de la R-D et d'autres intrants sous forme de savoir. Cette étape implique d'évaluer les avantages et les coûts d'investissement pour les individus, les entreprises et des secteurs entiers, en termes d'emploi, de production, de productivité et de compétitivité. Les entreprises, comme les pouvoirs publics, souhaitent mesurer concrètement les résultats de leurs investissements en science et en technologie. Les firmes ont besoin de savoir où l'investissement serait le plus profitable – dans la recherche à long terme, les améliorations de qualité des produits ou la publicité ? –, les pays sur quoi cibler leurs dépenses pour améliorer leur compétitivité – les incitations fiscales en faveur de la R-D, la forma-

tion de la main-d'œuvre ou l'encouragement des réseaux informatiques ? Aussi longtemps que de meilleurs indicateurs ne seront pas mis au point, les effets de la technologie sur l'économie et sur l'emploi resteront en partie incompris.



Dans les économies fondées sur le savoir, les politiques gouvernementales doivent mettre davantage l'accent sur la valorisation du capital humain grâce à l'accès à l'enseignement général et à des incitations à la formation permanente dans le cadre de la vie professionnelle<sup>7</sup>. L'apprentissage est l'outil d'évolution des individus et des organisations.

Les politiques de la science et de la technologie doivent trouver une nouvelle orientation. Le soutien de l'innovation devrait être élargi et passer de projets visant des retombées précises de la recherche, comme un nouvel avion de combat, à des programmes axés sur la diffusion, par exemple faire connaître à des petites entreprises de nouveaux produits et procédés. Les liens et les réseaux entre les secteurs public, privé et universitaire sont par ailleurs un facteur capital dans l'innovation. De plus, la diffusion des technologies à un large éventail de secteurs et d'entreprises est un élément important dans la croissance de la productivité. Les pouvoirs publics sont responsables

de la mise en place des conditions-cadres permettant des collaborations novatrices, la diffusion des technologies et le développement des infrastructures de l'information – tout ce qui est essentiel pour obtenir les meilleurs résultats dans une économie fondée sur le savoir. ■

## BIBLIOGRAPHIE OCDE



- Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie, à paraître 1996
- Employment and Growth in the Knowledge-based Economy, 1996 (en anglais uniquement)
- Vivian Bayar et Pierre Montagnier, «Le boom des technologies de l'information», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 198, février-mars 1996
- Abrar Hasan et Albert Tuijnman, «La transition à la vie professionnelle», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 199, avril-mai 1996
- Regards sur l'éducation – Les indicateurs de l'OCDE, 1995
- Jeremy Beale, «L'explosion de l'information», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 196, octobre-novembre 1995
- Perspectives des technologies de l'information, 1995
- Jean-Claude Paye, «L'éducation permanente à la portée de tous», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 193, avril-mai 1995
- Manuel sur la mesure des ressources humaines consacrées à la science et à la technologie (Manuel de Canberra), 1995
- Les données sur les brevets d'invention et leur utilisation comme indicateurs de la science et de la technologie (Manuel brevet), 1994
- Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental (Manuel de Frascati), 1993
- Définitions et conventions de base pour la mesure de la recherche et du développement expérimental (R-D) (Résumé du Manuel de Frascati), 1993
- Les institutions scientifiques et technologiques face aux transformations de l'environnement, 1992
- Graham Vickery et Gregory Wurzburg, «Investissements immatériels : les pièces manquantes du puzzle de la productivité», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 178, octobre-novembre 1992
- Principes directeurs proposés par l'OCDE pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation (Manuel d'Oslo), 1992
- Méthode type proposée pour le recueil et l'interprétation des données sur la balance des paiements technologiques (Manuel BPT), 1990.

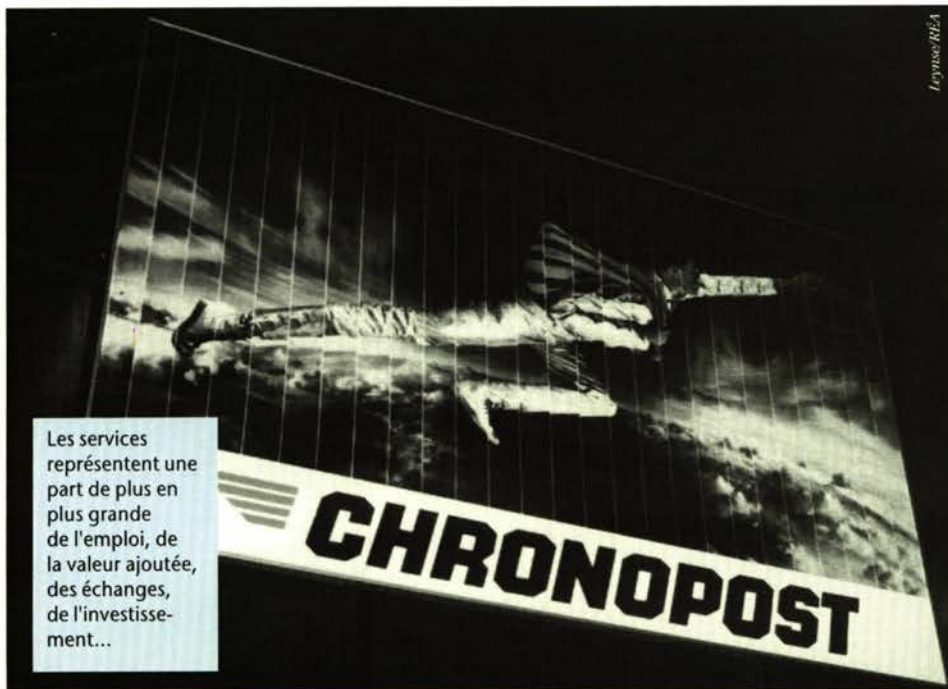
7. Abrar Hasan et Albert Tuijnman, «La transition à la vie professionnelle», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 199, avril-mai 1996.



# Le rôle nouveau des services

Andrew Wyckoff

*Les différentes branches d'activité de demain ne ressembleront pas à celles d'aujourd'hui. Les industries manufacturières emprunteront de plus en plus certaines pratiques qui caractérisent les services – souci de la qualité, produits sur mesure, production en flux tendus (les systèmes de fabrication flexible rendant les stocks moins nécessaires). Témoin de ce changement : presque tous les emplois créés depuis dix ans dans le secteur manufacturier sont non manuels. Quant au secteur des services, il ressemblera davantage au secteur manufacturier, comme le montrent déjà de nombreux indicateurs : sensibilité aux fluctuations conjoncturelles, évolution des investissements matériels et immatériels, ouverture aux échanges internationaux et, parfois, gains de productivité<sup>1</sup>.*



Les services représentent une part de plus en plus grande de l'emploi, de la valeur ajoutée, des échanges, de l'investissement...

La convergence des industries manufacturières et des activités de services va sans doute s'accélérer à mesure que les technologies de l'information et des communications (TIC) renforceront la «codification des connaissances» dans des domaines tels que la finance (par les échanges de programmes), la médecine (la télémédecine permettant conseils et soins à distance) et le droit (les systèmes experts peuvent exécuter des travaux juridiques simples – l'établissement d'un testament par exemple). Tous ces services peuvent être inventoriés et faire l'objet d'échanges internationaux<sup>2</sup>. Grâce à la diffusion des TIC, il sera aussi plus facile pour les entreprises tant de services que manufacturières de s'organiser en réseaux pour former des «chaînes de valeur ajoutée». Celles-ci contribueront à estomper la distinction entre les deux secteurs dans la mesure où elles chercheront à accroître l'efficacité dans un large éventail d'activités à la fois.

Ce sont les activités nouvelles, dont certaines seront des hybrides d'activités anciennes, qui généreront les emplois de demain (encadré p. 12). Il fut un temps, par exemple, où l'on achetait sa voiture chez un concessionnaire, s'adressait à une banque pour obtenir un prêt et faisait faire des réparations chez le garagiste du quartier. Aujourd'hui, ces trois services sont regroupés. Cette fusion est le fruit des progrès constants des technologies de l'information et des communications et de leur diffusion de plus en plus large qui permettent aux entreprises de concevoir de nouveaux produits à forte technicité en transcendant les frontières séparant la production manufacturière des services. Les produits dits «intelligents» – pneus qui préviennent l'automobiliste lorsqu'ils sont dégonflés, distributeurs automatiques qui avertissent les fournisseurs lorsqu'ils sont vides – sont les premiers exemples de nouveaux produits interactifs conçus à partir de produits existants. >

1. *Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie*, Les éditions de l'OCDE, Paris, à paraître 1996.

2. Vivian Bayar et Pierre Montagnier, «Le boom des technologies de l'information», *L'Observateur de l'OCDE*, n° 198, février-mars 1996.

Andrew Wyckoff travaille à la division de la politique de la science et de la technologie, direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE.



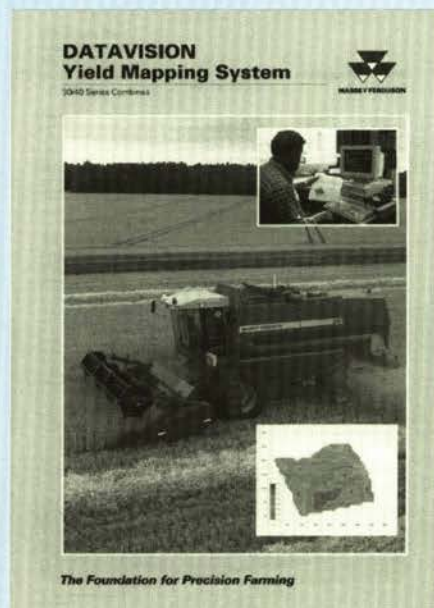
# Le rôle nouveau des services

## ZOOM

### Tracteurs «interactifs»

Un exemple d'industrie hybride provient de Massey Ferguson, qui, en utilisant les technologies de l'information et des communications pour ses tracteurs, est en train de créer une nouvelle activité : la gestion des rendements agricoles<sup>1</sup>. Les nouveaux tracteurs sont reliés à un récepteur GPS (Global Positioning System) qui enregistre leur position exacte et la quantité récoltée dans la parcelle. Ces données sont associées aux informations sur le sol (éléments nutritifs, teneur en eau), la météorologie et les diverses techniques agricoles, puis communiquées à l'agriculteur sous la forme de cartes de rendements à partir desquelles celui-ci peut planifier certains changements, par exemple réduire le tassement de la terre dans telle ou telle partie du champ. Les analystes pensent que ce système interactif pourrait bientôt être plus rémunérateur pour Massey Ferguson que son activité principale.

1. Stan Davis et Jim Bolkin, «The Coming of Knowledge-based Business», *The Harvard Business Review*, septembre-octobre 1994.



Mais ce sont les applications de la technologie créant un produit entièrement nouveau qui offrent les perspectives les plus intéressantes. D'où la notion de «cycle inverse du produit» au cours duquel, dans un premier temps, l'entreprise a recours aux technologies de l'information pour rendre plus efficace un processus existant lequel, dans un deuxième temps, permet d'améliorer considérablement la qualité du produit. Dans un troisième temps, l'entreprise constate qu'elle a la base d'un produit complètement nouveau qui, en général, relève d'un domaine tout à fait différent<sup>3</sup>. Cet enchaînement est particulièrement visible dans les services dont l'exemple classique est le système Sabre mis au point par American Airlines. Conçu à l'origine pour faciliter la réservation des billets d'avion, Sabre a été adapté pour pouvoir être utilisé par d'autres compagnies aériennes. Il est aujourd'hui financièrement plus rentable pour American Airlines que l'exploitation de ses lignes aériennes. Appliqué aux réservations d'hôtels et

de voitures de location, Sabre a donné naissance à un réseau d'activités touristiques à valeur ajoutée. American Airlines y a maintenant recours pour les sinistres et la gestion des aéroports.

Ces évolutions ont pour cause profonde divers phénomènes qui obligent à repenser le rôle des services, tant dans l'économie même que dans l'élaboration des politiques économiques.

### Sensibilité conjoncturelle

Les services jouent aujourd'hui plus qu'avant un rôle dans les fluctuations de la conjoncture. Dans les quatre pays de la zone OCDE qui, les premiers, ont connu un fléchissement de l'activité au début des années 90 – les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada –, le secteur des services y a contribué beaucoup plus que lors de la récession de la précédente décennie. Au Royaume-Uni, par exemple, le taux de crois-

sance de la production s'est ralenti, durant les deux récessions, de plus de deux points, ce ralentissement étant imputable aussi bien au secteur manufacturier qu'aux services. Toutefois, si, au début des années 80, la part du secteur manufacturier dans la contraction de l'activité était dix fois supérieure à celle des services, une décennie plus tard elle ne l'était plus que d'une fois et demie environ. Aux États-Unis, les services ont toujours affiché une croissance positive, mais la baisse d'activité qu'ils ont subie entre 1990 et 1991 a été près de deux fois et demie plus forte que lors du précédent repli intervenu en 1980 et 1981.

Ce phénomène s'est également produit en Italie et au Japon. Lorsque l'économie de ces pays a commencé à se contracter, les services ont enregistré une croissance négative pour la première fois au cours des quinze années considérées. En France également, où le secteur des services avait toujours affiché une croissance réelle, le ralentissement de 1992 à 1993 a été trois fois plus marqué qu'en 1982 et 1983. De fait, parmi les grands pays de l'OCDE, l'Allemagne est le seul où cette tendance n'ait pas été aussi nette, sans doute tout simplement parce qu'au moment où l'économie allemande glissait vers la récession en 1993, le pays ne disposait pas de données détaillées et à jour.

Il a toujours été faux de penser que les services sont à l'abri des fluctuations conjoncturelles. Certes, leur déclin par rapport à celui du secteur manufacturier a peut-être été plus prononcé au début des années 90, mais certains segments, comme le commerce de gros et de détail, les transports et l'entreposage, ont toujours été soumis aux variations conjoncturelles (graphique A). Cela n'a rien d'étonnant car ces activités servent d'intermédiaire dans d'autres transactions économiques : si ces dernières se ralentissent, il est normal que l'activité de ces secteurs se ralentisse aussi. La différence au début des années 90 a été que le segment qui connaissait la croissance la plus rapide – les services financiers – a, lui aussi, accusé un repli, conduisant le secteur des services dans son

3. Richard Barras, «Towards a Theory of Innovation in Services», *Research Policy*, août 1986.

4. Graham Vickery et Gregory Wurzburg, «Investissements immatériels : les pièces manquantes du puzzle de la productivité», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 178, octobre-novembre 1992.

5. Alison Young, «Quantifier la R-D», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 183, août-septembre 1993.



ensemble à jouer un rôle bien plus important que par le passé dans la baisse d'activité. Il est difficile de savoir si cette contraction a été imputable à des facteurs conjoncturels ou s'il s'agissait d'une réaction passagère due au fait que l'économie japonaise était aux prises avec la restructuration de son secteur financier et que le bilan des services aux États-Unis et au Royaume-Uni était, après une décennie de forte croissance, réévalué. Cependant, à mesure que la réforme réglementaire s'étend à un plus grand nombre de services (par exemple soins de santé, télécommunications et transports, en particulier aériens), il faut s'attendre à ce que la concurrence s'intensifie et rende les services plus vulnérables aux contractions de l'activité économique.

## Investissement

Certains services – transports routiers, oléo et gazoducs, télécommunications – ont toujours été de gros utilisateurs de biens d'équipement, dépassant généralement l'intensité moyenne du secteur manufacturier. Ce qui est nouveau, c'est que d'autres segments du secteur des services, en particulier les services financiers, collectifs et sociaux, ont un coefficient de capital de plus en plus important. La proportion d'investissements utilisée habituellement par les services financiers est supérieure à celle de l'ensemble du secteur manufacturier (tableau 1). Il est difficile de retracer statistiquement l'évolution dans le temps des achats de matériel informatique et de télécommunications en raison de la baisse rapide des prix et des progrès considérables de la qualité. Même la définition des «biens d'équipement» est difficile<sup>1</sup>. Au début des années 70, par exemple, le matériel entraînait pour 80 % dans le coût d'un ordinateur IBM, les logiciels ne représentant que 20 %. Dans les années 80, les proportions se

sont inversées et le coût du matériel proportionnellement au coût total ne cesse de diminuer depuis. On observe la même tendance pour des types de biens d'équipement aussi disparates que les avions et les tracteurs.

Des instantanés des investissements à un moment donné montrent qu'environ 80 % des technologies de l'information (ordinateurs, matériel de télécommunications, systèmes de téléphone à auto-commutateur privé) vendus aux États-Unis et près des trois quarts des systèmes informatiques vendus au Royaume-Uni sont achetés par les services. En fait, six branches de services (transports aériens, télécommunications, commerce de gros et de détail, soins de santé, banque et assurances) représenteraient la moitié des dépenses

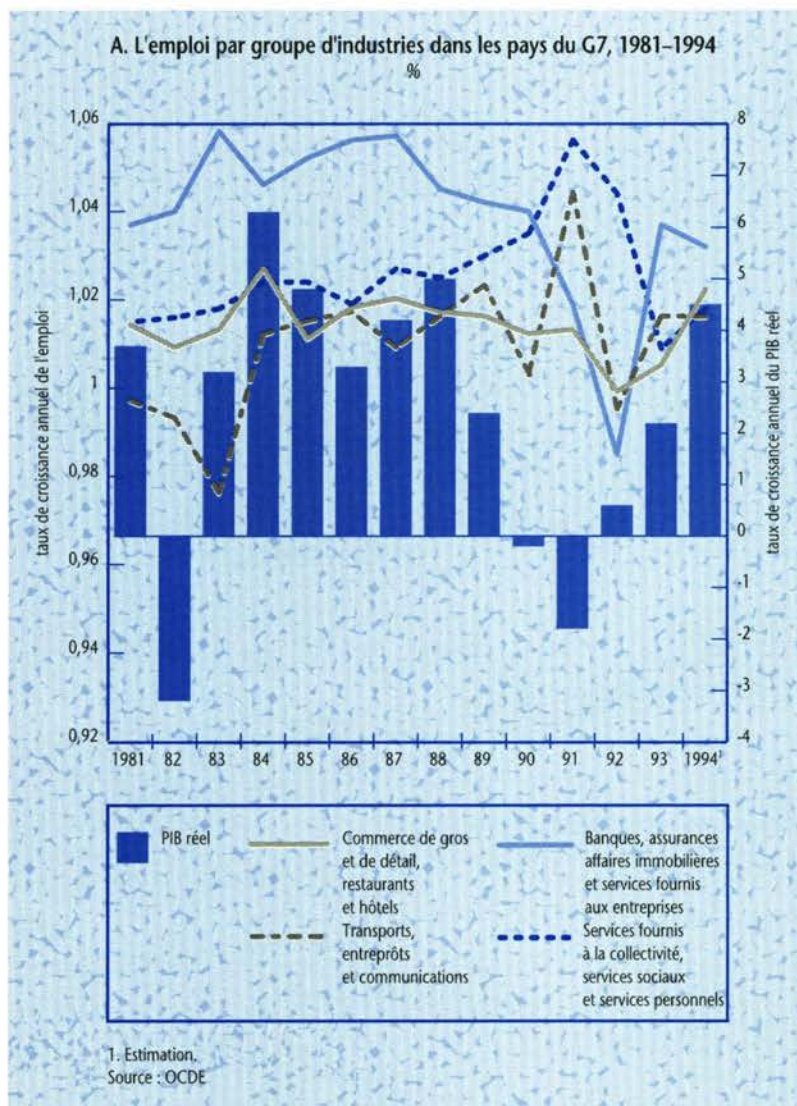
totales de TI par secteur. Les investissements annuels de ces secteurs dans les TI ont augmenté de 70 % depuis une décennie.

## Innovations

Les services sont généralement considérés comme des utilisateurs et non des créateurs de technologies, d'innovations et de R-D. Cette conception s'explique dans une certaine mesure par les statistiques qui portaient exclusivement sur le secteur manufacturier. L'importance du secteur des services est aujourd'hui reconnue et certains pays ont développé la collecte de données sur la R-D afin de mieux évaluer la performance du secteur sur le plan de l'innovation<sup>2</sup> : non moins du quart, voire le tiers, des dépenses de R-D effectuées par les entreprises concerne les services (tableau 2). La plus forte proportion de la R-D intéresse l'immobilier, les locations et les activités de services aux entreprises qui représentent, ensemble et suivant les pays, entre 46 et 96 % de la R-D dans le secteur.

Ces statistiques sont à l'état d'ébauche et n'ont pas la comparabilité internationale, la précision et la stabilité des données sur le secteur manufacturier. Une large part de la R-D menée dans le secteur des services est vraisemblablement le fait de divers laboratoires de recherche ou est consacrée à la conception de nouveaux logiciels. Ces évolutions ainsi que d'autres améliorations des statistiques laissent prévoir qu'une part croissante de la R-D des entreprises sera menée par des services.

De nombreuses innovations émanant du secteur des services ne sont pas liées aux activités formelles de R-D, mais résultent de l'utilisation et du développement de nouvelles applications des technologies de l'information et des communi-





# Le rôle nouveau des services

1. Formation brute de capital fixe par secteur et par pays, 1993  
%

	Allemagne	Australie	Belgique	Canada	Danemark	États-Unis	Finlande	France	Italie <sup>1</sup>	Japon <sup>2</sup>	Norvège <sup>1</sup>	Pays-Bas	Royaume-Uni <sup>1</sup>	Suède
Secteur manufacturier	15,9	9,2	18,7	10,4	15,3	13,6	18,0	13,4	18,7	19,1	10,3	14,8 <sup>b</sup>	13,5	15,2
Services	65,9 <sup>a</sup>	..	64,1	60,7	..	62,4	50,5	61,0	58,9	45,3	39,4	..	64,6	57,2
commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels	7,6 <sup>a</sup>	..	12,6	4,6	..	10,0	7,6	7,9	8,6	6,1	4,2	8,4	8,4	7,3
transport, stockage et communications	7,3 <sup>a</sup>	9,7	10,3	8,0	18,6 <sup>b</sup>	5,7	10,2	9,4	12,8	6,7	16,7	10,9	8,6	10,9
finance, assurance, immobilier et services aux entreprises	32,6	41,3	27,3	45,0	19,6 <sup>b</sup>	39,8	29,5	39,6	27,6	21,3	16,6	..	38,9	35,4
services fournis à la collectivité, services sociaux et personnels	18,4 <sup>a</sup>	4,7	13,9	3,2	8,3 <sup>b</sup>	6,8	3,2	4,0	9,9	11,3	1,9	15,6	8,6	3,5

.. non disponible

1. 1990.

2. Prix de 1985.

3. 1991.

a. 1992.

b. 1991.

Source : OCDE

tions. Par conséquent, ces technologies continuant à se diffuser et à progresser, les services sont logiquement appelés à contribuer davantage à l'innovation. Les innovations auront vraisemblablement

une incidence non négligeable sur la productivité dans le secteur des services, y compris dans de larges pans de l'économie des pays de l'OCDE où l'on ne s'est jamais attendu à des gains de

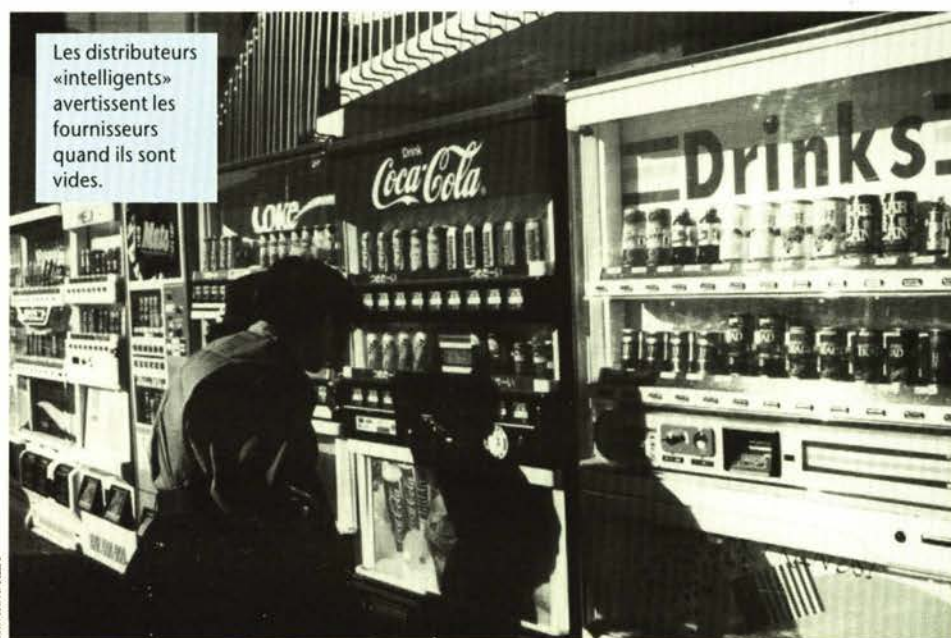
productivité appréciables – l'éducation, par exemple.

## Échanges

La part des services dans les échanges mondiaux est passée d'un quart en 1975 à plus d'un tiers en 1993. Côté créditeurs, le commerce mondial des services est dominé par quelques grands pays : les États-Unis (services financiers, éducation), la France (voyages) et l'Allemagne (transactions militaires), et, côté débiteurs, les États-Unis (produits et services militaires), l'Allemagne (voyages) et le Japon (voyages). Environ 30 % des exportations portent, en France et en Suède, sur des services de transports et financiers, la France étant de ce fait le principal exportateur de services de l'Union européenne. L'augmentation des transactions financières entre les pays de l'OCDE et la mondialisation des marchés de capitaux expliquent l'expansion des échanges de services. Les services financiers, de télécommunications et aux entreprises (distribution, services comptables, juridiques, ingénierie) se sont accrus de dix points (de 22 à 32 %) entre 1970 et 1989, compensant ainsi le déclin des services de transports et du tourisme.

L'investissement étranger direct (IED) porte de plus en plus sur les services au détriment du secteur manufacturier (graphique B). Bien que les services fournis aux clients par les filiales étrangères ne soient pas officiellement comptabilisés comme exportations ou importations, il s'agit souvent du seul moyen de fournir des services d'un pays à un autre étant donné l'importance qu'ont les contacts étroits entre producteurs et clients.

L'IED dans les services a des tendances clairement conjoncturelles. Cela a été particulièrement prononcé au début des années 90, l'investissement de et vers l'étranger ayant fortement diminué – durant la précédente récession, sa croissance s'était simplement tassée. De même, la re-



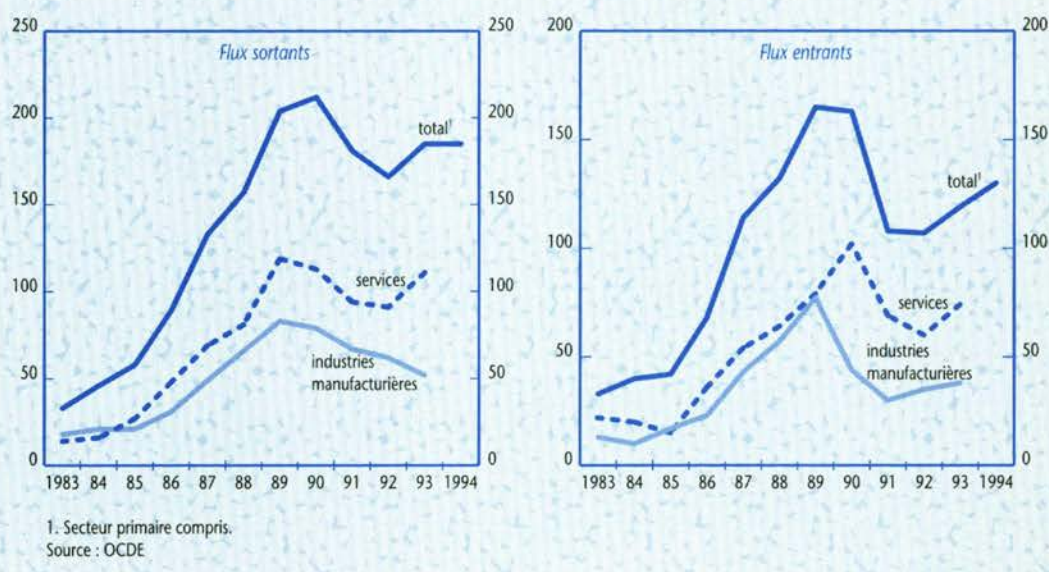
Les distributeurs «intelligents» avertissent les fournisseurs quand ils sont vides.

Gordon KEA



## B. Zone OCDE : investissements étrangers directs, 1983-1994

millions de dollars



prise intervenue dans les années 80 s'est accompagnée d'un retour en force de l'IED, même si le volume total de celui-ci (à partir de 1994) n'avait pas encore retrouvé son niveau de 1990. Ce qui caractérise essentiellement la récente reprise, c'est le redressement de l'investissement de et vers l'étranger, en particulier dans les services, au profit des États-Unis. Les investissements dans les services à destination et en provenance du Japon et de l'Europe restent relativement stationnaires, même s'ils demeurent supérieurs à ceux dans le secteur manufacturier. Enfin, bien que la récession du début des années 80 n'ait guère eu d'incidence sur l'IED dans les services – elle a frappé surtout les industries manufacturières –, le ralentissement de l'activité qui a marqué le début des années 90 a touché l'IED aussi bien dans le secteur manufacturier que dans les services.



Les politiques scientifiques, technologiques ou industrielles qui privilégient les industries manufacturières par rapport aux services ont une utilité de plus en plus limitée. Les stratégies de développement économique devraient être conçues dans une optique globale de façon à intégrer le plus efficacement possible les différentes branches au lieu de se concentrer spécifiquement sur les performances de tel ou tel secteur. Il est particulièrement important d'améliorer l'infrastructure économique – notamment les systèmes de transports, de télécommunications et d'éducation qui assurent la jonction entre les différents secteurs.

## 2. Dépenses de R-D des entreprises de services, 1981-93

%

	1981	1991	1993
Australie	17,1	33,9	31,8
Canada	9,2	26,6	30,6
Danemark	18,8	28,5	32,5
États-Unis	4,2 <sup>a</sup>	24,1	26,1
Royaume-Uni	1,3	16,5	18,2

a. 1982

Source : OCDE

Afin de développer l'expérimentation et les activités portant sur plusieurs secteurs, il faudrait également envisager de nouvelles politiques qui reflètent le changement de nature du secteur manufacturier et des services – élargir l'éventail de projets auxquels les pouvoirs publics fournissent une aide directe ou indirecte à la R-D, entreprendre des projets pilotes conduits par eux et destinés à créer de nouvelles activités de services, déréglémenter le secteur des services.

En plus de la formulation de nouvelles politiques témoignant de la fusion des industries manufacturières et des services, il faut prendre en compte les caractéristiques uniques des services dans les politiques gouvernementales dont beaucoup ont été conçues autour du secteur manufacturier. Les politiques de l'emploi devront faire face à une rotation plus rapide de la main-d'œuvre dans les services à mesure que la réforme réglementaire accélère la concurrence par les prix, que l'ouverture à la concurrence étrangère accentue la précarité des emplois de service et que la technologie est adaptée aux secteurs jusqu'ici peu exposés à la concurrence.

La politique de la concurrence doit faire face à des pratiques anticoncurrentielles d'un genre nouveau à mesure que les réseaux d'entreprises se multiplient, qu'il devient plus facile de pénétrer les marchés traditionnels et que la technologie ôte toute raison d'être aux privilèges monopolistiques dont jouissent tant d'activités de service.

Il faudra sans doute concevoir la politique commerciale dans une nouvelle optique multilatérale dans la mesure où la nature des services fait apparaître des différences entre services marchands

et services non marchands (soins de santé, éducation), dans les cadres réglementaires (télécommunications), les attitudes culturelles (spectacles, films, etc.) et les normes (pornographie, respect de la vie privée).

Enfin, la politique monétaire devra affronter une dure réalité, à savoir qu'il sera de plus en plus difficile de mesurer les fluctuations des prix dans une économie de la connaissance où l'évolution du savoir informel et l'amélioration de la qualité jouent un grand rôle. ■

## BIBLIOGRAPHIE OCDE

Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie, à paraître 1996  
Les perspectives des technologies de l'information, 1995

Vivian Bayar et Pierre Montagnier, «Le boom des technologies de l'information», l'Observateur de l'OCDE, n° 198, février-mars 1996

La mesure des activités scientifiques et techniques : méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental. Manuel de Frascati 1993, 1994

Alison Young, «Quantifier la R-D», l'Observateur de l'OCDE, n° 183, août-septembre 1993

La technologie et l'économie – les relations déterminantes, 1992

Graham Vickery et Gregory Wurzburg, «Investissements immatériels : les pièces manquantes du puzzle de la productivité», l'Observateur de l'OCDE, n° 178, octobre-novembre 1992.



# Industrie : créer un

Mario Cervantes

*Les politiques industrielles des pays de l'OCDE ne privilégient plus l'aide à des entreprises ou à des secteurs spécifiques, mais s'attachent plutôt à créer des conditions générales qui permettent à l'industrie de fonctionner efficacement<sup>1</sup>.*

La réorientation des politiques industrielles de beaucoup de pays de l'OCDE – abandon de l'aide financière directe (le plus souvent à des secteurs en déclin ou durement touchés par le chômage) au profit de mesures destinées à créer un environnement favorable aux entreprises – s'explique en partie par les contraintes qui pèsent sur les finances publiques. Mais d'autres facteurs entrent en jeu : désenchantement à l'égard des politiques industrielles passées qui ont entravé l'ajustement structurel ; transformations technologiques rapides qui ont accéléré l'évolution vers une économie de services où les connaissances jouent un rôle essentiel<sup>2</sup> ; mondialisation des entreprises dont les activités transnationales et transsectorielles rendent difficile la mise en place de politiques d'intervention ciblées.

De nombreux pays de l'OCDE cherchent à stimuler la concurrence et l'innovation à travers de vastes réformes de la réglementation. Celle-ci est passée au crible pour répertorier les dispositifs qui ne répondent pas bien aux objectifs qui leur étaient assignés ou qui imposent à l'industrie des contraintes supérieures à leurs avantages. Ainsi un examen américain des performances a-t-il conduit à proposer la modification de plusieurs centaines de règlements. Le Royaume-Uni a, de son côté, prévu d'en amender ou d'en abroger plus d'un millier. Le programme de déréglementation du Japon a pour but de réformer de nombreux pans de l'économie, notamment le commerce de détail, les transports, les télécommunications, les services financiers et le secteur de l'énergie. Quant au Canada, il a désigné un certain nombre de sec-

teurs dont la réglementation doit être passée en revue : biotechnologie, santé, industries minière et automobile, sylviculture.

Modifier la façon dont les réglementations sont formulées et appliquées est un objectif ambitieux que les pays essaient d'atteindre de différentes façons. Les États-Unis encouragent la participation du secteur privé au processus réglementaire. En Norvège, une unité spéciale sera chargée d'examiner tous les nouveaux formulaires envoyés aux entreprises, tandis qu'au Royaume-Uni, toute nouvelle réglementation doit être soumise à un « test d'efficacité » destiné à capter des charges disproportionnées qu'elle imposerait aux PME<sup>3</sup>.

Les monopoles « naturels », qui existaient dans de nombreux services liés aux infrastructures, aux télécommunications et aux transports en particulier, ont été balayés par l'arrivée des nouvelles technologies. Les États-Unis ont entrepris de réformer entièrement le secteur des télécommunications, depuis les réseaux téléphoniques locaux jusqu'aux services longue distance, et l'Union européenne prévoit de l'ouvrir à la concurrence d'ici à 1998 (infrastructures et services). Les technologies de l'information entraînent aussi l'apparition de nouveaux services dans le domaine juridique, la comptabilité, l'architecture ou encore l'ingénierie, d'où la nécessité de réviser les règles régissant l'accès aux marchés. Ainsi la Belgique revoit-elle sa réglementation sur la mise en place de divers services commerciaux et spécialisés, et les Pays-Bas libéralisent les professions juridiques.

La poursuite des privatisations traduit la volonté des pouvoirs publics de se désengager, aux niveaux national et local, des activités dans le secteur manufacturier et dans les services. L'Allemagne a privatisé Deutsche Telekom et la Lufthansa, et les Pays-Bas lancent une émission d'actions de leur compagnie nationale de télécommunications

(KPN). Le gouvernement suédois a cédé la quasi-totalité des parts qu'il détenait dans des entreprises pharmaceutiques, minières et de pâte à papier. L'Autriche et d'autres nouveaux membres de l'Union européenne sont en train de privatiser leurs propres entreprises publiques (l'une des conditions posées pour leur adhésion). Le Mexique fait des privatisations l'un des principaux éléments de sa stratégie de modernisation depuis la fin des années 80. D'autres pays, notamment la Turquie, jugent nécessaire, dans le cadre de leurs efforts d'ajustement structurel, de pousser plus loin la politique qu'ils mènent à cet égard.

## Investissement et emploi

Les pays de l'OCDE prennent également des mesures pour éliminer les obstacles à l'investissement privé et faciliter l'accès au capital-risque et aux capitaux propres. Le recours à la réglementation fiscale comme moyen d'encourager l'investissement, en allégeant les charges qui pèsent sur

Lufthansa Bildarchiv



Témoignage de la moindre intervention directe de l'État – la privatisation de la Lufthansa.

Mario Cervantes travaille à la division de la politique de la science et de la technologie, direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE.



# environnement favorable

les entreprises, tend à se développer. Les allègements fiscaux peuvent être généralisés et non ciblés, ou viser des objectifs précis (par exemple, favoriser les investissements liés aux technologies<sup>1</sup>). Il existe toute une panoplie d'instruments financiers destinés à aider les entreprises à obtenir des prêts bancaires ou des crédits pour se moderniser. La banque nationale pour le développement au Mexique, les sociétés publiques de développement en Suède ou la banque du peuple en Turquie, par exemple, ont cela pour seule vocation.

Les mesures d'incitation à l'investissement peuvent aussi avoir une portée régionale ou locale, à l'exemple des crédits d'impôt destinés à encourager l'investissement régional au Canada. Aux États-Unis, les prêts à taux réduit, les garanties, les bonifications d'intérêt et autres formes d'aide au financement font partie des programmes de développement économique de la quasi-totalité des États. Dans certains pays, cette évolution conduit à s'interroger sur le «gouvernement d'entreprise» (*corporate governance*), d'aucuns craignant que certaines caractéristiques des structures de pro-

priété et de financement des sociétés – en particulier leur dépendance excessive à l'égard des sources de financement externes, le manque d'information des actionnaires, la réglementation fiscale ou en matière de faillites – ne constituent un frein au développement du marché des actions<sup>5</sup>. Les systèmes de gouvernement d'entreprise fondés sur des relations durables et le recours au crédit présentent des avantages pour les entreprises déjà établies, mais limitent l'accès aux capitaux des nouveaux entrants, en particulier les entreprises à haut risque spécialisées dans les technologies.

De multiples initiatives des pays de l'OCDE en faveur de l'investissement et de l'emploi visent les petites et moyennes entreprises (PME) à cause du rôle important qu'elles jouent dans la création d'emplois. Ce sont les mesures qui tendent à améliorer l'accès au capital-risque des PME de création récente qui ont le plus de succès : prêts assortis de conditions favorables, mesures fiscales, plans de financement divers. En 1995, dans un livre blanc (entreprendre pour créer des emplois), les Pays-Bas ont présenté de nouvelles mesures de financement des PME. La Nouvelle-Zélande a, également en 1995, recentré son programme de soutien aux entreprises sur les besoins des PME. Le Fonds de développement des PMI (petites et moyennes industries), créé en 1994 en France, propose divers instruments financiers destinés à favoriser l'investissement. Fin 1995, la Suède a lancé un programme qui prévoit des dispositions fiscales spéciales et des mesures destinées à faciliter l'accès au capital-risque. Le Royaume-Uni a, quant à lui, mis en place deux nouveaux dispositifs, le *Enterprise Investment Scheme* et les *Venture Capital Trusts*, qui accordent des avantages fiscaux à ceux qui investissent dans les PME.

Les sociétés étrangères sont, elles aussi, sollicitées en tant que sources d'investissement et d'emploi. De nombreux pays assouplissent les règles relatives aux participations et à l'investissement étrangers ainsi que le contrôle des mouvements de capitaux de façon à créer un environnement favorable aux activités internationales. Les pays se font concurrence pour attirer les entreprises multinationales, comme en témoignent notamment les efforts de promotion intenses déployés par les trois pays scandinaves. A travers son programme d'antennes régionales (incitations fiscales et simplification des procédures d'immigration), l'Aus-

tralie veut inciter les sociétés étrangères à installer sur son sol leur filiale pour la région Asie-Pacifique. L'Autriche a publié un guide destiné à faire connaître aux investisseurs étrangers les possibilités qu'elle leur offre, et les Pays-Bas tentent d'attirer les entreprises spécialisées dans les technologies de pointe en leur accordant des avantages fiscaux.

## Systèmes nationaux d'innovation

Les stratégies adoptées par les pays de l'OCDE pour améliorer leur compétitivité accordent souvent une place centrale à la technologie. L'aide publique à la R-D reste ainsi une priorité malgré les contraintes budgétaires. Cependant, on s'attache désormais davantage à améliorer le rendement de la R-D, en diffusant des technologies dans toute l'économie et en établissant des liens entre chercheurs et institutions dans les secteurs public, privé ou universitaire<sup>6</sup>. En 1995, le gouvernement australien a annoncé une série de nouvelles mesures destinées à faciliter la diffusion des technologies et la commercialisation des produits de la recherche. Le Danemark a dévoilé la même année une nouvelle stratégie nationale de R-D, dont l'objectif est de stimuler les transferts de technologies et l'innovation. Un livre blanc publié récemment aux Pays-Bas, *Knowledge in Action*, présente diverses mesures pour améliorer les performances de l'industrie dans une société du savoir.

Les services de conseil, financés intégralement ou partiellement par les pouvoirs publics, sont l'un des principaux moyens utilisés pour faire adopter et diffuser les nouvelles technologies. Un pro-

1. *Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie*, Les éditions de l'OCDE, Paris, à paraître 1996.

2. Voir pp. 11-15.

3. Mario Pezzini, «Les entreprises et le tissu local», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 197, décembre 1995 -janvier 1996.

4. Jean Guinet, «Le financement de l'innovation», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 194, juin-juillet 1995.

5. Andrea Goldstein et Giuseppe Nicoletti, «Italie: le pouvoir dans les entreprises», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 192, février-mars 1995.

6. Rauf Gönenç, «Politique industrielle : une nouvelle approche», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 187, avril-mai 1994.





# Industrie : créer un environnement favorable



Domenil/Campagne

De nouveaux programmes aident les PME à commercialiser les résultats de la recherche des grands laboratoires publics.

gramme autrichien aide les entreprises à résoudre les problèmes d'organisation et de gestion posés par l'acquisition et l'utilisation des nouvelles technologies. Au Royaume-Uni, les conseillers en innovation et applications technologiques du *Business Links Network* expliquent aux entreprises comment avoir accès aux nouvelles technologies. Les États-Unis ont mis sur pied un partenariat pour l'accès des entreprises manufacturières aux technologies, grâce auquel des conseillers interviennent dans tout le pays pour évaluer les besoins techniques des entreprises, les aider à choisir leurs équipements et à mettre au point des solutions à leurs problèmes de fabrication. Le Canada gère depuis longtemps un programme d'aide à la recherche industrielle (IRAP) qui s'appuie sur un réseau de conseillers chargés de guider les entreprises qui souhaitent utiliser les nouvelles technologies pour accroître leur efficacité et leur productivité.

Beaucoup de PME n'effectuent que très peu de R-D et n'ont qu'un accès limité aux technologies en raison d'un manque de ressources humaines ou de capitaux ou de l'absence de tradition

dans le domaine de la recherche. C'est pourquoi de nombreux pays de l'OCDE s'efforcent de tisser des liens entre les entrepreneurs et les milieux de la recherche, de diffuser les technologies et d'accroître les ressources qui leur sont consacrées<sup>7</sup>. Au Danemark, par exemple, des instituts de recherche technologique contribuent au transfert de technologie entre les instituts de recherche publics et les PME. La Norvège a mis en place des programmes en faveur de l'innovation et de l'entrepreneuriat (FORNY) qui ont pour but d'accélérer la commercialisation des produits de la recherche publique par des PME. En Autriche, l'association pour la modernisation des techniques de production finance des projets de coopération technique entre petites et grandes entreprises. Les Centres de ressources technologiques, implantés dans les régions, diffusent les technologies auprès des PME françaises.

Mais pour qu'il y ait innovation, il faut aussi un retour d'information au sein du système de recherche, et entre les producteurs et les consommateurs. C'est la

raison pour laquelle les pouvoirs publics s'efforcent, dans de nombreux pays de l'OCDE, de créer des synergies entre les secteurs public, privé et universitaire afin de développer des produits ou des procédés nouveaux, par exemple des techniques destinées à réaliser des économies d'échelle pour la fabrication de circuits intégrés. Beaucoup de pays financent partiellement les projets de recherche en coopération, associant des industriels et des instituts de recherche publics, et ont mis en place à cette fin des dispositifs tels que le programme de contrats de développement danois ou les centres de compétence suédois. D'autres mettent en contact producteurs et utilisateurs de technologies par l'intermédiaire de réseaux informels, comme les réseaux technologiques en Australie et au Canada, dont on trouve aussi des équivalents en Grèce et au Portugal. D'autres encore se servent des technologies de l'information pour

créer des réseaux de communication reliant les universités et les centres de recherche, comme les réseaux Supernet au Royaume-Uni, Switch en Suisse ou Renater en France.

## Une aide différente

Si l'aide directe à l'industrie ne privilégie plus la protection de secteurs traditionnels ou en déclin, elle n'a pas pour autant disparu. Mais elle a désormais vocation à aider les industries de base à se moderniser pour pouvoir affronter la concurrence internationale. Le textile et l'habillement, la construction navale, la sidérurgie, la sylviculture et l'industrie alimentaire peuvent ainsi recevoir des subventions, généralement réglementées par des accords commerciaux régionaux et multilatéraux, qui sont destinées à faciliter leur restructuration. Comme le poids de ces industries dans l'économie locale est souvent important, l'aide entre généralement dans le cadre des politiques de développement régional et est parfois associée à des programmes de l'Union européenne. Le Portugal a ainsi mis sur pied un ensemble de programmes d'aide à la reconversion industrielle : «ReText» s'adresse aux régions dominées par l'industrie textile, «ReChar 2» aux régions charbonnières et «ReSider 2» aux régions sidérurgiques. En Espagne, un programme a été mis en place en faveur des entreprises du secteur textile et habillement situées dans des régions sinistrées.

Les politiques sectorielles sont de plus en plus ciblées sur les industries nouvelles faisant appel à des technologies génériques, par exemple la fabrication de matériaux nouveaux, les biotechnologies et les technologies de l'information. Le Portugal a lancé un projet destiné à rapprocher les entreprises spécialisées dans les technologies de l'environnement et les fabricants de biens d'équipement afin de favoriser l'émergence d'un secteur d'éco-industries alliant, par exemple, les techniques de contrôle de la pollution et la fabrication de matériel. Le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis ont pris des initiatives similaires. Quant au secteur des technologies de l'information, il est peut-être celui auquel les gouvernements s'intéressent le plus à l'heure actuelle<sup>8</sup>. Tous les grands pays de l'OCDE sont en train de développer leurs infrastructures – matériel informatique et de communication, logiciels, services, normes et cadre

7. Gabriel Drilbon et Marie-Florence Estimé, «PME : information technologique et compétitivité», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 182, juin-juillet 1993.

8. *Les perspectives des technologies de l'information*. Les éditions de l'OCDE, Paris, 1995.





C'est dans le cadre de leur politique régionale et non pas industrielle, que l'Espagne et le Portugal soutiennent les entreprises du textile dans des régions à chômage élevé.

réglementaire – afin de favoriser l'émergence de la «société de l'information».

Plusieurs pays de l'OCDE s'efforcent également de repérer et d'aider les «pôles industriels stratégiques», soit des groupements de fournisseurs qui travaillent en liaison avec des industries utilisatrices en aval, démarche qui permet d'économiser des ressources et peut avoir des retombées positives sur l'emploi et le développement technologique. Ainsi l'Autriche a-t-elle élaboré une politique d'aide aux entreprises qui ont établi entre elles des liens horizontaux, verticaux ou transversaux dans des secteurs comme le travail du bois, la fabrication de pâte à papier ou les télécommunications. Les projets de groupements d'entreprises initiés aux Pays-Bas encouragent les partenariats entre entreprises innovantes qui associent fabricants, fournisseurs et clients, et dont le but est de développer de nouveaux produits dans le domaine alimentaire, par exemple.

La politique du Danemark est centrée sur les «bastions» de l'économie nationale, c'est-à-dire les secteurs les plus performants (boissons et produits alimentaires, services sociaux et de santé, transports et télécommunications) ; ils bénéficient d'aides à la formation, à la recherche et au développement des infrastructures. La Belgique a décidé d'orienter son aide vers des secteurs – agro-alimentaire, multimédia et mécanique de précision – caractérisés par l'importance de leurs liens avec d'autres secteurs, en amont ou en aval, afin d'obtenir des effets multiplicateurs sur l'ensemble de l'économie.

Les programmes sectoriels prennent de plus en plus fréquemment la forme de partenariats avec l'industrie, l'État jouant le rôle de catalyseur afin

de stimuler le développement industriel ou technologique dans des directions précises. Cette démarche a un caractère moins interventionniste et revient moins cher que les formes d'aide publique utilisées auparavant.

Une initiative exemplaire dans ce domaine est le *Sponsorship Programme* britannique, à travers lequel l'État et l'industrie mettent leurs compétences communes au service de l'amélioration de la compétitivité de secteurs tels que l'industrie pharmaceutique, l'aérospatiale et la construction. Un autre exemple de partenariat entre les pouvoirs publics et l'industrie est le *Clean Car* aux États-Unis, dont le but est de mettre au point une nouvelle génération de véhicules à moteur. À travers leur programme Conditions-cadres de la compétitivité sectorielle, les pouvoirs publics canadiens définissent avec les entreprises des stratégies de développement commercial : ils fournissent à des secteurs déterminés des informations ou études prévisionnelles des technologies qui seront indispensables pour répondre aux besoins futurs de l'industrie.

Ces accords de partenariat préfigurent les politiques industrielles du siècle prochain, qui prendront la forme d'une coopération moins formelle entre l'État et l'industrie visant à résoudre en commun les problèmes posés par le changement technologique et la mondialisation.

■ ■

Les économies de l'OCDE étant de plus en plus fondées sur le savoir, la transformation des modes d'organisation du travail et le développement des ressources humaines, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des entreprises, deviennent des condi-

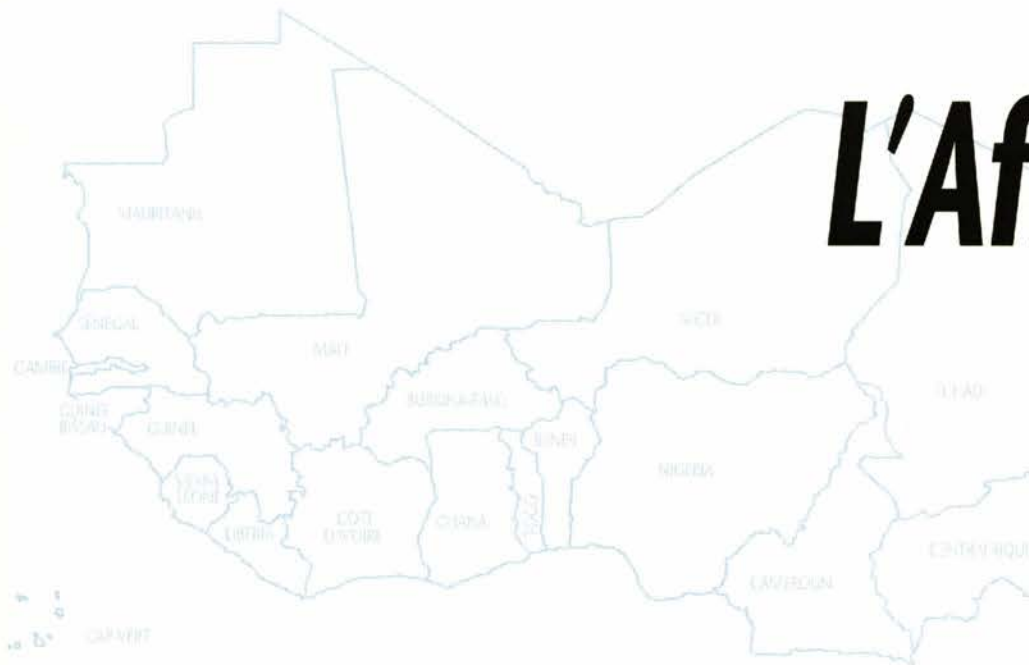
tions indispensables à de meilleures performances par l'industrie. L'amélioration des conditions de base de la croissance et de la création d'emplois est devenue une composante à part entière des politiques scientifiques, technologiques et industrielles. Elle continuera à être le moteur de la transformation des systèmes de production et d'innovation. ■



#### BIBLIOGRAPHIE OCDE

- Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie, à paraître 1996
- Hanspeter Gassmann, «Globalisation et compétitivité industrielle», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 197, décembre 1995-janvier 1996
- Mario Pezzini, «Les entreprises et le tissu local», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 197, décembre 1995-janvier 1996
- Une pénurie de capitaux à l'échelle mondiale dans le futur : réalité ou fiction ?, 1995
- Barrie Stevens, «Une pénurie mondiale de capitaux ?», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 196, octobre-novembre 1995
- La dimension économique de l'échange de données informatisées, OCDE/ISO, 1995
- Perspectives des technologies de l'information, 1995
- Jeremy Beale, «L'explosion de l'information», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 196, octobre-novembre 1995
- La consultation du public pour la prise de décisions en matière de réglementation, 1995
- La gestion publique en mutation : les réformes dans les pays de l'OCDE, 1995
- Scott Jacobs et Juhani Korhonen, «Réglementation : consulter le public», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 195, août-septembre 1995
- Les systèmes nationaux de financement de l'innovation, 1995
- Jean Guinet, «Le financement de l'innovation», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 194, juin-juillet 1995
- Études économiques de l'OCDE : Italie, 1995
- Andrea Goldstein et Giuseppe Nicoletti, «Italie : le pouvoir dans les entreprises», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 192, février-mars 1995
- Rauf Gönenç, «Politique industrielle : une nouvelle approche», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 187, avril-mai 1994
- Les petites et moyennes entreprises : technologie et compétitivité, 1993
- Gabriel Drilhon et Marie-Florence Estimé, «PME : information technologique et compétitivité», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 182, juin-juillet 1993.





# L'Afrique de

**U**ne image de crise s'impose aujourd'hui lorsque l'on regarde l'Afrique. Les manifestations qui semblent les plus significatives de l'évolution du continent convergent vers le désordre et la violence : conflits ethniques, pauvreté massive, mégapolisation anarchique, désertification, dépérissement des sociétés traditionnelles... Dans tous les domaines – politique, social, économique, financier, alimentaire, éducatif, sanitaire, etc. –, les situations de crise se multiplient et semblent investir progressivement l'ensemble du fonctionnement des sociétés africaines. L'évolution du continent est de ce fait couramment perçue comme un chaos imprévisible ou parfois comme un processus de régression.

L'évolution de l'Afrique perd toute lisibilité et devient une somme d'événements. Or le continent n'évolue pas sous les seuls effets des soubresauts de la conjoncture internationale, des choix politiques de ses dirigeants et des crises sociales épisodiques qui le parcourent. Il est également mû par de puissantes forces de transformation internes. En particulier, il est soumis conjointement à une double mutation d'une extrême rapidité. Une phase de peuplement d'abord. Cela peut être résumé par le décuplement de sa population en un siècle (1930–2030) et le centuplement de sa population urbaine sur la même période (graphique). La population du continent est en passe de devenir majoritairement urbaine très peu de temps après avoir été presque exclusivement rurale<sup>2</sup>. En Afrique de l'Ouest, par exemple, 85 % de la population résidaient en zone rurale en 1960. En 2020, le niveau d'urbanisation se situera probablement autour de 60 %<sup>3</sup>.

Dans le même temps, l'Afrique poursuit une autre évolution majeure : son intégration à l'économie mondiale. Portée par le mouvement général de globalisation économique, l'ouverture de l'Afrique au monde a été accentuée par ses évolutions propres : décolonisation, « balkanisation », perméabilité aux échanges de biens et d'information, urbanisation et concentration du peuplement,

Jean-Marie Cour, polytechnicien, ingénieur général des Ponts et Chaussées, est l'inspirateur de l'étude *West Africa Long Term Perspective Study* (Waltps) ; il est détaché au Club du Sahel. David Naudet, économiste au groupe d'intérêt scientifique DIAL, est l'un des principaux rédacteurs de l'étude.

Jean-Marie Cour et David Naudet

*L'étude des perspectives de l'Afrique de l'Ouest, que l'OCDE est sur le point de publier, propose une vision originale des transformations en cours dans cette partie du monde. Portant sur un espace régional de 19 pays et sur une longue période – 1960 à 2020 –, elle s'écarte volontairement des analyses habituelles par pays, centrées sur des situations conjoncturelles. Elle suggère de nouveaux instruments de mesure, mieux à même de cerner l'importance de l'activité économique « informelle », la trame de l'économie de l'Afrique de l'Ouest.*

*Cette approche conduit à un diagnostic moins pessimiste que l'image que les spécialistes donnent en général de l'Afrique. Elle met en évidence le dynamisme de sociétés qui traversent, en quelques décennies seulement, une phase de transformation structurelle qui, dans la plupart des autres régions du monde, s'est étalée sur des périodes beaucoup plus longues – transition démographique, urbanisation, développement de l'économie de marché, changement des systèmes sociaux et politiques...*

*Sans minimiser les tensions liées à ce processus, l'étude montre que l'urbanisation est, en Afrique de l'Ouest, comme ailleurs, l'une des conditions du développement, notamment rural. Elle met en évidence l'émergence de la compétition économique et sociale à tous les échelons de la société et le rôle considérable que le secteur privé et les collectivités locales sont appelés à jouer à côté des États<sup>1</sup>.*



# L'Ouest – horizon 2020

progression du niveau d'éducation, contact avec le système d'aide international, etc. En 1960, les pays africains n'entretenaient guère de relations qu'avec les pays voisins (migrations) et les puissances coloniales respectives. Actuellement, le continent apparaît largement ouvert au monde, d'un point de vue migratoire, commercial et culturel.

Ces deux profondes mutations ont pour conséquence de transformer radicalement le système de fonctionnement des sociétés africaines. Auparavant, des communautés de faible taille et peu reliées entre elles, majoritairement rurales, reposaient sur la base de l'unité en leur sein, de la complémentarité avec les communautés voisines, et fonctionnaient par l'arbitrage et le consensus restreints, fondés sur l'omniprésence des liens sociaux et familiaux. Aujourd'hui, les agglomérations de population sont nombreuses, diversifiées, proches les unes des autres, connectées à des marchés de plus en plus enchevêtrés, intégrées dans des cadres et des institutions communs, en contact avec l'ensemble du monde. On peut dire en résumé que la compétition investit progressivement le fonctionnement des sociétés de l'Afrique de l'Ouest.

Il s'agit d'une transformation brutale. En l'espace de quelques générations, non seulement le cadre de vie, la relation à l'extérieur ont profondément changé pour les populations africaines, mais le fonctionnement même de la société – les rapports sociaux, le sens de l'activité économique – s'est aussi radicalement modifié. Un tel changement ne peut que générer des déséquilibres majeurs. Le fossé entre les générations est profond. La compétitivité n'a encore guère pénétré les fondements du système économique. Lorsqu'elles ne le refusent pas, les institutions, et en premier lieu les gouvernements, tentent avec peine de suivre le changement plutôt qu'elles ne l'encadrent ou le conduisent.

Cette mise en perspective longue peut expliquer la répétition des crises actuelles. Elle peut surtout permettre de comprendre et d'apprécier

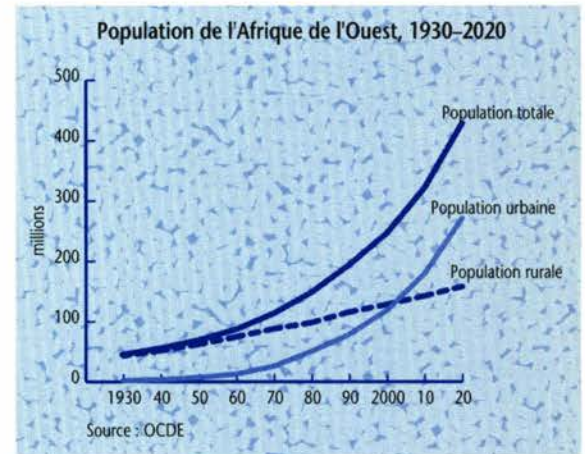
différemment l'apparent désordre que présentent les sociétés africaines. Ce désordre n'est pas le chaos car il a un sens. Il est inscrit dans un mouvement des sociétés africaines : de l'unité à la diversité, et à l'organisation de la société civile ; de l'autoconsommation et l'échange complémentaire à l'échange concurrentiel, et à l'installation du marché ; du recours à l'arbitrage au recours aux règles, et à l'installation du droit ; de la décision par consensus restreint à la décision par choix collectif, et à l'installation des institutions démocratiques ; de l'omniprésence du lien social traditionnel à l'anonymat, et à la naissance du contrat. Sur la longue durée, il n'est guère contestable que les sociétés africaines soient, quelques exceptions mises à part, engagées dans un tel mouvement.

## Un désordre foisonnant

Le désordre des sociétés africaines n'est pas qu'inhibition, il est aussi foisonnement. Aux attitudes de refus ou de passivité devant les transformations et aux violences qu'elles peuvent susciter, s'opposent de nombreux comportements d'adaptation et d'innovation. On peut voir cela dans tous les domaines. Pour beaucoup de gouvernants, d'experts et pour les opinions publiques occidentales, l'agriculture africaine est dans une situation catastrophique. Ses traits dominants sont la grande

pauvreté et la malnutrition, la destruction de l'environnement, l'absence de modernisation, tandis que les citadins se nourrissent largement de produits importés. La Banque mondiale affirme ainsi que le produit agricole africain (au sud du Sahara) aurait progressé au rythme moyen de 1,5 % au cours des vingt-cinq dernières années, soit une détérioration de 40 % du produit par habitant<sup>1</sup>.

La réalité est beaucoup plus nuancée. Les citadins africains se nourrissent essentiellement de pro-



ductions locales. Les importations alimentaires africaines ont augmenté très lentement ces deux dernières décennies, plus lentement que dans toutes les autres régions du monde. De ce fait, l'urbanisation apparaît comme une des principales chances de l'agriculture. Non seulement par ses effets sur la demande et la division du travail, mais aussi par les transactions et l'investissement portant sur le foncier, pour bonne part d'origine urbaine. Les systèmes agricoles périurbains connaissent des transformations spectaculaires, notamment en ce qui concerne la production de légumes et de fruits, et le petit élevage. Même dans certaines zones rurales, quelques spécialistes n'hésitent plus à parler de révolution verte pour qualifier les évolutions agricoles. Cela a été récemment le cas dans certaines zones du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, du Zimbabwe et de plusieurs pays du Sahel.

suite p. 24

**When we have made an experience or a chaos into a story we have transformed it, made sense of it, transmuted experience, domesticated the chaos.**

**Ben Okri, Birds of Heaven**

1. *L'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2020*. Les éditions de l'OCDE, Paris, à paraître 1996. Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet Cnergie mis en œuvre par la BAD (Banque africaine de développement) en coopération avec le CILSS (Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel) et le Club du Sahel-OCDE. Elle a été réalisée par une équipe multidisciplinaire internationale coordonnée par Anne de Lattre, Brab Mabamane, Jean-Marie Cour et Jean-Marc Pradelle. Elle a bénéficié de financements de l'Union européenne, de la Banque mondiale et des agences de coopération américaine, belge, canadienne, française et néerlandaise.

2. Nicole Massignon, «L'explosion urbaine dans le tiers monde», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 182, juin-juillet 1993.

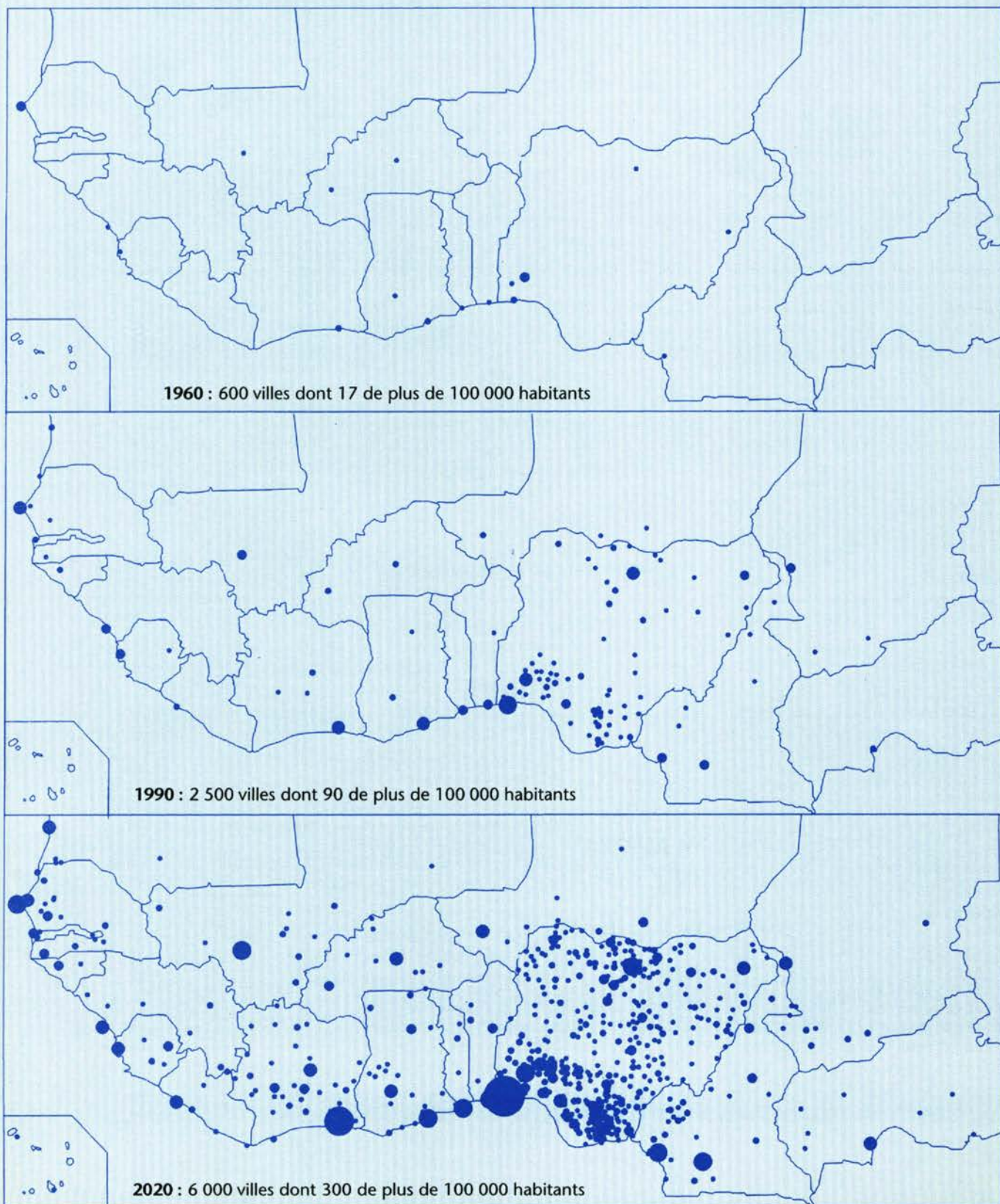
3. Benoît Kalasa, «Description du peuplement en Afrique de l'Ouest. Commentaire de la base de données», document de travail Waltps n° 1, Club du Sahel-OCDE, 1993 ; disponible gratuitement auprès du Club du Sahel.

4. «Un continent en transition», Banque mondiale, Washington DC, 1996.



# Évolution du réseau des villes de plus de 100 000 habitants en Afrique de l'Ouest 1960-1990 et projection 2020

## Population des villes



Source : CINERGIE BAD/OCDE/CILSS et Club du Sahel-OCDE



## ZOOM

## L'agriculture se spécialise autour des marchés

Serge Snrech

La région ouest-africaine est au milieu d'une transition rapide. Tandis que la population rurale croît rapidement, conduisant inexorablement à la saturation des ressources naturelles, la région passe en quelques décennies d'une agriculture dominée par les stratégies d'auto-provisionnement à une agriculture guidée par le marché. L'étude des perspectives en Afrique de l'Ouest a essayé de comprendre les effets de ce développement simultané de contraintes (la pression foncière) et d'opportunités (le marché). Pour ce faire, un indicateur a été créé : la « tension de marché », qui illustre l'attraction qu'exerce la demande urbaine en tout point de l'espace rural (cartes ci-contre). Il en ressort une forte corrélation entre proximité des marchés, densité de population rurale et productivité agricole. Le rôle essentiel du marché dans les progrès de la productivité agricole est ainsi mise en évidence.

C'est surtout à proximité des grandes agglomérations, là où les débouchés sont suffisamment fiables et rémunérateurs, que l'on voit se développer de véritables stratégies de production commerciale de surplus vivriers. Dans les pays les plus urbanisés de la région (Côte d'Ivoire et Nigeria), les cultures vivrières de rente se sont développées à grande échelle et fournissent la plus grande partie des besoins alimentaires nationaux.

Autour de ces marchés, on observe une double évolution : les produits alimentaires les plus intensifs en main-d'œuvre (maraîchage, fruiticulture, petit élevage, produits laitiers) tendent à se concentrer dans les zones denses périurbaines et les revenus qu'ils dégagent sont complétés par des activités non agricoles (commerce, transformation des produits agricoles, emplois urbains). En revanche, les produits pour lesquels on peut plus facilement substituer du capital au travail et réaliser des économies d'échelle substantielles, en particulier les céréales, tendent à se localiser dans une deuxième couronne où les contraintes foncières sont moins fortes, dans des exploitations plus grandes et plus capitalisées que la moyenne, souvent en synergie avec des cultures d'exportation. Plus loin encore, certaines régions tirent partie de leur conditions écologiques pour proposer des produits spécifiques (bétail, oignons, cultures de contre-saison) et luttent de cette façon contre leur enclavement.

Pourtant, faute d'un accès aux marchés (faible taille de ceux-ci ou manque d'accès aux facteurs de production), la majorité des exploitations agricoles reste dominée par des stratégies d'autoconsommation et de minimisation des risques. Pour ceux-là, l'agriculture ne représente encore qu'un moyen de survie. A l'avenir, la

croissance et la fluidification progressive des marchés agro-alimentaires de la région devraient accélérer les spécialisations au sein du monde rural et entraîner une différenciation sociale accrue : même avec deux tiers d'urbains (scénario retenu pour 2020), les marchés resteront trop étroits pour que chacun y trouve sa place.

Il sera en tous cas de plus en plus difficile de penser les politiques agricoles à partir d'outils statistiques qui font plus ressortir les valeurs moyennes que les disparités géographiques et sociales, alors que ce sont ces dernières qui témoignent des évolutions les plus profondes de la région. La capacité de mieux identifier des groupes et des régions aux profils et besoins très différents sera probablement à l'avenir une condition du succès des politiques économiques comme des actions sociales.

I. Benoît Ninnin, «Géographie économique du milieu ouest-africain : marchés, peuplement, agriculture, routes. Eléments de modélisation 1960-1990» : document de travail Waltps n° 4, Club du Sahel-OCDE, 1994 ; disponible gratuitement auprès du Club du Sahel.

Serge Snrech est agronome. Il pilote au Club du Sahel les réflexions sur les transformations de l'agriculture sahélienne.

## Relancer la dépense publique locale par de nouveaux moyens de paiement

L'indigence actuelle de la plupart des collectivités locales d'Afrique apparaît aussi préoccupante que la pauvreté de leur population : par habitant, les collectivités locales ont des budgets qui sont de l'ordre de mille fois plus faibles qu'en Europe, alors qu'elles sont confrontées à des taux de croissance démographique de quelque 5 % par an. Moins une municipalité dépense, moins elle peut mobiliser de ressources, et moins elle est capable de concevoir l'avenir et de convaincre ses administrés de l'utilité du service public.

Comment rompre ce cercle vicieux ? Comment remédier durablement au sous-investissement public local ? La première mesure consiste à remettre les opérateurs économiques locaux au travail en donnant aux collectivités la faculté de dépenser à bon escient. Les besoins locaux sont

faciles à identifier et les moyens nécessaires pour la conception et la réalisation des travaux d'intérêt local (compétences, main-d'œuvre, matériaux) existent généralement. Sauf, bien souvent, les moyens de paiement : les économies locales manquent cruellement de liquidités. Alors que le secteur privé peut se débrouiller en recourant au troc ou à des mécanismes de financement informels (tontines, trafic illicite...), les collectivités locales ne disposent généralement pas de telles facilités.

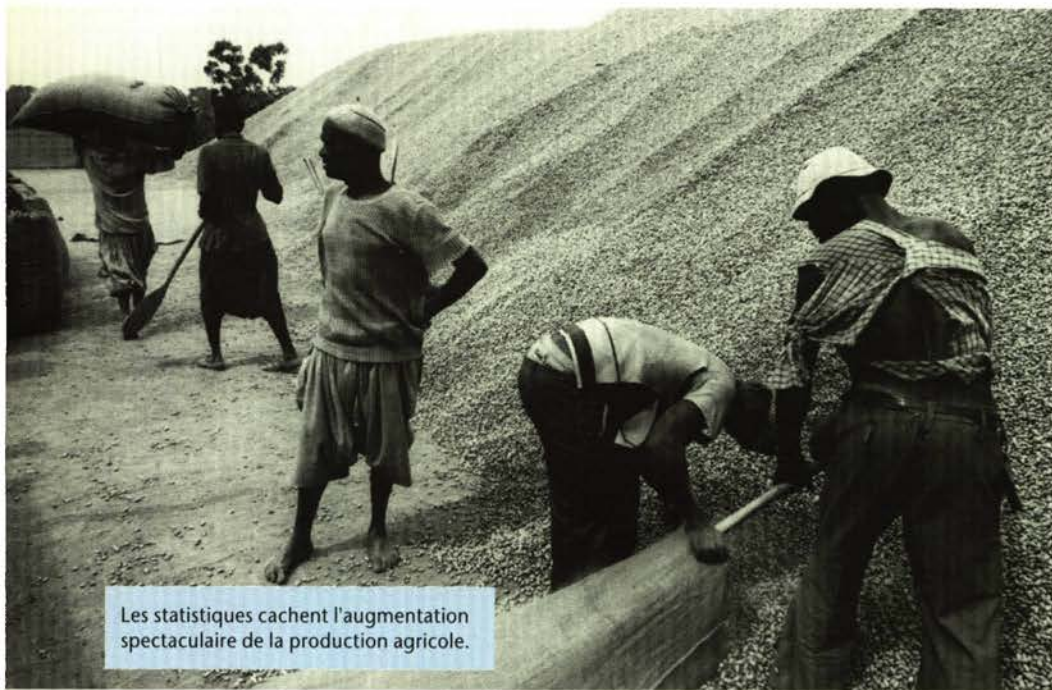
Dans quelles conditions des mesures d'ordre monétaire pourraient-elles aider à sortir de l'impasse actuelle ? Pourquoi ne pas expérimenter la formule consistant à mettre en circulation une sorte de «monnaie locale» à convertibilité limitée et différée dans le temps ? Une source d'inspiration serait à rechercher dans les solutions mises en œuvre en d'autres temps dans les pays aujourd'hui développés.

Ainsi, en 1685, Jacques de Meulles, intendant de justice, police et finances du Canada se trouve à court d'espèces nécessaires à l'achat des fourrures et au paiement de la solde des fonctionnaires, le navire qui devait apporter ces espèces de métropole ayant sans doute sombré. «Je me suis trouvé dans une très grande nécessité touchant la subsistance. Ne sachant plus à quel saint me vouer, l'argent étant dans une extrême rareté, je me suis imaginé de donner cours à des billets de cartes à jouer. J'ai rendu une ordonnance par laquelle j'ai obligé tous les habitants de recevoir cette monnaie en paiement, en m'obligeant en mon nom de rembourser lesdits billets plus tard. Personne ne les a refusés et cela a fait un si bon effet que, par ce moyen, les troupes ont vécu à l'ordinaire». Malgré la fureur du roi, les intendants qui se sont succédé ont continué à émettre de la monnaie de cartes jusqu'à ce que la marine anglaise évince la France du Canada. En 1763, par le traité de Paris, le roi de France s'engage à indemniser les porteurs en rachetant les cartes au quart de leur valeur nominale. Entre-temps, sur plus de soixante-dix ans, la Belle Province a pu prospérer et s'équiper grâce à cette monnaie-carton, dont le financier écossais John Law s'est inspiré.

Pourquoi les villes d'Afrique devraient-elles payer leur croissance au comptant (sans dépenser plus qu'elles ne génèrent de ressources), alors que les villes des pays développés se sont souvent équipées en créant les moyens de paiement nécessaires, soit sous forme d'emprunts jamais remboursés, soit par création monétaire pure et simple ? Ce qui n'implique pas nécessairement un surcroît d'inflation si, comme c'est souvent le cas, les entreprises locales fonctionnent aujourd'hui très en dessous de leur capacité.



# L'Afrique de l'Ouest – horizon 2020



Georg Gester/Rapho

Les statistiques cachent l'augmentation spectaculaire de la production agricole.

La même analyse vaut pour les évolutions sociales. On perçoit surtout la montée du radicalisme ethnique ou religieux, la violence désenchantée de la jeunesse ou la douloureuse agonie de traditions séculaires gangrenées par la pauvreté. On retient moins que l'organisation toute récente de la société civile en Afrique est extrêmement vivace. Un large tissu d'associations, le plus souvent communautés de choix et non d'origine, se met en place en Afrique pour répondre à certains besoins essentiels, pallier les insuffisances des services publics et tenter de promouvoir ses intérêts.

Deux exemples très différents, parmi cent, peuvent illustrer ce phénomène. Au Tchad, coupées de l'appareil d'État par la guerre civile, les associations de parents d'élèves sont parvenues à administrer le système éducatif, construisant 3 500 classes au cours des années 1980 et payant, au comptant et en nature, les salaires de 2 500 enseignants. Une association récente d'entrepreneurs, jeunes managers d'entreprises moyennes, compte aujourd'hui 300 membres de 11 pays différents d'Afrique de l'Ouest. Son objectif est de faire des affaires et du lobbying pour développer les échanges régionaux. Cette association a déjà réussi à peser concrètement sur les politiques nationales au Nigeria et au Ghana. Elle se propose d'obtenir des gouvernements qu'ils combattent la prévari-

ation et qu'ils suppriment les obstacles à la circulation des biens. Ces exemples s'opposent à l'idée trop répandue d'une société passive et victime, elles montrent une société qui résiste et s'adapte dans le premier cas, qui avance et se bat dans le second.

On pourrait multiplier des analyses identiques dans d'autres domaines. Le Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, peut, à lui seul, illustrer ce désordre tout à la fois créatif et effrayant. Pays de la violence, de la dictature militaire, d'un certain radicalisme ethnique, de la drogue, il est aussi celui d'un début de révolution verte, de l'émergence d'une industrialisation africaine dans une zone au sud-est du pays, appelée le Hong-Kong africain, d'une société civile foisonnante (y compris dans le domaine des droits de l'homme), d'une presse de qualité. Le Nigeria est un pays à risque dans tous les sens du terme, les profits boursiers y ont été parmi les plus élevés du monde sur l'année écoulée.

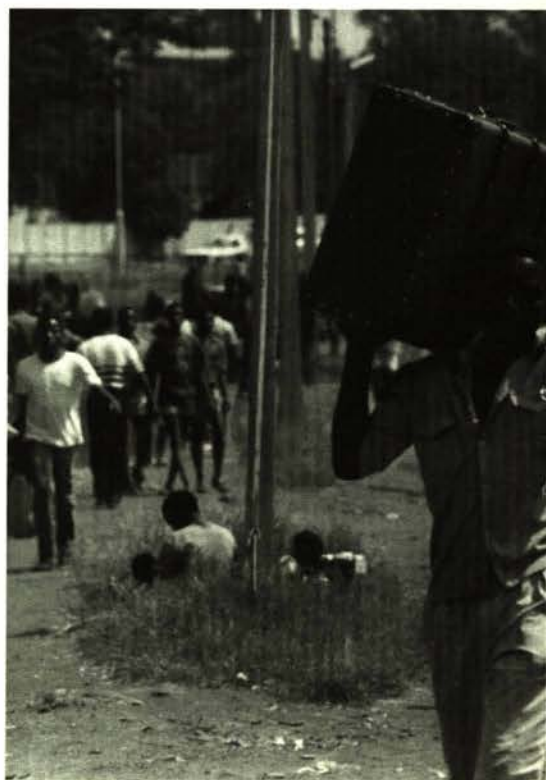
## Changer de regard pour comprendre ...

Pourquoi ne retient-on de toutes ces évolutions ni le sens, ni la diversité, mais seulement les manifestations les plus inquiétantes ? Est-ce parce

qu'elles sont de loin les plus nombreuses et significatives ou parce que nous ne voyons que ce que nous nous sommes préparés à voir ? On ne peut juger de l'évolution d'une société que par rapport à l'image *a priori* qu'on se fait de cette évolution. Les événements qui se situent dans ce cadre infirment ou confirment l'idée que l'on se faisait, mais ce qui se passe en dehors n'est perçu que comme un écho lointain.

L'exemple des systèmes d'information statistiques africains illustre parfaitement ce phénomène. A l'heure où ils ont été créés, on attendait clairement le développement dans un certain nombre de domaines précis : les services publics étatiques, un secteur moderne à capitaux largement publics ou étrangers, un secteur d'exportation minier ou agricole, quelques activités agricoles comme les grandes cultures céréalières ou l'élevage de bovins. Tous ces domaines ont connu des évolutions plus ou moins défavorables, et cela est dûment enregistré par les systèmes d'information.

Mais, à côté, des dynamiques importantes ont émergé : dans le secteur des petites entreprises, dans la société civile, productrice de services pu-





blics, dans de multiples activités agricoles secondaires (légumes) ou nouvelles (maïs). Les systèmes d'information n'étaient pas conçus pour mesurer cela et ils ne l'ont pas fait. Le constat d'échec établi par les statistiques officielles atteste donc avant tout que le développement que l'on attendait ne s'est pas réalisé, mais il reflète de manière lointaine la réalité de l'économie africaine.

On peut sans doute dire la même chose de beaucoup d'analyses économiques, politiques et sociales qui sont faites sur l'Afrique. Elles reposent inconsciemment sur une image d'avenir du continent faite de chaos, de violences et d'appauvrissement massif. Tout ce qui confirme cette image est perçu avec acuité et tenu pour significatif. Ce qui infirmerait directement cette image – stabilité sociale et politique, croissance économique soutenue – serait également perçu, mais comment l'imaginer dans cette période de bouleversement ? En revanche, ce qui est en dehors du champ de vision n'apparaît pas. Ce qui est enfoui dans le désordre ne retient pas l'attention. Le mouvement général d'ensemble n'est pas regardé et n'est donc pas vu. Si l'on veut voir l'Afrique différemment, il

## ZOOM

### Organiser les transferts internationaux de ressources

*Entre 1950 et 2020, la population urbaine de l'ensemble des pays en développement aura été multipliée par vingt – celle de l'Afrique subsaharienne par plus de trente. Dans cette région où l'accumulation de capital physique est restée longtemps très modeste, il est urgent de construire un cadre de vie (infrastructures, bâtiments) permettant à la population de s'installer, à la division du travail de s'opérer et au marché de se développer. C'est dans le cadre ainsi créé que les investissements plus directement productifs peuvent se développer. Alors que les besoins d'investissement de peuplement se sont fortement accrus au cours des deux dernières décennies, les transferts de ressources financières extérieures nettes par habitant à destination des pays en voie de peuplement se sont fortement contractés. Les prêts non concessionnels, dont la durée d'amortissement et les taux sont inadaptés aux investissements de peuplement, se traduisent souvent par des transferts négatifs nets.*

*Le besoin de financement extérieur net de l'Afrique de l'Ouest correspondant aux seuls investissements de peuplement est de l'ordre de 3 à 4 % de son produit régional brut réel<sup>1</sup>. C'est donc au total de 5 à 7 milliards de dollars, croissant à 5 % par an, que la région doit recevoir, et l'on sait qu'elle ne peut compter avant longtemps sur un apport net significatif d'investissements directs étrangers pour financer ses infrastructures<sup>2</sup>. Comment assurer une meilleure prévisibilité et une plus grande régularité dans le temps des transferts nets qui lui sont nécessaires, tout en évitant le piège de l'endettement croissant ? Puisque le besoin de financement résultant du peuplement est durable et non conjoncturel, la solution la plus simple serait de recourir systématiquement à des transferts officiels non remboursables, et ce aussi bien pour les pays les moins avancés que pour les pays à revenus intermédiaires, qui sont aussi des pays d'immigration. La vocation première de l'aide publique au développement devrait d'ailleurs être de contribuer à l'équipement du territoire et au maintien de conditions propices à l'initiative privée et à la mobilité des facteurs, y compris la population, dans l'espace régional.*

*Comment financer de tels transferts, alors que les pays riches s'éloignent de plus en plus de l'objectif de 0,7 % de leur PIB à consacrer à l'aide publique au développement et qu'ils assortissent leur aide de conditionnalités de plus en plus contraignantes ?*

*La manière la plus simple et la plus efficace d'organiser ces transferts publics est de recourir à la création de droits de tirage spéciaux (DTS). Les DTS ainsi créés constituent des créances sur les économies des pays à monnaie de réserve et opèrent donc un prélèvement sur la richesse de ces pays et sur les détenteurs des monnaies de réserve. Un tel prélèvement serait à la fois logique, modeste et efficace. Logique, car le peuplement est un problème qui engage la responsabilité de tous les pays, riches et pauvres. Et les transferts sont, d'une certaine façon, le « prix à payer » par les pays riches en contrepartie des restrictions imposées aux migrations internationales, dans un monde caractérisé par ailleurs par la libre circulation des facteurs autres que les personnes. Rapporté au volume de l'activité des pays riches, ce prélèvement serait modeste, par comparaison avec l'effort consenti dans le passé, soit pendant la période de peuplement du nouveau monde, soit pendant les périodes de reconstruction suivant les grands conflits. Enfin, la relance des dépenses d'infrastructure aurait des retombées positives immédiates et indirectes sur l'économie des pays riches, et le prélèvement correspondant serait sans doute moins inflationniste que les pratiques actuelles de financement par emprunt, suivi de réajustements et d'abandons de créances.*

1. Jean-Marie Cour, « Analyse démo-économique rétrospective et esquisse d'image démo-économique à long terme de la région Afrique de l'Ouest », document de travail Waltps n° 2, Club du Sahel-OCDE, 1993 ; disponible gratuitement auprès du Club du Sahel.

2. Jean-Marie Cour et David Naudet, « Le financement extérieur du développement en Afrique de l'Ouest : étude des transferts et réflexion sur l'aide au développement (1960-1990) », document de travail Waltps n° 6, Club du Sahel-OCDE, 1994 ; disponible gratuitement auprès du Club du Sahel.

Pourquoi la croissance urbaine ne serait-elle pas en Afrique la force motrice de la transformation de la société, comme elle l'a été en Occident ?

J. Maillard/BIT



# L'Afrique de l'Ouest – horizon 2020



Les petites entreprises sont un élément important du dynamisme émergeant de l'Afrique.

faut auparavant changer l'image inconsciente que l'on se fait de son avenir.

## ... de critères pour juger

Cela explique pourquoi des évolutions, qui sont en général jugées positivement dans l'historiographie occidentale, sont perçues comme des facteurs négatifs en Afrique. Il en est ainsi des principales forces motrices de transformation du continent – densification du peuplement, urbanisation, internationalisation, compétition. Mais cela est vrai pour un grand nombre d'évolutions importantes ou mineures prenant place sur l'ensemble du continent. La multiplication des intermédiaires dans la circulation des biens, vue comme un signe de l'installation du marché dans l'Europe pré-capitaliste, est perçue en Afrique comme une anarchie entravant et l'autorité de l'État et l'activité économique. La mise en valeur des terres agricoles est vue comme une destruction de l'environnement. L'urbanisation est perçue comme la conséquence de mauvaises politiques. On pourrait multiplier à l'envie de tels exemples.

D'où vient cette perception si négative de l'évolution du continent africain de la part de la communauté internationale mais aussi de certains dirigeants ou intellectuels africains ? Elle procède

certainement en partie de la projection que l'on fait en permanence de ses propres problèmes sur le continent africain et du jugement en retour que l'on porte sur les « solutions » adoptées par l'Afrique. Pour s'en persuader, on peut examiner la succession des différentes priorités que le système d'aide internationale a affectées au développement. En caricaturant, dans les années 1950 la priorité allait aux infrastructures, puis dans les années 1960 à l'industrialisation, dans les années 1970 à la recherche d'un nouvel ordre mondial et à la dénonciation de l'échange inégal (après la crise pétrolière !), dans les années 1980 à la rigueur financière et la libéralisation. Dans les années 1990, les préoccupations semblent plus diverses mais on peut les regrouper dans les thèmes de la citoyenneté (démocratie, décentralisation, égalité des sexes, etc.), de la lutte contre la pauvreté et de l'environnement. Ce rapide aperçu est suffisant pour montrer que la communauté internationale occidentale a bien du mal à faire autre chose que de décliner son propre modèle.

L'Afrique est donc censée faire face à ces enjeux, qui ne sont pas forcément les siens. De plus, elle doit s'en acquitter par un sans-faute. Le développement qui lui est proposé à l'heure actuelle par la communauté internationale est un développement qui respecte l'homme et l'environnement (le développement humain durable des Nations unies), qui soit équitable, fait de participa-

tion et de démocratie. Quel contraste avec la situation réelle ! Comment juger de cette dernière à une telle aune ! Le défi (incontournable bien entendu !) devant lequel les spécialistes placent l'agriculture africaine n'est plus celui de la révolution verte, mais de la révolution doublement verte (respectueuse de l'environnement) ! A cette optique, l'Afrique ne peut être que toujours en retard et mal notée, et de ce fait décourager la bonne volonté de ses zélés précepteurs.

A côté d'exagérations manifestes, il y a là un véritable problème. La « philosophie » du développement est largement due aux institutions multilatérales, dont la légitimité est d'ordre éthique. Il leur est difficile de défendre ou d'encourager des processus qui ne soient pas bénéfiques simultanément sur tous les plans. Or l'histoire du développement nous montre que ces processus sont, jusqu'à un certain stade au moins, bien peu nombreux.

■ ■

Pour toutes ces raisons, la plupart des analystes se méprennent probablement sur ce qu'est en train de devenir le continent africain. Avant que les transformations majeures (peuplement, urbanisation, ouverture internationale, émergence de la compétition) ne soient accomplies, il est peu probable que la stabilité politique et sociale, la croissance économique régulière et soutenue, la préservation des équilibres financiers et naturels puissent s'installer. Si l'on continue à ne regarder que ces seuls signes comme témoins d'une évolution positive, alors l'impression de chaos et d'incompréhension perdurera. C'est à un bouillonnement et à un foisonnement que nous devons nous attendre, à un mélange de risques et de progrès. Alors nous serons en mesure de saisir les évolutions des sociétés africaines, d'en distinguer les grandes tendances, et peut-être d'accompagner la dernière scène de l'histoire universelle du développement. ■

### BIBLIOGRAPHIE OCDE

L'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2020, à paraître 1996  
Nicole Massignon, « L'explosion urbaine dans le tiers monde », l'Observateur de l'OCDE, n° 182, juin-juillet 1993.



# Le déclin des dépenses militaires dans les régions

Patrick Dubarle et Jacques de Saint-Martin

*«La paix inquiète la Bretagne», voilà comment un journal résume le paradoxe auquel sont confrontées les régions de la plupart des grands pays industriels face à la réduction des dépenses militaires. Fin de la guerre froide, modification de la nature des conflits, chute du mur de Berlin... les mesures de désarmement s'amplifient. Elles ont déjà des conséquences importantes<sup>1</sup>.*

Après les crises du charbon, de la sidérurgie et du textile, la «crise du militaire» a déjà frappé ou risque de frapper certains territoires dans l'Union européenne (UE) et en Amérique du Nord<sup>2</sup>. Les armées ont à faire face depuis quelques années à des réductions d'effectifs et les installations militaires cessant leurs activités ne sont plus des exceptions. En plus, les entreprises de défense confrontées à des réductions de commandes tendent à redéployer leurs forces et à concentrer leurs usines dans un nombre de sites plus limité. Elles cherchent certes à développer leurs exportations, mais doivent affronter une concurrence grandissante sur les marchés tiers dans des pays souvent déjà fortement équipés. Des prévi-

Patrick Dubarle travaille sur les questions de développement régional, service du développement territorial de l'OCDE. Jacques de Saint-Martin a été consultant pour l'étude dont s'inspire cet article, en collaboration avec l'Institut du développement régional et de l'espace européen.

sions font par exemple apparaître, entre 1993 et 1997, une baisse de 20 % du marché du Moyen-Orient<sup>3</sup>.

Les optimistes misent à terme sur de nombreuses retombées positives de la réduction des dépenses militaires : affectation à d'autres usages de masses financières considérables<sup>4</sup>, réorientation vers de nouvelles applications civiles des efforts de R-D, satisfaction de besoins émergents des populations par l'utilisation des compétences, des installations et des matériels rendus disponibles...

Il n'en demeure pas moins qu'à court terme, les sites et les régions touchés vont surtout en ressentir les conséquences négatives. Une ville frappée par la fermeture d'une usine ou d'une installation militaire doit assumer dans un délai rapproché non seulement des suppressions d'emplois, mais aussi une baisse de revenus de ses habitants, une réduction des rentrées fiscales et des déséquilibres économiques. Les commerçants, les entreprises sous-traitantes, voire toute la com-



ENARÉA

1. Reconversion des activités liées à la défense : pour une démarche micro-économique, document disponible gratuitement auprès du service du développement territorial de l'OCDE.

2. Aux États-Unis, des réductions d'effectifs se sont produites dès les années 60 (100 bases militaires ont été fermées entre 1960 et 1988).

3. Department of Trade and Industry, Londres.

4. D'après le BICC (Bonn International Center for Conversion), les «dividendes de la paix» (montant global des économies réalisées) seraient de l'ordre de 3 200 milliards de dollars pour la période 1987-2000.



# Le déclin des dépenses militaires dans les régions

Tatarnitor/REA



Le départ des militaires peut impliquer une baisse très importante de la demande locale de biens et de services.

munauté urbaine (grâce notamment à une meilleure infrastructure publique) bénéficiaient en effet des retombées du militaire. Pour combler le déficit qui va s'instaurer et maintenir son niveau de vie, la communauté en question devra donc chercher des solutions nouvelles.

Les territoires ne sont cependant pas affectés de la même manière. Tout d'abord, les activités militaires ont été souvent implantées dans des lieux particuliers et beaucoup de régions ne seront que très faiblement concernées par l'adaptation en cours. Il est ensuite nécessaire de faire une distinction entre les suppressions d'activités dans les installations militaires et celles intervenant dans les industries d'armement. La carte redessinée des casernes et des bases militaires fait apparaître des diminutions d'effectifs relativement disséminées. En revanche, les licenciements dans les entreprises liées à la défense sont plus concentrés et touchent donc un plus petit nombre de régions<sup>5</sup>. Par ailleurs, le poids économique de ces industries est plus important. Diverses études montrent ainsi que le coefficient multiplicateur (nombre total d'emplois menacés pour un emploi supprimé) se situe, dans une fourchette approximative de 1,1 à 1,5 en cas de réduction d'effectifs sur un site mili-

taire alors que la fourchette est de 1,7 à 2,0 en cas de licenciements dans une industrie d'armement.

## Reconversion des industries

Dans ce contexte, nombre d'entreprises de défense cherchent à réorienter leurs activités, ou au moins certaines d'entre elles, vers le civil. Stratégie difficile, car les caractéristiques du secteur militaire sont bien spécifiques<sup>6</sup> : en dehors de l'exportation, ces industries dépendent en majeure partie de budgets publics, les ventes reposant en général sur des relations personnalisées tissées au fil des années avec les «bons interlocuteurs». Par ailleurs, les importants investissements consacrés à la R-D et des productions en séries limitées conduisent à des coûts unitaires élevés. Les structures organisationnelles sont hiérarchisées et favorisent la spécialisation. La recherche militaire travaille en outre dans un univers bien particulier dominé par les normes, des exigences techniques spéciales, des différences temporelles – la compétitivité n'y a pas le même sens que pour les produits civils. Enfin, les notions d'indépendance et de secret ont fortement marqué les démarches

## ZOOM

### Reconversion du dépôt de munitions de Kevekaer- Twisteden en camp d'entraînement de trotteurs (Land de Rhénanie- Westphalie)

Le Land de Rhénanie-Westphalie se trouve aujourd'hui confronté à la réaffectation de près de 7 000 ha libérés par les militaires. Bien que des efforts considérables aient été faits (150 implantations réutilisées sur 350), une récente estimation laisse prévoir que 80 % des surfaces disponibles devront – autant que faire se peut – retourner à la nature faute de demande<sup>1</sup>. Le dépôt de munitions de Kevekaer-Twisteden, installé sur 160 ha (dont 85 boisés), comportait 15 km de voies goudronnées, 350 bunkers, un bâtiment administratif, des logements, des installations d'adduction d'eau et d'électricité.

Entrée en possession de cet ensemble en 1993, la commune de Kevelaer a pu intéresser un investisseur privé qui a décidé d'en faire l'acquisition en juin 1994. Cette société d'investisseurs, «Traberpark Den Heyberg Kevelaer GmbH», a pour projet de réaliser un centre d'entraînement pour trotteurs, huit stalles pour les chevaux dans chaque bunker, des pistes d'entraînement, des locaux pour l'administration et l'accueil, des logements pour le personnel et les usagers du centre (entraîneurs etc.).

La situation géographique est favorable, à proximité de plusieurs champs de course (Münchengladbach, Gelsenkirchen, Recklinghausen, notamment). Il n'existe pas d'installation comparable en dehors du centre de Grosbois en France. L'objectif serait d'accueillir 1 000 chevaux en 1997 avec un effectif de 200 personnes.

Certaines retombées sur l'économie locale sont escomptées :

- le centre doit constituer un lieu d'attraction touristique dans le cadre des efforts réalisés par la région du Niederrhein
- des emplois pourront être maintenus ou créés pour satisfaire les besoins du centre (alimentation des chevaux, paille, fournitures diverses).

1. «Konversionsbericht Band II – Folgen und Chancen des Truppenabbaus in Nordrhein-Westfalen», Ministerium für Wirtschaft, Mittelstand und Technologie des Landes Nordrhein-Westfalen, Hanovre, mars 1995 ; *Süddeutsche Zeitung*, 1-2 avril 1995.



industrielles. «Sauter le pas» vers le civil exige donc une véritable mutation des mentalités.

Pour alléger les coûts de restructuration des productions, les firmes s'efforcent également de privilégier les recherches à double usage militaire et civil (notion de dualité). La plupart des pays ont pris des mesures dans ce sens, mais les différences d'approche entre secteurs civil et militaire rendent souvent la valorisation complexe, voire trop coûteuse. Malgré quelques *success stories*, les résultats sont moins probants qu'espéré en raison, essentiellement, de lourdeurs institutionnelles : la dualité des technologies se situe souvent très en amont et concerne surtout les grandes entreprises, elles-mêmes solidement dotées en R-D.

## Dispositifs nationaux

Confrontés à la conversion du complexe militaro-industriel, les différents gouvernements ainsi que l'Union européenne ont mis en place des dispositifs spécifiques. Leur installation a été progressive car, si les apprentissages ont été réalisés sur le tas en un temps très court, les éléments de doctrine et de méthode ne se sont dessinés que petit à petit.

À l'échelon local, les interventions ont été, et continuent à être, guidées par un certain nombre de préoccupations essentielles : inscrire les dé-

5. Des analyses de la Commission européenne ont identifié, sur 184 régions, 19 potentiellement menacées par les restructurations des industries de défense et 31 particulièrement exposées du fait de l'importance de leurs installations militaires (l'Europe des 12). Ces régions ont été sélectionnées sur la base du critère de la part de l'emploi militaire dans l'emploi total, dès lors que le niveau atteint dépassait le double de la moyenne communautaire (Compétitivité et cohésion : tendances dans les régions, Commission européenne, Bruxelles, 1994).

6. Elhan B. Kapstein et C. Marshall Mills, «Conversion militaire dans les régions russes», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 192, février-mars 1995 ; Hans-Peter Gassmann, «Krasnojarsk-26», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 177, août-septembre 1992.

7. Les aides KONVER de la Commission européenne concernent des projets de reconversion permettant notamment : d'accélérer la diversification des activités locales pour diminuer la dépendance face à la défense ; d'encourager le développement d'entreprises viables et innovantes ; de mettre en œuvre une approche intégrée de la reconversion ; de mobiliser des fonds en provenance d'autres sources ; de justifier une forte concertation entre instances locales concernées. Les sommes ainsi débloquées peuvent être appréciables : le Royaume-Uni a par exemple reçu 100 million d'écu dans le cadre de KONVER II.

marches de reconversion d'un territoire dans une stratégie globale de développement local étayée si nécessaire par des études socio-économiques ; mobiliser autour de l'élaboration des projets et de leur réalisation les acteurs locaux concernés ; tenir compte de la politique nationale et régionale d'aménagement du territoire.

À l'échelon central, la répartition des principaux rôles varie selon les pays. Les ministères de la défense restent néanmoins un peu partout l'élément moteur dans les processus de décisions en amont (réductions d'effectifs, fermetures de bases militaires...). En revanche la responsabilité des mesures de reconversion prises en aval est en général assurée par d'autres ministères (commerce, commerce et industrie, affaires économiques). La France fait exception à la règle : la délégation aux restructurations du ministère de la défense intervient sur les sites concernés en amont (études d'impact avant la prise de décision) et en aval (soutien à la mise en place de mesures de reconversion). Ces interventions se font en coordination étroite avec d'autres instances nationales ou locales (ministères, Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), préfetures...). Autre exception, les États-Unis, où l'*Advanced Research Projects Agency* intervient dans les programmes destinés à orienter les technologies duales vers le marché civil.

Malgré ces différences dans les dispositifs institutionnels et l'hétérogénéité des efforts financiers consentis, de nombreuses convergences apparaissent dès lors qu'il s'agit de traiter les problèmes au niveau territorial. Cette cohérence dans l'analyse de ce que doivent être localement les stratégies de reconversion est d'ailleurs aujourd'hui renforcée en Europe par la mise en œuvre du programme KONVER<sup>7</sup>. Ce programme multiforme vise à favoriser une alternative à l'économie de défense, via un appui technique aux entreprises civiles et notamment aux PME, des initiatives de réhabilitation des sites militaires, la promotion du tourisme et des actions de formation des salariés en reconversion.

## Une démarche décentralisée

Quel que soit l'efficacité des dispositifs centraux, les gouvernements portent maintenant plus d'attention aux approches de type micro-éco-

## ZOOM

### Écosse : transferts de savoir-faire

*En Écosse, un grand nombre d'emplois dépendent directement de décisions budgétaires liées à la défense. Dans le contexte des réductions envisagées, l'Institute of Technology Management de l'université Heriot-Watt d'Édimbourg (ITM) s'est vu confier l'animation d'un programme bénéficiant d'un financement Science and Technology for Regional Innovation and Development in Europe (STRIDE)<sup>1</sup>.*

*Ce programme a consisté à sélectionner un certain nombre de cadres issus de grandes entreprises liées à la défense et à les faire bénéficier d'une formation de six semaines. Au terme de celle-ci, une mission de consultants auprès de certaines petites et moyennes industries (PMI) leur a été confiée. Pendant toute la durée de la mission, ils ont pu recourir aux compétences de spécialistes de l'ITM. Le budget total consacré à cette opération a été de l'ordre de 390 000 francs (fonds communautaires 50 % ; instances locales ou régionales 35 % ; PMI bénéficiaires 15 %).*

*En deux ans, une trentaine d'entreprises a ainsi reçu un important apport de matière grise pour un coût modique : environ 21 000 francs pour un cadre de haut niveau durant vingt semaines. Selon les premières estimations, 90 emplois ont été créés et 120 sauvegardés ; 150 nouveaux emplois devraient être créés.*

1. Le programme communautaire STRIDE (1991-94) a pour but de renforcer les capacités de recherche et d'innovation dans les régions objectif 1 (régions en retard) et 2 (régions affectées par le déclin industriel).

mique, autrement dit celles visant à renforcer l'implication des autorités locales. Il y a plusieurs raisons à cela :

- la vision macro-économique ou même l'observation régionale masque les situations réelles de certains bassins d'emploi fortement atteints
- les mesures prises à l'échelon national sont souvent brutales, mal préparées et peuvent avoir, dans certains cas, des impacts très importants sur les territoires



# Le déclin des dépenses militaires dans les régions

## ZOOM

### Le camp d'entraînement de Fort Wolters (Texas)

En 1971, l'Armée américaine annonce la fermeture de sa plus importante base d'entraînement d'hélicoptères de Fort Wolters, à proximité de la petite ville de Mineral Wells (19 000 habitants) dans le Texas. A cette époque, les effectifs de la base sont importants : 9 000 militaires, 700 employés dépendant de l'armée et 1 200 civils.

Confrontés à un sombre avenir, les élus de Mineral Wells et de deux comtés mettent en place un comité de conversion regroupant des représentants de trente communes. Des négociations sont engagées avec l'armée qui avait jusque-là prévu de conserver les installations comme domaine d'État.

L'armée ayant accepté d'envisager la cession du site aux instances locales, restait à apprécier les enjeux, les obstacles et les étapes à franchir. La première étude sur les possibilités de réaffectation de l'ensemble immobilier de la base (subventionnée par deux ministères fédéraux à hauteur de 45 000 dollars) débouche sur une esquisse proposant d'affecter locaux et terrains à plusieurs usages (zone industrielle, complexe éducatif, aéroport, logements à prix modiques, base de loisirs). Une étude plus approfondie est également financée par des fonds fédéraux à hauteur de 470 000 dollars. Faute

de ressources financières suffisantes, les autorités locales obtiennent que le ministère de la défense loue des locaux à des industriels intéressés et affecte le montant des loyers (90 000 dollars par an) au fonctionnement d'un service municipal de gestion. En 1976, les fonctions de planification, de gestion et de promotion du site sont transférées à un organisme à but non lucratif : la Mineral Wells Industrial Foundation. Pour surmonter l'obstacle du financement de l'achat des installations, les acteurs locaux proposent une solution innovante : les terrains et immeubles restés vacants demeurent propriété de l'État, leur entretien incombant à la collectivité locale ; dès qu'un acheteur se présente pour s'implanter, la commune achète la superficie nécessaire et la revend à l'acquéreur privé.

Les résultats sont probants :

- emplois créés sur la zone industrielle – 650 en 1980, 2 600 en 1989
- plusieurs établissements d'enseignement accueillant 500 élèves
- création d'un State Park de 2 200 ha (cofinancé par l'État du Texas)
- autres réalisations – maison des jeunes, locaux pour services sociaux, activités de loisirs (piscine, tennis, etc.).

• les initiatives décentralisées par leur ancrage spatial sont plus à même de permettre aux entreprises liées à la défense de surmonter le « choc culturel » qu'elles subissent dès lors qu'elles sont contraintes de chercher des débouchés civils à leurs activités. Il en va de même pour les collectivités territoriales (villes de garnison, ports militaires), ainsi invitées à prendre leur avenir en main.

Pour analyser la situation et mettre sur pied les plans de redéploiement global appropriés, il est nécessaire que les responsables des instances territoriales disposent d'outils adaptés. Ces outils et méthodes de réflexion stratégiques existent. Ils sont souvent adaptés de ceux qu'utilisent les cabinets de consultants lorsqu'ils interviennent auprès de l'équipe de direction d'une entreprise. Ils doivent être évidemment revus en fonction de chaque public particulier et de la nature des pro-

blèmes qui se posent. Il faut par ailleurs être conscient que leur mise en œuvre auprès d'une collectivité territoriale demande un important effort pédagogique.

Un exemple de ces méthodes nouvelles de « management du changement » à développer (démarche créative, démarche prospective...) est la « banque de réalisations ». La connaissance des expériences d'autres sites et surtout d'autres pays peut être précieuse. Elle contribue en effet de manière déterminante au « décloisonnement » des réflexions des responsables locaux ou de ceux qui ont pour mission de les aider.

L'utilisation de ces banques requiert toutefois une certaine prudence. Il est en particulier impératif de dissocier facteurs de réussites exogènes (atout préexistant du site) et facteurs de réussite endogène (atouts reliés à un jeu des acteurs).

Enfin, le travail des décideurs sera facilité s'il tient compte d'un certain nombre de constats.

• La mobilisation des acteurs locaux autour d'un projet global de développement est le garant d'une plus grande efficacité des interventions. Cette mobilisation a permis à de nombreuses villes ou territoires d'inscrire dans un ensemble cohérent les mesures de reconversion et d'impliquer des interlocuteurs, naguère isolés, appartenant à l'armée ou à de grandes entreprises industrielles d'armement.

• Les attitudes innovantes jouent un rôle déterminant. Les collectivités territoriales sont en effet, comme les entreprises, confrontées à un climat concurrentiel de plus en plus exacerbé lorsqu'il s'agit d'attirer des activités nouvelles ou de repositionner des potentiels existants. L'innovation est ici d'autant plus nécessaire qu'il s'agit de surmonter des obstacles culturels. Comme dans les entreprises, l'innovation peut concerner des « produits » ou des « processus » (ici des dispositifs ou de modes de management originaux).

• La reconversion est coûteuse et des moyens nouveaux sont nécessaires pour la mobilisation collective.

Même si elle présente des spécificités évidentes, la restructuration du domaine de la défense n'est pas fondamentalement différente de celle qui affecte d'autres secteurs de l'économie. Comme dans ces secteurs, le réaménagement de l'offre porte en lui-même des risques de déstabilisation de certaines économies locales. Pour écarter ces risques, les collectivités doivent faire preuve de rigueur et d'imagination pour se saisir des opportunités qui s'offrent. ■

#### BIBLIOGRAPHIE OCDE

- 
- Ethan B. Kapstein et C. Marshall Mills, « Conversion militaire dans les régions russes », l'Observateur de l'OCDE, n° 192, février-mars 1995
  - L'ajustement des régions tributaires de la défense dans la période d'après guerre froide, 1994
  - Réussir les réformes des économies d'Europe centrale et orientale, 1992
  - Hans-Peter Gassmann, « Krasnoïarsk-26 », l'Observateur de l'OCDE, n° 177, août-septembre 1992.



# Normalisation des technologies de l'information

Georges Ferné

*Les nouvelles infrastructures mondiales de l'information n'auront de sens que si elles assurent aux données de toute nature – textes, images, sons et films – un transit rapide sans heurts et sans ruptures. Le défi technologique consiste à assurer les transferts d'information à gros débit entre des équipements terminaux (micro-ordinateurs par exemple) conçus avec des architectures et des modes de fonctionnement différents, et transitant par des réseaux où se mêlent d'anciens câbles de cuivre de types variés, des fibres optiques et des systèmes de communication sans fils. Les problèmes d'interface que soulève cette hétérogénéité sont au cœur du débat actuel sur la normalisation. Pour mieux en mesurer les implications, l'OCDE a recueilli l'avis d'un groupe d'experts du secteur privé responsables des stratégies de normalisation des technologies de l'information et des communications dans leurs entreprises respectives<sup>1</sup>.*

Un déploiement équilibré et cohérent des nouvelles capacités technologiques ne peut que promouvoir la croissance économique et l'emploi dans le monde. Afin de stimuler l'expansion des marchés internationaux et les entreprises de toute taille, des efforts de normalisation dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC) seront néces-

saires pour faciliter et adapter les infrastructures mondiales au besoin naissant de transmission rapide et à gros débit des données : c'est là une des

Georges Ferné est chargé des politiques des technologies de l'information et de l'économie des normes informatiques à la division des politiques de la science, de la technologie et des communications, direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE.

conditions préalables à l'émergence et à la diversification de nouvelles activités innovatrices dans l'industrie et les services.

Les grandes entreprises transnationales peuvent survivre et croître (même si c'est à un rythme moins rapide) avec seulement une gamme restreinte de normes mondiales, car elles ont les moyens d'élaborer leurs propres solutions<sup>2</sup>. Pour la croissance future des plus petites unités, en revanche, des normes mondiales sont essentielles. Sans elles, les PME ne sauront probablement ni faire face à l'intensification de la concurrence sur le plan national, ni se montrer capables de pénétrer les marchés étrangers.

## Participation des utilisateurs

Certains grands utilisateurs – compagnies aériennes, banques, grande distribution – ont déjà beaucoup contribué au développement des normes pour les réservations de billets, les échanges interbancaires ou la généralisation des codes-barres. Mais la masse des utilisateurs est jusqu'à présent restée à l'écart d'un processus de normalisation qui a été largement dominé par les fabricants d'équipements et les prestataires de services. Face au déploiement des nouvelles technologies dont les applications n'ont pas encore pu s'articuler sur une demande suffisamment forte, il serait bon de renforcer leur participation pour mieux exprimer les besoins du marché. Mais cela est plus facile à dire qu'à faire car les utilisateurs formulent habituellement leurs besoins en termes de fonctions (facilité de connexion de différents périphériques, facilité d'utilisation de logiciels sur des équipements différents, etc.) et ne s'intéressent guère aux longues discussions techniques qui caractérisent les efforts de normalisation. Une solution consisterait à délimiter plus clairement les différents stades de la normalisation pour aménager une participation aux moments qui intéressent particulièrement les utilisateurs : définition des priorités, mise au point des projets et évaluation des résul-

1. Ce groupe d'experts industriels de haut niveau, constitué fin 1993, était composé de représentants d'utilisateurs, de producteurs d'équipements informatiques et télématiques, et de prestataires de services.

2. Georges Ferné, «Les TI, la normalisation et les utilisateurs», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 189, août-septembre 1994.



# Normalisation des technologies de l'information

Daniel White



tats. Les organismes de normalisation officiels (ONO)<sup>3</sup> doivent faire un effort d'ouverture dans ce sens.

## Quel environnement institutionnel ?

Les processus de normalisation établis sont mis au défi par plusieurs phénomènes nouveaux : la rapidité du processus d'innovation en informatique, la convergence des technologies de l'information et des communications, la complexité des intérêts en cause, le nombre croissant d'institutions en présence et l'urgence due au besoin perceptible d'accélérer la normalisation<sup>4</sup>.

La situation actuelle est caractérisée par la concurrence que se livrent les organismes de normalisation officiels et informels dont les efforts sont peu coordonnés. Tout organisme privé ou public peut en effet décider d'entreprendre un projet de normes, sans se soucier du fait que les mêmes travaux ont lieu ailleurs et sans faire publiquement connaître l'étendue et les buts de son initiative. Pour éviter ce gaspillage de ressources, des retards et la multiplication de normes incompatibles, il est nécessaire de mieux coordonner les travaux des organismes de normalisation. La rapidité de la production des normes est de plus en

plus importante dans le domaine des TIC où l'utilisation optimale des technologies dépend de l'efficacité des interfaces. L'espérance de vie et la cohérence des normes sont également essentielles, en particulier pour les utilisateurs qui ne peuvent supporter le coût de migrations successives d'une norme à une autre, plus récente mais incompatible avec la première, et qui souhaitent que tout changement fasse partie d'un processus continu, ce qui leur donnerait plus de souplesse dans l'adoption de nouvelles solutions techniques.

Les principales organisations de normalisation internationales ont accéléré leurs travaux ces dernières années et le délai de production moyen d'une norme agréée à l'échelon international a nettement diminué. Mais pas assez aux yeux de beaucoup de producteurs et d'utilisateurs, ce qui explique la prolifération de groupements privés réunissant fournisseurs ou utilisateurs. Ces groupements sont plus rapides, grâce à leur souplesse, mais souvent aux dépens du caractère ouvert, représentatif et consensuel du processus. Il conviendrait de trouver un moyen terme entre les deux.

Les organismes de normalisation officiels devraient prendre l'initiative d'établir des relations de travail efficaces avec les groupes informels (consortiums ou forums) créés par les fournisseurs

et/ou utilisateurs dans un sens de partenariat plutôt que de concurrence.

## Les caractéristiques des normes

Toute personne ayant un minimum de formation et de compétences, et disposant d'une documentation adéquate, devrait être en mesure d'utiliser de manière optimale le produit normalisé. Autrement dit, une norme doit satisfaire aux exigences de base suivantes : la documentation est complète, simple et conviviale ; les documents sont immédiatement et facilement accessibles ; ils ne contiennent aucune technologie propriétaire ou exclusive sauf si cette technologie est disponible sans discrimination<sup>5</sup>. L'interopérabilité (la communication entre ordinateurs) des systèmes conçus par différents fournisseurs est une exigence essentielle et, pour qu'une norme soit complète, elle doit comprendre (ou s'adjoindre) le ou les profils normalisés internationaux, déclarations de conformité et méthodes d'essais nécessaires.

En conséquence, la normalisation devrait se fixer les buts suivants :

- aboutir à des spécifications universellement reconnues
- assurer l'interopérabilité
- permettre aux produits fabriqués par différents fournisseurs d'équipements de s'interconnecter facilement
- réduire au minimum les variations des composants et des produits dans le processus de fabrication
- préserver la valeur des investissements passés grâce à une compatibilité intergénérationnelle (amont et aval).

## Les priorités

Les besoins en matière de normalisation résultent de l'interaction complexe de divers facteurs : outre les contraintes et les problèmes engendrés par l'évolution de l'environnement économique, la diffusion des progrès technologiques subit l'influence du «passé actif», c'est-à-dire de l'énorme investissement dans les précédentes générations des TIC. Des efforts gigantesques seraient nécessaires pour normaliser l'héritage technologique du



passé récent, concernant des fonctions aussi élémentaires que de fournir des documents d'expédition, de les «porter» (transférer) d'un partenaire commercial à un autre, etc.

De nombreux exemples – l'échange de données informatisées, EDI, par exemple<sup>6</sup>, caractérisé par la multiplicité des solutions incompatibles élaborées au sein de différents groupes ou régions économiques – illustrent les conséquences du manque de cohérence générale ainsi que la difficulté de surmonter les obstacles dus à la prolifération de solutions exclusives spécialisées. Établir l'interopérabilité est sans doute actuellement plus urgent que la «portabilité», même si, bien sûr, les utilisateurs souhaitent les deux, qui sont naturellement liées, les exigences pratiques de l'interopérabilité intensifiant les demandes d'amélioration de la portabilité. L'interopérabilité va de l'émission-réception de données à la connectivité avec des équipements périphériques, en passant par la communicabilité des résultats produits par les applications logicielles, qui, elle-même, touche à la portabilité.

Cette interaction de l'offre technologique, de la normalisation, et de la diversification et l'évolution des demandes est la clef d'une conciliation entre la logique du marché et celle de la normalisation. La concurrence est un élément essentiel pour l'innovation et l'avancée technologiques : toute action de normalisation qui entraverait cette avancée devrait être proscrite. Les priorités en matière de normalisation ne doivent donc pas porter sur les applications, où la différenciation

3. Les ONO sont difficiles à définir en raison de la grande diversité des dispositifs institutionnels nationaux de normalisation (certains font, par exemple, partie de l'administration publique, d'autres non). Nous considérons ici, grosso modo, les organismes de normalisation nationaux reconnus dont la mission première est de participer aux discussions internationales. Les autres organismes, comme les consortiums ou forums, seront qualifiés d'informels.

4. La dimension économique des normes en matière de technologies de l'information. Les éditions de l'OCDE, Paris, 1991.

5. Cela correspond, par exemple, à la législation européenne (directive du Conseil 83/189) qui définit la norme en ces termes : «spécification technique approuvée par un organisme reconnu à activité normative pour application répétée ou continue, dont l'observation n'est pas obligatoire».

6. La dimension économique de l'échange de données informatisées. OCDE/ISO, Genève, 1996 ; Georges Ferné et Richard Hawkins, «Nouvel outil électronique pour les entreprises», l'Observateur de l'OCDE, n° 196, octobre-novembre 1995.

## RECOMMANDATIONS

### Le processus international de normalisation

Les principes suivants devraient gouverner le processus international de normalisation :

- le processus de normalisation doit avoir le marché pour moteur, être volontaire et ouvert
- les activités de normalisation officielles doivent se concentrer sur l'interopérabilité des produits et services
- les organismes «informels» créés par l'industrie et contribuant au processus de normalisation officiel doivent être reconnus et encouragés
- l'importance des droits de propriété intellectuelle doit être reconnue comme moyen de protéger l'investissement dans des nouvelles technologies, mais une concurrence loyale doit être maintenue
- l'intervention des gouvernements doit se limiter aux domaines où la réglementation est indispensable (considérations de sécurité par exemple)
- les utilisateurs doivent être encouragés à s'organiser
- les gouvernements doivent favoriser l'adoption de normes internationales de préférence à des normes nationales
- les gouvernements doivent, en tant qu'utilisateurs, servir d'exemple en mentionnant, dans leur politique des marchés publics, les normes reconnues au niveau international.

### Normes et infrastructures mondiales de l'information

- Identifier les objectifs à atteindre concernant les interfaces indispensables à un stade précoce
- établir un plan de mise en œuvre crédible avec objectifs précis, calendrier et répartition des tâches
- assurer une bonne collaboration et la consultation des parties intéressées pendant le processus de mise au point
- suivre les travaux de mise au point pour que les organismes concernés soient tenus au courant des progrès réalisés, des retards éventuels, des nouveaux problèmes de normalisation résultant notamment du progrès technologique
- prendre, si nécessaire, des initiatives spéciales pour lancer et entretenir la recherche de con-

sensus nécessaire pour fixer rapidement les calendriers et les objectifs visant à réaliser les changements requis.

### Rôle des gouvernements

- Élaborer des lignes directrices concernant leur propre rôle dans le processus de normalisation
- interagir avec les activités de normalisation de façon non directive, de manière à préserver leur caractère ouvert et volontaire
- surveiller la mise en œuvre équitable et non discriminatoire de ces normes, afin d'éviter que la libre concurrence sur le marché ne soit faussée.

### Nouveaux mécanismes

Si beaucoup d'organismes de normalisation estiment que les réformes qu'ils ont eux-mêmes engagées suffiront à relever efficacement les nouveaux défis et qu'il est donc inutile de créer de nouveaux mécanismes et de nouvelles procédures, le groupe d'experts industriels réuni par l'OCDE a néanmoins évoqué les possibilités suivantes :

- création par les parties intéressées d'un organisme unique mondial de coordination
- mise en œuvre d'une division du travail clairement délimitée spécifiant notamment de manière précise et transparente les attributions des comités et groupes de travail
- suivi des travaux de normalisation (informations facilement accessibles sur le lieu et la nature de ces travaux, et l'identité de leurs auteurs)
- participation accrue des utilisateurs au choix des domaines à normaliser, à la définition des priorités et à l'évaluation des résultats
- application de méthodes modernes (communication en réseaux, etc.) dans l'élaboration des normes et la diffusion des spécifications pour faciliter la participation de toutes les parties intéressées
- adoption d'un code de bonne conduite pour les «normalisateurs»
- établissement de programmes appropriés relatifs aux normes dans l'enseignement professionnel.





Les entreprises très importantes peuvent établir des normes propriétaires - à quel coût pour les petits utilisateurs ?

est essentielle. Elles doivent avoir pour but de définir des frontières, des passerelles et des procédures, plutôt que des produits. Autrement dit, elles doivent se limiter aux aspects touchant directement à toutes les interfaces machine-machine et homme-machine telles que :

- les systèmes d'exploitation qui auront une incidence sur la programmation et seront à la base des applications futures
- les diverses conditions gouvernant l'accès aux données, leur communication et leur traduction au-delà du niveau technique (vocabulaire, noms, définitions, classification des données, etc.).

Pour avoir une longue durée de vie, les normes doivent être flexibles et conçues pour évoluer sans discontinuité, en concordance avec la technologie et l'émergence de nouveaux besoins. De nouvelles approches sont de plus en plus nécessaires, comme les «métanormes» de longue durée qui associent la définition de cadres et architectures de normalisation généraux mais flexibles à la mise au point de modules plus circonscrits.

En résumé, la normalisation devrait se fixer les priorités suivantes :

- interfaces matérielles ou logicielles plutôt que produits
- interfaces essentielles sous la forme de «normes ouvertes officielles» de préférence aux spécifications de producteur exclusives
- interfaces inter-services, comme dans le cas de l'accès à des services de réservation de différentes compagnies et systèmes de transport
- cadres de normalisation généraux anticipant sur les progrès technologiques futurs et proposant des trajectoires souhaitables
- petites normes modulaires pour l'interopérabilité
- inclusion du ou des profils normalisés internationaux, déclarations de conformité et méthodes de test-suites de tests nécessaires de manière à assurer l'interopérabilité des produits de fournisseurs multiples

7. Member Bodies, septième édition, ISO, Genève, 1991.

- normes suffisamment flexibles pour permettre une créativité maximale dans l'évolution des domaines technologiques.

## Relations public-privé

Bien que la plupart des ONO nationales aient, sous une forme ou sous une autre, un lien officiel avec l'administration publique, le système des ONO dans le monde ne constitue pas une structure de relations uniforme entre le secteur public et le secteur privé. Les relations entre les organismes membres de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et leurs gouvernements respectifs vont, par exemple, de l'absence de lien officiel (comme aux États-Unis) au statut de service gouvernemental officiellement reconnu et aidé (au Japon). Dans les pays de l'OCDE, le financement direct par l'État des activités des autorités nationales d'agrément des normes représente en moyenne environ 30 % de leurs ressources totales<sup>7</sup>.

La remise en cause peut-être la plus importante touchant les relations établies entre le secteur public et le secteur privé en matière de normalisation est venue du «marché unique européen». En intercalant, de manière généralisée, un niveau régional de normalisation, cette initiative a modifié les relations établies entre les ONO nationales et leurs membres, et entre les organisations de normalisation nationales et internationales. L'expérience européenne a accru l'attention portée aux normes sur le plan international et mis les gouvernements nationaux et les organismes intergouvernementaux dans la position de devoir réagir. Dans certains cas, il en est résulté des initiatives régionales parallèles et peut-être une prolifération excessive d'organismes de normalisation concurrents. Ce qui peut favoriser le choix de solutions fondées sur des considérations purement nationales, voire internes à un organisme. Ce genre d'action au niveau national a des conséquences sérieuses sur le développement des infrastruc-

res de TIC dans le monde et sur les chances de réaliser une structure mondiale d'interconnexion en réseau offrant un véritable interfonctionnement et une continuité parfaite.



Les gouvernements ont des responsabilités particulières à l'égard du processus de normalisation des TIC. Pour deux raisons : les implications économiques de ce processus : leur possibilité de mobiliser des ressources en vue d'objectifs d'intérêt public à long terme. Les gouvernements peuvent jouer un rôle de catalyseur : pousser l'ensemble des acteurs économiques à fixer les priorités, promouvoir des mesures propres à préserver l'équité des processus de normalisation, veiller à la représentation des intérêts nationaux lors des discussions internationales.

Des problèmes se posent quand les gouvernements considèrent la normalisation comme un élément de la politique industrielle et donc comme une infrastructure technique à «ajuster» sans considération de ses contraintes, de sa logique ou de ses exigences spécifiques. Cela pourrait conduire, et a déjà conduit dans de nombreux cas, à l'adoption de normes inopérantes, insuffisantes ou inappropriées qui peuvent retarder le développement et l'application des nouvelles technologies.

Les gouvernements peuvent aujourd'hui participer à la normalisation en tant que grands utilisateurs des produits et services des TIC et apporter un soutien aux divers stades de la normalisation. Les organismes publics devraient en particulier prendre en charge une juste part des coûts de l'élaboration des normes en choisissant les produits et services qui reposent sur les normes internationales existantes afin d'éviter une multiplication des applications nationales incompatibles. ■

### BIBLIOGRAPHIE OCDE

- La dimension économique de l'échange de données informatisées, OCDE/ISO, 1996
- Georges Ferné et Richard Hawkins, «Nouvel outil électronique pour les entreprises», l'Observateur de l'OCDE, n° 196, octobre-novembre 1995
- La dimension économique des normes en matière de technologies de l'information, 1991
- Georges Ferné, «Les TI, la normalisation et les utilisateurs», l'Observateur de l'OCDE, n° 189, août-septembre 1994.





# La science et la technologie en Corée

Jean-Éric Aubert

*La Corée du Sud a connu une croissance économique remarquable, le revenu réel par habitant ayant été multiplié par dix environ depuis le milieu des années 50 ; aujourd'hui, il atteint presque 10 000 dollars. Dans de nombreux secteurs industriels, la Corée se situe aux tout premiers rangs mondiaux : semi-conducteurs, électronique, construction navale, acier, notamment. Tandis qu'elle frappe à la porte de l'OCDE, la Corée se donne pour objectif de rejoindre d'ici à une décennie les grandes nations industrialisées. Une des premières conditions pour cela : élever le niveau de la technologie et faire progressivement jeu égal avec les économies plus avancées<sup>1</sup>.*

L'amélioration du niveau technologique de la Corée va de pair avec la nécessité d'investir de nouveaux secteurs plus «sophistiqués», comme l'aéronautique, l'espace, les industries biomédicales et les technologies de l'information, et d'abandonner à la seconde vague d'économies dynamiques d'Asie ceux conquis auparavant, comme le textile ou l'électronique de grande consommation (tableau 1). Le coût moyen de la main-d'œuvre coréenne a en effet doublé au cours des trois années qui ont suivi l'établissement de la démocratie en 1988.

Pour relever victorieusement ces défis, la Corée doit renforcer sa capacité d'innovation. En effet, à l'instar du Japon par le passé et des autres

économies dynamiques d'Asie plus récemment, elle a fondé très largement son développement industriel sur l'importation de technologies étrangères. Source qui, cependant, est appelée à se tarir car les entreprises étrangères sont de plus en plus réticentes à transférer leurs technologies aux firmes coréennes. Pour cause : elles ont vu le parti que celles-ci pouvaient en tirer pour accomplir des exploits à l'exportation. Il est par ailleurs dans la nature des choses que, plus on progresse dans la compétition techno-industrielle, plus il est nécessaire d'augmenter ses propres compétences en

Jean-Éric Aubert travaille à la division de la politique de la science et de la technologie, direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE.

R-D, même si l'on se tient dans une position de «suiveur» et d'adaptateur.

Le problème que rencontre la Corée pour sortir de sa dépendance vis-à-vis de la technologie étrangère est redoutable, en dépit des efforts exceptionnels accomplis en R-D depuis une quinzaine d'années : moins de 0,8 % du PIB en 1980, plus de 2,3 % en 1994. Mais, dans le même temps, les importations de technologies ont peu diminué en pourcentage de l'effort de R-D et elles viennent, mesurées par les redevances sur licences, buter sur un seuil relativement important au-dessous duquel il est difficile de passer (tableau 2). Bien que la situation ne soit pas strictement comparable, il y a là un contraste saisissant avec le Japon lorsque celui-ci se trouvait à un stade précoce d'industrialisation. Pour le Japon, en 1975, les importations de technologies ne représentaient pas 5 % de ses dépenses de R-D.

Les questions qui se posent à la Corée n'ont pas seulement trait au développement de sa capacité propre d'innovation, mais aussi à la manière dont elle utilise la technologie dans son économie et son industrie. Un effort de productivité sérieux est à réaliser dans ce domaine également. La Corée n'a pas échappé au syndrome de faible productivité caractéristique des économies du «miracle asiatique»<sup>2</sup>.

L'intérêt manifesté par la Corée pour la science et la technologie n'est pas nouveau. Pour s'en tenir à la période moderne, un ministère de la science et de la technologie était établi dès 1967, une année après la création de l'institut coréen de la science et de la technologie (KIST), important organisme de R-D qui avait donné le coup d'envoi à l'effort du pays dans ce domaine. Par la suite, dans les années 1970, cet effort va s'orienter vers la création de nombreux autres laboratoires gouvernementaux dont la vocation première a été de fournir les infrastructures et les compétences nécessaires à l'adaptation des technologies étrangè-

1. *Politiques nationales de la science et de la technologie : République de Corée*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996.

2. P. Krugman, «The Myth of Asia's Miracle», Foreign Affairs, novembre-décembre 1994.



# La science et la technologie en Corée

## 1. Classement mondial de l'industrie coréenne, 1994

	Part de marché %	Rang mondial
Électronique	6,4	5
Semi-conducteurs	11,5	3
Automobile	4,6	6
Construction navale	22,2	2
Sidérurgie	4,7	6
Pétrochimie	4,6	5
Textiles	7,6	5

Source : Banque de développement de la Corée

res dans pratiquement tous les secteurs. La politique scientifique et technologique était fortement couplée avec la politique industrielle qui visait de manière très interventionniste la constitution de quelques secteurs puissamment exportateurs, d'abord dans les industries légères comme les textiles, plus tard dans des industries lourdes, comme la pétrochimie et l'acier.

Au début des années 90, le gouvernement a pris conscience des nouveaux enjeux – le développement d'une capacité d'innovation propre au pays – et infléchi de manière significative les politiques poursuivies, tout en augmentant leurs moyens d'action. C'est le cas, en particulier, de la politique scientifique et technologique dont le budget a augmenté de plus de 20 % au cours de chacune des deux dernières années, contre quelque 15 % seulement pour le budget de l'État. Des programmes ambitieux ont été lancés, comme le projet *Highly Advanced National Project* (HAN) visant à propulser, d'ici à la fin du siècle, la technologie coréenne au niveau de celles des pays du G7 dans nombre de domaines (nouvelle génération de véhicules, télévision à haute définition, services et réseaux intégrés à large bande, systèmes de production avancés, etc.) avec une dotation atteignant 4 % de la dépense publique de R-D. Un grand projet d'informatisation de la société a été également mis en place et confié à un nouveau ministère de l'information et de la communication créé à cet effet. Des programmes destinés à renforcer les infrastructures de R-D au service de l'industrie (formation, normes, etc.) ont également été mis sur pied avec d'importants moyens. De fait, la politique industrielle se dé-

gage, par la force des choses – l'adhésion aux règles de l'Uruguay Round –, des mesures sectorielles ciblées pour s'orienter vers des dispositions plus génériques intéressant l'ensemble de l'industrie<sup>3</sup>.

L'examen de la politique scientifique et technologique récemment conduit par l'OCDE a mis en évidence, notamment, trois principaux domaines auxquels il faut s'attaquer : une recherche de base qui est à développer, le climat de l'innovation dans l'industrie (notamment dans les PME) qui doit être amélioré, des politiques concernant la science et de la technologie qui ont besoin d'une meilleure coordination.

## Le système scientifique et technique

Le dispositif de recherche-développement s'articule autour de trois pôles :

- la cinquantaine de laboratoires gouvernementaux qui ont constitué la base de la R-D coréenne jusqu'à ces dernières années ; ils comptent encore pour plus de 20 % de l'effort de R-D et emploient un peu plus de 15 % du personnel scientifique et technique du pays ; la plupart sont établis dans la cité scientifique de Daeduk à 250 km au sud de Séoul
- la centaine d'universités qui représentent une faible part de l'effort total, 7 % seulement, mais qui emploient 29 % du personnel (un pourcentage surestimé du fait que les enseignants font peu de recherche et que l'on ne dispose pas de données en équivalence plein temps) ; le système universitaire est dominé par quelques établissements prestigieux et, en particulier dans le domaine de la recherche, par l'université nationale

## 2. Importation de technologie par rapport à la R-D

	1977-81	1982-86	1987-93
Importations de technologie (millions de dollars)	90,2	236,8	879,5
R-D (millions de dollars)	427,4	1 184,2	4 903,0
Importations de technologie/R-D (%)	21	20	18

Source : MOST



Un des symboles de la réussite industrielle coréenne : la construction navale où le pays se place au deuxième rang mondial.

de Séoul et l'institut supérieur des sciences et techniques de Corée (KAIST), également installés à Daeduk

- l'industrie qui finance aujourd'hui plus de 70 % de l'effort total de R-D et emploie 55 % du personnel (ce qui est proche de la situation japonaise, allemande, finlandaise, suisse) ; les vingt plus importants des grands conglomerats (*chaebol*) : Samsung, Hyundai, Daewoo... sont responsables de 90 % des dépenses de recherche de l'industrie.

En termes de ressources humaines, la Corée – qui a un système d'éducation de masse remarquable – a une population de scientifiques assez proche de la moyenne OCDE avec un peu moins d'une cinquantaine de chercheurs et ingénieurs pour 10 000 actifs (tableau 3). Ces derniers ont cependant des moyens financiers et matériels inférieurs du fait du plus faible niveau de développement de l'économie. En matière de formation

3. *Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie* (partie IV). Les éditions de l'OCDE, Paris, à paraître 1996.





du personnel scientifique et technique, la Corée présente un profil assez proche du Japon, pour ce qui est du nombre de diplômés (doctorats et maîtrises par habitant), mais avec une orientation plus grande vers les sciences au détriment de l'ingénierie (tableau 4). Enfin, plus de 15 000 doctorats (environ 40 % du total) ont été préparés à l'étranger, essentiellement aux États-Unis, et, pour une large part (qu'on estime dépasser les deux tiers), leurs titulaires y sont restés.

Les performances du système de recherche sont, par nature, difficiles à mesurer, mais les indicateurs bibliométriques usuels placent la Corée au-delà du 25<sup>e</sup> rang mondial, sa contribution à la

science mondiale ayant été négligeable jusqu'à présent. Avec environ 4 000 articles recensés dans l'index de citations scientifiques des revues internationales en 1994, la Corée étant loin derrière le Japon, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France (de 38 000 à 65 000). La créativité technique, mesurée par les brevets, est également modeste, mais en amélioration constante : avec près de 800 brevets (dont une bonne part dans l'électronique) obtenus aux États-Unis en 1993, la Corée se place juste derrière les grandes puissances industrielles mondiales, la Suisse, les Pays-Bas et le Taipei chinois. Sa créativité technique rejoint donc progressivement sa puissance industrielle.

Les performances en matière de commerce de biens manufacturés complètent l'appréciation d'ensemble. Dans pratiquement tous les secteurs de production de masse – des plus simples, comme les textiles, aux plus sophistiqués, comme les mémoires DRAM – la Corée est excédentaire. En revanche, elle connaît des problèmes sérieux dans les secteurs «infra-industriels» tels que ceux produisant des machines, des biens d'équipement, des instruments de mesure. De manière générale, la croissance de la production industrielle ces dernières années s'est accompagnée d'une forte augmentation des importations manufacturières, prin-

cipalement du Japon avec lequel le déficit atteignait 10 milliards de dollars en 1995.

## Développer la recherche de base

Dans les économies modernes, l'existence d'une solide capacité en recherche de base est essentielle à l'acquisition d'une compétence technologique de bon niveau. Le lieu naturel où cette recherche devrait se déployer est l'université. En Corée, celle-ci n'a jusqu'à présent guère été propice à cela, bien qu'elle accueille plus de 70 % des titulaires de doctorats coréens. De nombreux facteurs ont concouru à créer cet état de fait. Les pouvoirs publics ont assigné aux universités, avec une priorité pratiquement exclusive, des tâches d'enseignement particulièrement lourdes, réduisant à la portion congrue le temps laissé aux enseignants pour la recherche. De plus, le «climat intellectuel» n'a guère été favorable à la recherche exploratoire et abstraite : d'une part, comme dans les autres pays asiatiques, l'investigation a nécessairement une orientation très pratique ; d'autre part, la doctrine confucéenne, fort présente, induit des rigidités qui altèrent la créativité et l'initiative. Enfin, les moyens financiers donnés aux universités pour la recherche ont été plus que mesurés.

Le ministère de l'éducation s'est peu préoccupé de la recherche universitaire, lui apportant simplement un appui modeste avec une fondation pour la recherche académique faiblement dotée. Les initiatives les plus importantes sont venues du ministère de la science et de la techno-

### 3. Personnel et dépenses de R-D, 1993

	États-Unis	UE-15	Japon	Corée
Nombre de chercheurs milliers	887	609 <sup>a</sup>	518	98
Chercheurs/population active par 10 000 personnes	76	44	78	46
Dépenses par chercheur milliers de dollars	142	..	195	77

.. non disponible  
a. 1989

Sources : OCDE, CEE, KITA

### 4. Doctorats et maîtrises Corée, États-Unis, Japon

	Corée 1993	États-Unis 1989	Japon 1990
Diplômes de maîtrise par millier d'habitants (science et ingénierie)	0,157	0,207	0,129
Doctorats par millier d'habitants (science et ingénierie)	0,027	0,058	0,022
Ratio doctorats/maîtrises	0,17	0,28	0,17
Ratio maîtrises en ingénierie/maîtrises en science	1,89	2,74	4,40
Ratio doctorats en ingénierie/doctorats en science	1,43	0,64	2,36

Sources : KITA et NISTEP (Japon)

logie. Les plus significatives (ceux qui ont eu une forte influence sur le système scientifique depuis une vingtaine d'années) : la création de l'université polytechnique de haut niveau, le KAIST ; l'établissement d'une fondation pour la recherche scientifique et technique (KOSEF) ; la création au sein des universités de centres d'excellence au nombre d'une quarantaine (modèles sur les centres américains de la *National Science Foundation*). Plus récemment, un institut des sciences avancées a été créé avec pour objectif de réunir une centaine parmi les plus brillants jeunes chercheurs du pays ainsi qu'une cinquantaine de chercheurs étrangers de très haut niveau.

Ces dispositions fort utiles ne répondent cependant qu'en partie au problème posé : aménager en profondeur le cadre dans lequel la recherche universitaire peut se déployer. Il conviendrait notamment : de concentrer l'effort sur au plus une dizaine d'universités publiques et privées de haut niveau, disposant de masses critiques dans un certain nombre de disciplines ; d'éliminer les réglementations qui limitent l'exercice de la recherche, tout en généralisant les procédures d'évaluation et de promotion des enseignants-chercheurs (suivant les méthodes occidentales d'examen par les pairs) ; d'accroître le montant moyen des aides accordées aux projets, insuffisant par rapport aux normes internationales.

L'autre pôle naturel pour le développement de la recherche de base : les laboratoires gouverne-



# La science et la technologie en Corée



Les tâches d'enseignement des universitaires sont particulièrement lourdes et le temps laissé à la recherche réduit à la portion congrue.

mentaux. Ces laboratoires, créés à l'origine pour des tâches très appliquées (tests, *reverse engineering*, standardisation) qui aujourd'hui sont largement assumées par l'industrie, se trouvent confrontés à de sérieux problèmes d'adaptation. Pour stimuler leur évolution, le ministère de la science et de la technologie, dont ils dépendent, a institué récemment un système de financement, consistant à conditionner le financement des projets (frais fixes, y compris salaires dans certains cas) à l'obtention de contrats passés avec les ministères et organismes gouvernementaux. C'est en principe une forte incitation à la flexibilité, obligeant les instituts à mieux prendre en compte les besoins économiques et sociaux. Mais cette disposition n'est pas nécessairement propice au développement d'une recherche à long terme qui, pour s'épanouir, a besoin d'un certain volume de ressources sûres, celles-ci risquant de faire quelque peu défaut avec ce nouveau mécanisme de financement, bien que les contrats doivent porter sur des périodes assez longues (de six à neuf ans).

Enfin, le troisième pôle du système de recherche – la grande industrie – ne doit pas être négligé. Curieusement, c'est apparemment le site où l'investissement en recherche de base est le plus important. Des imprécisions statistiques – l'industrie qualifiant «de base» toute recherche à long

terme – jettent un doute sur ce point, mais il reste que les énormes gains réalisés par les *chaebol* ont été en partie investis dans des centres de recherche de haut niveau et fort bien équipés. On peut s'interroger sur le bon usage que les grands groupes font de ces centres, et sur le caractère quelque peu luxueux que représentent ces investissements peu liés aux stratégies commerciales des *chaebol* et à leurs métiers de base. Il y a là toutefois un potentiel non négligeable.

On voit aujourd'hui se développer dans le monde ce que l'on appelle «la recherche technologique de base», tandis que les frontières entre recherche fondamentale/technique/appliquée s'estompent. A l'évidence, la Corée est bien placée pour prendre sa place dans ce mouvement. C'est pourquoi il est important d'aménager un cadre qui y soit favorable.

## Stimuler l'innovation dans la petite industrie

L'industrie coréenne s'est structurée autour des *chaebol*, grands groupes multisectoriels, à base familiale, fortement soutenus par l'État et la stratégie nationale d'exportation à marche forcée qui a inspiré la politique de développement de tous

les gouvernements depuis le début des années 60. Ces grands groupes se taillent la part du lion de l'effort de recherche et d'innovation. En face d'eux, on trouve en fait une myriade de micro-entreprises et peu de firmes moyennes (8 000 de 50 à 300 employés dans le secteur manufacturier), ces dernières éprouvant en fait de sérieuses difficultés à croître, voire à se maintenir. Il y a là un problème structurel auquel il faut remédier : une importante source d'innovation et de dynamisme fait défaut à l'économie coréenne.

Les pouvoirs publics ont pris un ensemble de mesures non négligeable pour élever le niveau technologique des PME. Des incitations fiscales les ont encouragées à établir des «instituts de recherche privés», parfois en s'associant en consortium. Des mesures ont été prises pour étendre et renforcer les dispositifs d'assistance et d'information technique. Des aides financières spécialement adaptées aux projets de R-D des PME ont été instaurées. Les faiblesses de ces entreprises tiennent cependant aux conditions dans lesquelles elles opèrent.

La première faiblesse des PME coréennes est peut-être d'ordre culturel. La plupart d'entre elles sont gérées de manière très traditionnelle et le niveau scientifique et technique de leur personnel est bas. Les diplômés sont attirés par les grands groupes qui offrent des salaires beaucoup plus importants et sont beaucoup plus prestigieux. Changer cet état de choses sera sans doute difficile mais on peut songer à des programmes de formation et d'échanges avec les *chaebol* moyennant des incitations appropriées du gouvernement, ou au développement de la formation en alternance où les élèves des écoles de commerce et d'ingénieurs viendraient passer une partie de leur scolarité dans les PME.

Deuxième problème : les disponibilités financières nécessaires pour l'innovation et la modernisation des PME. Certes, le gouvernement a pris depuis plusieurs années des dispositions pour faciliter leurs investissements, par exemple en imposant aux banques de leur octroyer des taux préférentiels. Mais c'est insuffisant, le marché du capital risque étant sous-développé. Prolongeant les dispositions générales déjà prises pour moderniser le système financier<sup>4</sup>, il convient de prendre tout un ensemble de mesures pour aménager un

4. *Les études économiques de l'OCDE : République de Corée*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1994.



cadre favorable au financement de l'innovation et de la croissance dans les PME : incitations fiscales, réglementations bancaires, structures boursières. Il y a, de fait, besoin de formaliser des transactions qui se font encore trop dans des sortes de marchés noirs ou en sous-main entre partenaires, familiaux, collatéraux, etc.

Troisième problème : les relations de concurrence et de coopération avec les grands groupes. Les rapports de force ne sont pas à l'avantage des PME et les relations ne s'inscrivent pas, comme dans de nombreux pays de l'OCDE, dans des règles relativement codifiées de sous-traitance ou autre. Les exemples ne manquent pas de grandes entreprises qui se sont emparées d'innovations mises au point par les PME sans que celles-ci en tirent un juste bénéfice. Les lois de la concurrence devraient sans doute être renforcées ou en tous cas mieux respectées.

## Mieux coordonner

Comme dans tous les pays, la R-D et l'innovation ne relèvent pas que d'un seul ministère. Certes le ministère de la science et de la technologie joue un rôle primordial – *primus inter pares* –, coordonnant la préparation du budget national dans ce domaine (de fait, la R-D publique). Tâche difficile, car il doit composer et négocier avec les autres ministères impliqués de près ou de loin dans la politique scientifique et technologique. Le ministère de l'industrie (responsable aussi du commerce et de l'énergie) prend de plus en plus d'importance par son action de soutien, d'orientation et d'encadrement de la recherche industrielle. Cela ne va pas sans friction avec le ministère de la science, bien que celui-ci recentre son action vers la recherche de base et les grands programmes de R-D. Le ministère de l'éducation a un rôle-clé à jouer pour la recherche universitaire, mais on a vu que ce n'est pas sa priorité. Un partage adéquat des responsabilités doit aussi être trouvé avec le nouveau ministère chargé des technologies de l'information et des télécommunications. Enfin, il y a un tout-puissant ministère des finances qui, comme dans beaucoup d'autres pays, détient le dernier mot en matière budgétaire.

La situation apparaît encore plus complexe lorsque l'on y ajoute la question de l'intégration de la science et de la technologie dans la politique de



Miroir Campaigne

L'amélioration du niveau technologique conduira la Corée à investir de nouveaux secteurs plus «sophistiqués» comme l'aéronautique ou les industries biomédicales.

développement économique d'ensemble. Certes la science et la technologie sont affichées comme une priorité nationale. Mais les mécanismes propres à traduire cela dans les faits ne fonctionnent pas très bien. Pour plusieurs raisons : tout d'abord, l'ancien bureau de planification économique, qui a joué pendant une trentaine d'années un rôle essentiel dans la conception et la mise en œuvre de la politique de développement du pays, et prenait de ce point de vue soin de la science et de la technologie, a été fusionné avec le ministère des finances (et de ce fait a été quelque peu dissous) ; ensuite, le mécanisme de coordination interministérielle, constitué par un conseil national de la science et de la technologie sous la présidence du premier ministre, est un simple lieu d'enregistrement de décisions négociées auparavant entre ministères ; le conseil présidentiel de la science et de la technologie, groupe d'experts situé auprès du président, n'a guère qu'une fonction consultative et peu d'influence.

La mise en place des processus démocratiques soulève des questions nouvelles et inédites de coordination institutionnelle. Les régions et surtout les municipalités sont appelées à prendre de plus en plus d'initiatives, tandis que l'Assemblée nationale, par l'intermédiaire de ses commissions spécialisées, s'intéresse de plus en plus à la science et la technologie et fait un apprentissage progressif des conditions d'exercice de son contrôle dans ce domaine comme ailleurs.

Ces problèmes de coordination des différentes politiques menées ne sont pas spécifiques à la science et à la technologie. Ils ont leur cause dans le fait que la Corée est aujourd'hui dans un état de transition où s'exercent les influences concomitantes de trois sortes de régime politico-administratif : le régime de démocratie présidentielle

qui se met progressivement en place ; le régime autoritaire qui était au pouvoir dans les décennies qui ont suivi la deuxième guerre mondiale ; un régime de nature féodale, qui remonte aux siècles passés, où les fiefs territoriaux se sont transformés dans les fiefs administratifs que représentent les ministères. Ces trois régimes obéissent à des règles du jeu différentes et un certain temps d'adaptation est nécessaire pour trouver les équilibres et les compromis convenables.



Il apparaît bien que la Corée est encore très marquée par des traits traditionnels qui transparaissent dans les institutions et les comportements, et cela dans de nombreux domaines : l'éducation, la finance, la recherche, l'industrie, l'administration, etc. Ce qui n'a rien d'étonnant : c'est la conséquence de la croissance extraordinairement rapide qu'a connue le pays en un laps de temps très court à l'échelle de l'histoire. Garder le meilleur de la tradition et des valeurs anciennes, qui ont fondé sa remarquable réussite, et liquider ce qui fait obstacle au progrès à venir : tel est, au fond, le défi auquel est confronté le pays du matin calme. ■

### BIBLIOGRAPHIE OCDE

Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie, à paraître 1996

Les études économiques de l'OCDE : République de Corée, à paraître 1996

Politiques nationales de la science et de la technologie : République de Corée, 1996  
Les études économiques de l'OCDE : République de Corée, 1994.





# Nouvelle-Zélande

## La réforme du secteur public

Hannes Suppanz

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a lancé, vers le milieu des années 80, une vaste et ambitieuse réforme de son secteur public<sup>1</sup>. Il a privatisé de nombreuses entreprises à caractère commercial et fait adopter par la plupart des firmes relevant encore du secteur public des méthodes de gestion de type privé, sans subventions et sans dérogations aux règles de la concurrence. Ces nouveaux principes ont également été appliqués aux grandes administrations : leurs interventions font désormais l'objet de contrats d'objectifs dont les modalités de mise en œuvre relèvent du libre choix de leurs responsables.

En outre, la gestion de trésorerie a fait place à une comptabilité de type privé impliquant notamment l'établissement de bilans au niveau des ministères et des agences publiques avec une consolidation portant sur l'ensemble du secteur public. En matière de santé, par exemple, acheteurs et prestataires ont été dissociés tandis que dans l'enseignement une plus grande faculté de choix a été donnée aux élèves et aux parents. De telles restructurations ne sont pas l'apanage de la Nouvelle-Zélande, mais ce pays les a poussées beaucoup plus loin que les autres en termes de budgétisation, de comptabilité et de gestion.

Quelle qu'en soit la diversité, les réformes du secteur public néo-zélandais présentent un certain nombre de points communs. Notamment dans leur finalité puisque, globalement, elles visent à clarifier les objectifs et à favoriser leur réalisation *via* une optimisation de l'exécution des missions, un contrôle des résultats et une augmentation de la transparence. Les blocages qui pèsent tradition-

nellement sur l'efficacité du secteur public font l'objet d'une attention particulière.

Premièrement, les administrations publiques sont souvent peu performantes pour la simple raison qu'elles n'ont guère l'occasion d'affronter la concurrence. Un grand nombre de réformes du secteur public néo-zélandais visent à sortir de cet écueil. On a ainsi aboli les monopoles légaux des entreprises à capitaux publics et instauré la concurrence entre prestataires de service pour l'obtention des financements publics dans l'enseignement et la santé. Les prestataires de services publics ont été, par ailleurs, contraints de se faire rémunérer par les usagers afin de permettre à des concurrents privés d'entrer en lice. Enfin, les organismes publics se sont vus imputer les coûts de certains investissements de façon à optimiser l'allocation de leurs ressources.

Deuxièmement, les organismes publics ne sont pas soumis au verdict du marché et ne disposent donc pas de cet aiguillon essentiel à une bonne gestion que constitue la défense de sa propriété. D'où les nombreuses privatisations engagées par le gouvernement néo-zélandais de manière à ce que ces entreprises, agissant sous le contrôle des marchés financiers, soient incitées à améliorer leurs résultats. Le gouvernement a en outre facilité l'accès aux financements publics de prestataires privés dans l'enseignement, la santé et ailleurs.

Troisièmement, il s'est toujours avéré difficile de mettre en cause la responsabilité des administrations compte tenu du flou et parfois même de l'incohérence de leurs missions. Le souci de pallier cette carence est manifeste dans la plupart des réformes néo-zélandaises. C'est ainsi que les directeurs de départements ministériels assument aujourd'hui des responsabilités plus claires vis-à-vis de leur ministre ; que les entreprises publiques à caractère industriel et commercial ne sont

tenues qu'à la réalisation d'objectifs rentrant strictement dans le cadre de leur activité ; que le gouverneur de la banque centrale n'est plus comptable que d'une seule mission : assurer la stabilité des prix. Dans le même temps, les pouvoirs publics se sont donné les capacités d'information, de vérification et de contrôle pour surveiller efficacement l'activité des organismes publics. Ils ont aussi instauré des dispositifs propres à stimuler les performances, comme les contrats à durée déterminée ou la rémunération en fonction des résultats.

Quatrièmement, les administrations ont souvent eu tendance à arguer de leur absence de marge de manœuvre dans le choix des ressources pour justifier la non-réalisation des objectifs fixés par le gouvernement. Partant de ce constat, les autorités néo-zélandaises ont abandonné la plupart des mesures de contrôle des ressources des services publics et se sont concentrées sur le suivi de leurs performances.

Enfin, les gouvernements, de par la nature du processus de décision politique, ont tendance à préférer le résultat visible et médiatisé et à privilégier des mesures dont les avantages spécifiques attirent l'attention de l'opinion publique, quand bien même leur coût global – fût-il beaucoup plus élevé – est diffus et peu perceptible. C'est par exemple le cas des dépenses publiques qui creusent le déficit ou des obstacles aux importations.

Les Néo-zélandais se sont efforcés de remédier à ce problème en obligeant les autorités à mieux informer le public sur l'impact et le coût de leurs décisions. A cet égard, le gouvernement est désormais tenu d'accorder une subvention officielle à toute entreprise publique à qui il impose une mission de nature non commerciale. Sur un plan général, la loi de responsabilité budgétaire de 1994 oblige le gouvernement à publier régulièrement des informations sur ses plans budgétaires opérationnels ou ses programmations stratégiques ainsi que les résultats qu'ils ont produits. Le public doit être notamment alerté sur l'évolution de l'endettement et des actifs nets des administrations publiques.

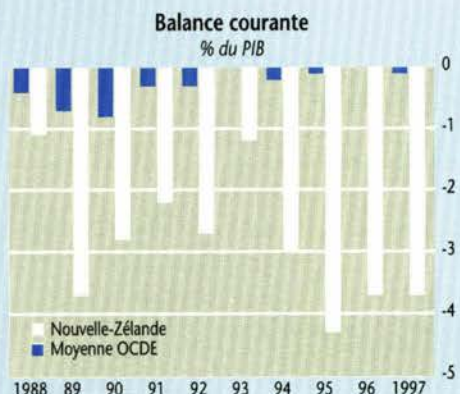
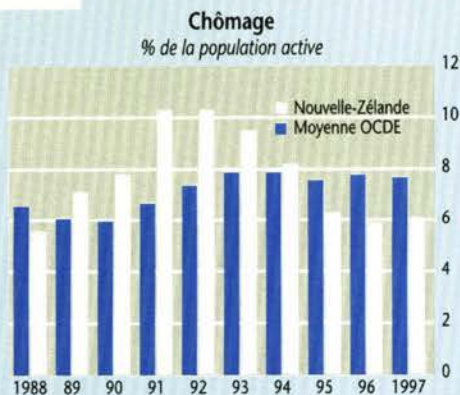
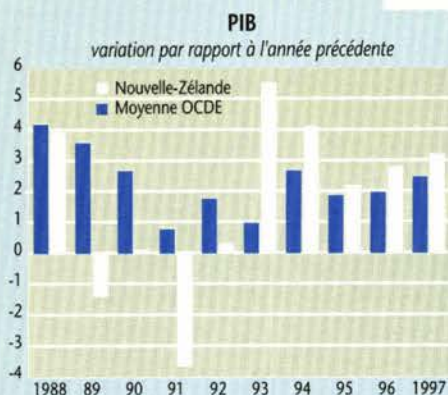
Les réformes néo-zélandaises ont abouti à un désengagement marqué de l'État et à une diminution du poids du secteur public dans l'économie. Principalement sous l'effet des privatisations, l'emploi dans le secteur public est tombé de 27 à 20 % de l'emploi total. L'emploi dans les administrations

1. *Études économiques de l'OCDE : Nouvelle-Zélande*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996.

Hannes Suppanz travaille à la branche des études nationales-I du département des affaires économiques de l'OCDE.



## Repères



Source : OCDE

publiques (hors secteur industriel et commercial) est passé de 16,5 à 15 % du total. Parallèlement, les dépenses publiques en proportion du PIB ont été ramenées de 40 à 36 %. Ce qui place de nouveau la Nouvelle-Zélande parmi les pays de l'OCDE dont le rôle de l'État est relativement réduit.

Les données empiriques dont on dispose (peu nombreuses, il est vrai) montrent en général que les réformes ont été utiles. La transformation en sociétés commerciales des entreprises ou agences publiques a eu un effet très stimulant au niveau de la gestion et de la maîtrise directe des ressources, ce qui s'est traduit par des gains considérables en termes d'efficacité et de rentabilité. La privatisation semble, elle aussi, avoir débouché sur une sensible amélioration des résultats. Quant aux réformes appliquées aux règles budgétaires et comptables et aux méthodes de gestion des administrations publiques, elles ont permis d'assigner aux départements ministériels des objectifs bien définis et transparents, et leur ont donné l'autonomie nécessaire pour les remplir, les mettant ainsi en position de rendre des comptes sur les actions entreprises.

Les nouvelles dispositions ont été, en dépit de certaines critiques, largement acceptées. Et il ressort des quelques évaluations effectuées que les départements ministériels ont été beaucoup plus performants en matière de coûts. Au niveau des administrations locales – où les réformes se sont inspirées de celles de l'administration centrale – le nombre de décideurs en dernier ressort a été considérablement réduit.

En matière de réforme du système de santé, un certain nombre de points devraient, à terme, se révéler positifs. Citons notamment l'amélioration de l'information et des règles comptables, la nécessité de dégager un retour sur investissement, la décentralisation au profit d'instances régionales, la généralisation des achats de services de santé intégrés et la dissociation des fonctions de financement et de prestation de soins. Enfin, dans l'enseignement, les réformes ont déjà permis aux parents et aux élèves d'avoir une plus grande influence sur les performances des établissements scolaires et des autres prestataires d'éducation. Ces derniers tirent pour leur part avantage d'une autonomie accrue, notamment en matière d'utilisation de leurs ressources.

La tâche est cependant loin d'être achevée. Plus d'information financière et comptable permettrait d'imposer aux sociétés commerciales des contraintes similaires à celles du marché des capitaux et de mieux mesurer leur rentabilité. Il n'y aurait en outre guère de problèmes sur le plan réglementaire à privatiser davantage d'entreprises. Quant aux administrations publiques, le gouvernement pourrait davantage les inciter à améliorer leurs performances en mettant en place des dispositifs plus efficaces d'évaluation de leurs résultats. Le secteur d'État tirerait également grand bénéfice d'une meilleure efficacité des collectivités locales qui fournissent un grand nombre de services liés aux infrastructures.

Dans le domaine de la santé, où les réformes sont plus récentes, les établissements hospitaliers doivent poursuivre leurs efforts en direction d'une

gestion efficace et équitable de la demande en mettant en place les systèmes d'information et d'évaluation des coûts. Ils doivent aussi pousser la restructuration de leurs services dans le but de les adapter aux exigences du nouvel environnement concurrentiel.

Dans l'enseignement, beaucoup reste à faire pour que la plupart des établissements scolaires puissent maîtriser directement leurs ressources et améliorer le fonctionnement de leurs conseils d'administration. Il faut par ailleurs intensifier le développement de l'information sur la qualité des établissements et la recherche d'une plus grande réceptivité aux demandes des parents et des étudiants. Il semble que la persistance d'une approche centralisée en matière de recrutement des enseignants et de négociations salariales empêche les établissements scolaires de répondre aux nouvelles demandes avec la rapidité requise.

Pour ce qui est de la modification des comportements, elle a été plus ou moins profonde selon les entités publiques concernées. En fait, il semble que les gains de productivité découlant de la plus grande autonomie accordée aux gestionnaires du secteur public et de la définition précise des missions à accomplir ne sauraient être durables en l'absence de l'obligation de rendre publiquement des comptes. Or cette obligation reste floue, surtout pour les entités du secteur dit « de la couronne » – les hôpitaux par exemple – qui ne sont ni des administrations ni des entreprises à caractère industriel ou commercial.

D'où la nécessité d'améliorer encore le suivi et le contrôle des résultats des établissements publics. L'instauration de normes plus transparentes en matière de prestations de services ainsi que la mise à l'épreuve du marché pourraient également s'avérer utiles. Enfin, une évaluation plus fine des interventions des pouvoirs publics accentuerait la pertinence des décisions et stimulerait les approches novatrices en matière de conception et prestation des services publics. ■

## BIBLIOGRAPHIE DE L'OCDE

- Études économiques de l'OCDE : Nouvelle-Zélande, 1996
- Études économiques de l'OCDE : Nouvelle-Zélande, 1995
- Adrian Orr, Coup de projecteur sur la Nouvelle-Zélande : les résultats de l'ouverture, l'Observateur de l'OCDE, n° 192, février-mars 1995.





# Repères



## ALLEMAGNE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 95	-0,4	1,0
Indicateur avancé	fév. 96	-0,5	-2,6
Prix à la consommation	fév. 96	0,5	1,6
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	déc. 95	-2,42	-2,54
Taux de chômage	déc. 95	8,6	8,1
Taux d'intérêt	mars 96	3,36	5,07

### Définitions et notes

**Produit intérieur brut** : série en volume corrigées des variations saisonnières sauf Portugal.  
**Indicateur avancé** : indice composite, fondé sur différents indicateurs de l'activité économique (emploi, ventes, revenus, etc.), qui signale les mouvements cycliques de la production industrielle de six à neuf mois en avance

**Indice des prix à la consommation** : mesure les variations dans le temps des prix de vente au détail d'un panier constant de biens et services

**Balance courante** : milliards de dollars ; non corrigée des variations saisonnières sauf Royaume-Uni et États-Unis  
**Taux de chômage** : % de la population active totale – taux de chômage standardisés (BIT) ; définition nationale pour Autriche, Danemark, Islande, Mexique, Suisse, Turquie ; corrigés des variations saisonnières sauf Turquie

**Taux d'intérêt** : taux à trois mois sauf Grèce (douze mois)

Source : Principaux indicateurs économiques, Les éditions de l'OCDE, Paris, avril 1996.



## AUSTRALIE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 95	0,5	2,4
Indicateur avancé	jan. 96	0,4	-4,4
Prix à la consommation	T4 95	0,8	5,1
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	jan. 96	-1,39	-1,99
Taux de chômage	jan. 96	8,4	8,9
Taux d'intérêt	fév. 96	7,50	8,1



## AUTRICHE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 95	0,0	0,3
Indicateur avancé	jan. 96	-0,1	-1,3
Prix à la consommation	jan. 96	0,8	1,9
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	jan. 96	0,61	0,33
Taux de chômage	fév. 96	7,2	6,4
Taux d'intérêt	fév. 96	3,32	5,00



## BELGIQUE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	1994		2,2
Indicateur avancé	fév. 96	-0,1	-3,8
Prix à la consommation	mars 96	-0,1	1,9
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T4 94	3,87	4,07
Taux de chômage	fév. 96	9,5	9,4
Taux d'intérêt	mars 96	3,30	6,34



## CANADA

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 95	0,2	0,6
Indicateur avancé	janv. 96	0,4	-1,4
Prix à la consommation	fév. 96	0,1	1,3
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T4 95	0,11	-1,95
Taux de chômage	janv. 96	9,5	9,6
Taux d'intérêt	mars 96	5,18	8,21



## DANEMARK

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T3 95	0,5	2,9
Indicateur avancé	déc. 95	-0,2	-2,6
Prix à la consommation	fév. 96	0,6	1,8
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T3 95	1,15	1,55
Taux de chômage	janv. 96	9,1	10,7
Taux d'intérêt	fév. 96	4,40	6,00



## ESPAGNE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 95	0,4	2,6
Indicateur avancé	janv. 96	-0,7	-4,4
Prix à la consommation	fév. 96	0,3	3,7
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	déc. 95	1,10	-0,20
Taux de chômage	T4 95	22,5	23,5
Taux d'intérêt	mars 96	8,44	9,56



## ÉTATS-UNIS

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 95	0,2	1,4
Indicateur avancé	fév. 96	0,4	-0,1
Prix à la consommation	fév. 96	0,3	2,7
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T4 95	-31,07	-43,28
Taux de chômage	fév. 96	5,5	5,4
Taux d'intérêt	mars 96	5,29	6,15



## FINLANDE


	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 95	-0,9	2,3
Indicateur avancé	oct. 95	-1,1	-5,0
Prix à la consommation	fév. 96	0,3	0,5
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	janv. 96	0,01	0,27
Taux de chômage	janv. 96	16,7	17,9
Taux d'intérêt	mars 96	4,01	6,06



## FRANCE


	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 95	-0,3	0,7
Indicateur avancé	fév. 96	0,9	-1,7
Prix à la consommation	fév. 96	0,4	2,0
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T3 95	1,11	2,57
Taux de chômage	fév. 96	11,8	11,8
Taux d'intérêt	mars 96	4,27	8,06






### GRÈCE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut 1994		1,5
Indicateur avancé janv. 96	-2,2	-0,4
Prix à la consommation fév. 96	-0,3	8,5
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante nov. 95	0,02	-0,34
Taux de chômage	..	..
Taux d'intérêt mars 96	13,30	16,75




### IRLANDE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut 1994		6,7
Indicateur avancé fév. 96	-1,1	1,0
Prix à la consommation T1 96	0,4	2,0
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T3 95	1,56	1,16
Taux de chômage fév. 96	13,0	12,9
Taux d'intérêt fév. 96	5,13	6,44




### ISLANDE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut 1994		3,6
Indicateur avancé	..	..
Prix à la consommation mars 96	0,2	2,0
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T4 95	-0,02	0,00
Taux de chômage fév. 96	3,9	4,7
Taux d'intérêt fév. 96	7,60	6,70




### ITALIE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T3 95	2,0	3,4
Indicateur avancé janv. 96	0,2	-0,8
Prix à la consommation fév. 96	0,3	5,0
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante nov. 95	3,19	1,17
Taux de chômage T3 95	12,1	10,9
Taux d'intérêt fév. 96	9,93	9,09




### JAPON

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T4 95	0,9	2,2
Indicateur avancé fév. 96	0,6	4,7
Prix à la consommation fév. 96	-0,2	-0,2
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante janv. 96	-0,02	3,28
Taux de chômage fév. 96	3,3	2,9
Taux d'intérêt fév. 96	0,61	2,29




### LUXEMBOURG

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut 1994		3,3
Indicateur avancé fév. 96	-0,5	-4,6
Prix à la consommation mars 96	0,2	1,2
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	..	..
Taux de chômage	..	..
Taux d'intérêt	..	..




### MEXIQUE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T4 95	2,5	-6,8
Indicateur avancé	..	..
Prix à la consommation fév. 96	2,3	49,0
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T4 95	-0,46	-7,32
Taux de chômage fév. 96	6,1	5,1
Taux d'intérêt mars 96	42,94	71,20




### NORVÈGE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T3 95	1,0	4,2
Indicateur avancé oct. 95	0,4	-1,3
Prix à la consommation fév. 96	0,0	0,9
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T3 95	1,16	0,79
Taux de chômage T4 95	4,3	5,2
Taux d'intérêt fév. 96	5,26	5,46




### NOUVELLE-ZÉLANDE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T3 95	0,1	2,3
Indicateur avancé	..	..
Prix à la consommation T4 95	0,6	2,9
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T3 95	-1,15	-0,84
Taux de chômage T4 95	6,1	7,3
Taux d'intérêt fév. 96	8,50	9,38




### PAYS-BAS

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T3 95	0,3	2,1
Indicateur avancé fév. 96	0,4	1,2
Prix à la consommation fév. 96	0,3	1,8
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T3 95	3,84	3,47
Taux de chômage janv. 96	6,6	6,8
Taux d'intérêt mars 96	3,17	5,10




### PORTUGAL

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T4 94	1,0	0,1
Indicateur avancé déc. 95	2,0	-1,0
Prix à la consommation fév. 96	0,6	2,5
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T4 94	-0,94	0,02
Taux de chômage T4 95	7,1	6,9
Taux d'intérêt fév. 96	7,91	9,94




### ROYAUME-UNI

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T4 95	0,5	1,9
Indicateur avancé fév. 96	0,3	-0,1
Prix à la consommation fév. 96	0,5	2,7
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T4 95	-2,86	-1,11
Taux de chômage fév. 96	8,4	8,7
Taux d'intérêt fév. 96	6,16	6,75




### SUÈDE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T4 95	-0,4	1,7
Indicateur avancé janv. 96	0,4	-1,5
Prix à la consommation fév. 96	0,1	1,4
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante janv. 96	0,80	0,34
Taux de chômage janv. 96	9,2	9,6
Taux d'intérêt mars 96	7,08	8,67



### SUISSE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T4 95	-0,1	-0,2
Indicateur avancé fév. 96	-0,2	1,9
Prix à la consommation mars 96	0,1	0,9
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T1 95	5,83	6,13
Taux de chômage fév. 96	4,4	4,3
Taux d'intérêt fév. 96	1,60	3,77



### TURQUIE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T4 95	0,1	6,4
Indicateur avancé	..	..
Prix à la consommation fév. 96	4,5	77,5
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T3 95	-0,04	2,01
Taux de chômage T2 95	7,2	8,4
Taux d'intérêt janv. 96	111,99	108,07

NB : les chiffres pour la République tchèque sont en cours de préparation.



# Publications

février-avril 1996

Bon de commande en fin de numéro

## Économie

Études économiques de l'OCDE

### Pays-Bas

avril 1996

(10 96 21 2) ISBN 92-64-24727-7, 140 p.  
France : FF110 ; autres pays : FF145 US\$26 DM40  
ISSN 0304-3363

Abonnement 1996 :

France : FF1 600 ; autres pays : FF1 750 US\$385 DM550  
Également disponible sous forme de livre électronique.

### Collection historique de l'OCDE

#### La reconstruction européenne 1948-1961

#### Bibliographie sur le Plan Marshall et l'Organisation européenne de coopération économique (OECE)

mars 1996

(03 96 02 3), bilingue, 176 p.  
ISBN 92-64-04362-4

France : FF150 ; autres pays : FF195 US\$37 DM56

### Services

#### Mesurer la valeur ajoutée réelle annuelle

mars 1996

(30 96 03 2) ISBN 92-64-24786-6, 136 p.

France : FF150 ; autres pays : FF195 US\$39 DM57

### Services

#### Statistiques sur les échanges internationaux 1970-1993

avril 1996

(30 96 04 3), ISBN 92-64-04836-7, bilingue, 498 p.  
France : FF270 ; autres pays : FF340 US\$67 DM98

Également disponible sur disquette.

CCET (Centre pour la coopération avec les économies en transition)

#### Indicateurs économiques à court terme - économies en transition 1/1996

février 1996

Cette publication trimestrielle contient un large éventail de données mensuelles, trimestrielles et annuelles pour les 21 pays en transition suivants : Bulgarie, Pologne, Arménie, République de Moldova, République tchèque, République de Kirghize, Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Estonie, Slovaquie, Bélarus, Tadjikistan, Hongrie, Roumanie, Kazakhstan, Turkménistan, Lettonie, République, République slovaque, Ukraine, Lituanie, Ouzbékistan.

(07 96 01 3) ISBN 92-64-04744-1, bilingue, 200 p.  
France : FF85 ; autres pays : FF100 US\$20 DM28

ISSN 1019-9829

Abonnement 1996 :

France : FF290 ; autres pays : FF350 US\$70 DM99

Également disponible sur disquette.

## Alimentation, agriculture, pêcheries

### Examen des pêcheries dans les pays de l'OCDE 1993

Édition 1995

mai 1996

Deux chapitres spéciaux analysent cette année la situation de la pêche en Pologne, ainsi que la concurrence entre les produits de l'aquaculture et ceux de la pêche, avec une attention particulière pour la production de saumon et de crevettes.

(53 96 01 2) ISBN 92-64-24770-X, 430 p.

France : FF420 ; autres pays : FF525 US\$106 DM150

### Les perspectives agricoles Tendances et enjeux à l'horizon 2000

Édition 1996

mars 1996

Les projections sont le fruit d'une procédure unique associant les informations et l'expérience accumulées par les pays membres à celles du secrétariat de l'OCDE, dans un modèle économique qui garantit la cohérence et permet d'évaluer les principales incertitudes influant sur les perspectives des marchés. Des tableaux fournissent des projections détaillées de la production, de la consommation, des échanges et des prix dans les pays de l'OCDE ainsi qu'un certain nombre de données sur les pays non membres.

(51 96 01 2) ISBN 92-64-24808-0, 120 p.

France : FF135 ; autres pays : FF175 US\$34 DM50

Également disponible sur disquette.

## Développement et aide

### La cohérence dans l'évaluation environnementale Orientations générales pratiques pour les projets de coopération pour le développement

avril 1996

(43 96 06 2) ISBN 92-64-24798-X, 106 p.

France : FF100 ; autres pays : FF130 US\$26 DM38

## Les 10 meilleures ventes

- 1. Consolider stabilité et croissance en Amérique latine Quelles politiques, quelles perspectives pour des économies vulnérables ?**  
(41 96 03 2) ISBN 92-64-24799-8  
France : FF250 ; autres pays : FF235 US\$65 DM94
- 2. Coopération pour le développement Efforts et politiques des membres du comité d'aide au développement**  
(43 96 01 2) ISBN 92-64-24707-6  
France : FF140 ; autres pays : FF180 US\$37 DM52
- 3. Études économiques de l'OCDE Danemark**  
(10 96 13 2) ISBN 92-64-24780-7  
France : FF110 ; autres pays : FF145 US\$26 DM40
- 4. Statistiques des marchés internationaux des capitaux 1950-1995**  
(21 96 01 3) ISBN 92-64-04763-8, bilingue  
France : FF250 ; autres pays : FF325 US\$65 DM94
- 5. Stratégies de mise en œuvre des écotaxes**  
(97 96 01 2) ISBN 92-64-24686-X  
France : FF180 ; autres pays : FF235 US\$46 DM68
- 6. Performances environnementales dans les pays de l'OCDE Progrès dans les années 90**  
(97 96 03 2) ISBN 92-64-24769-6  
France : FF70 ; autres pays : FF90 US\$19 DM26
- 7. L'intégration de l'environnement et de l'économie Progrès dans les années 90**  
(97 96 04 2) ISBN 92-64-24774-2  
France : FF70 ; autres pays : FF90 US\$19 DM26
- 8. Les perspectives des technologies de l'information 1995**  
(93 95 07 2) ISBN 92-64-24652-5  
France : FF160 ; autres pays : FF210 US\$43 DM60
- 9. Les perspectives agricoles Tendances et enjeux à l'horizon 2000 Édition 1996**  
(51 96 01 2) ISBN 92-64-24808-0  
France : FF230 ; autres pays : FF300 US\$57 DM86
- 10. L'économie mondiale 1820-1992 Analyse et statistiques**  
(41 95 09 2) ISBN 92-64-24549-9  
France : FF120 ; autres pays : FF155 US\$30 DM44



Série des examens en matière  
de coopération pour le développement  
1996

### Communauté européenne n° 12

mars 1996  
(43 96 04 2) ISBN 92-64-24783-1, 68 p.  
France : FF65 ; autres pays : FF85 US\$17 DM25

### Japon n° 13

mars 1996  
Au cours de l'année 1996, des examens de politique en matière de coopération pour le développement sont prévus pour les membres du CAD suivants : Australie, Autriche, France, Italie, Nouvelle-Zélande, Portugal, Suède et Suisse.  
(43 96 05 2) ISBN 92-64-24794-7, 76 p.  
France : FF65 ; autres pays : FF85 US\$17 DM25

### Rapport trimestriel sur les engagements individuels d'aide décembre 1995 à février 1996 Gazette système de notification des pays créanciers

mars 1996  
(43 96 51 3) ISBN 92-64-04748-4, bilingue, 110 p.  
France : FF50 ; autres pays : FF65 US\$12 DM18  
ISSN 1023-8875  
Abonnement 1996 :  
France : FF180 ; autres pays : FF220 US\$42 DM59  
Également disponible sur disquette.

Centre de développement de l'OCDE  
Études du Centre de développement

### Stratégies de développement, emploi et migrations Évaluation par pays

mars 1996  
Le phénomène migratoire est une source de préoccupation constante pour les responsables politiques dans les pays d'émigration comme dans les pays d'immigration. Cette publication examine avec une attention particulière l'Indonésie, la Malaisie, le Mexique, le Pakistan, les Philippines, le Taipei chinois et la Thaïlande. Les conclusions sont sans équivoque : seules des politiques de développement qui multiplient les possibilités d'emploi dans les pays de départ apporteront une solution durable au problème des migrations.

(41 96 01 2) ISBN 92-64-24790-4, 302 p.  
France : FF190 ; autres pays : FF245 US\$50 DM72

Séminaires du Centre de développement

### Stratégies du développement, de l'emploi et des migrations approches par la modélisation

Sous la direction de J. Edward Taylor  
mars 1996

Cette publication rassemble les indications données par des modèles théoriques ou empiriques afin d'analyser l'effet probable de la libéralisation du commerce international sur les flux migratoires, et d'examiner les aspects de la réforme sous l'angle de l'économie politique.

(41 96 02 2) ISBN 92-64-24800-5, 232 p.  
France : FF155 ; autres pays : FF200 US\$41 DM58

### Consolider stabilité et croissance en Amérique latine

Quelles politiques, quelles perspectives  
pour des économies  
vulnérables ?

Sous la direction de Ricardo Hausmann  
et Helmut Reisen  
mars 1996  
(41 96 03 2) ISBN 92-64-24799-8, 324 p.  
France : FF250 ; autres pays : FF325 US\$65 DM94

### Développement territorial

#### Formuler des meilleures politiques pour le développement rural

mars 1996  
(04 96 04 2) ISBN 92-64-24796-3, 128 p.  
France : FF85 ; autres pays : FF110 US\$22 DM32

OCDE Poche n° 7

#### L'énergie dans la ville Manuel de bonne gestion locale

mars 1996  
(05 96 01 2) ISBN 92-64-24804-8, 258 p.  
France : FF69 ; autres pays : FF69 US\$14 DM20

#### Stratégies pour le logement et l'intégration sociale dans les villes

mars 1996  
Face aux nouvelles formes d'exclusion sociale et aux inégalités croissantes, il est nécessaire de resserrer les liens entre les zones urbaines défavorisées — de grands ensembles de logements sociaux à l'intérieur des villes ou à la périphérie — et les autres parties de la ville de façon à ce que ces quartiers et les populations qui y vivent puissent s'intégrer pleinement à la vie économique et sociale. Mais comment inscrire les initiatives en matière de logement dans une démarche multisectorielle qui englobe des questions économiques, sociales et environnementales ? Fondé sur un grand nombre d'expériences dans les pays de l'OCDE, ce livre examine les stratégies urbaines couvrant l'ensemble de la ville.

(04 96 02 2) ISBN 92-64-24663-0, 346 p.  
France : FF220 ; autres pays : FF285 US\$57 DM83

### Échanges

#### Commerce extérieur par produits Volume 1/1994

Autriche, Belgique  
et Luxembourg, Finlande,  
France, Irlande, Suisse  
Série C

mars 1996  
Chacun des quatre premiers volumes de la Série C contient les tableaux de six pays déclarants déterminés en fonction de la disponibilité des données. De ce fait, un même pays ne paraît pas obligatoirement chaque année dans le même volume. Le cinquième volume comprend les principaux groupements de pays de l'OCDE (OCDE-total, ALENA, OCEAN-Asie et Pacifique, OCDE-Europe et UE-12) en tant que groupes déclarants. Pour chacun des pays, la Série C montre les tableaux se référant aux sections et division de la CTIC (une et deux positions). Chaque tableau contient les importations et les exportations des six années les plus récentes pour une centaine de pays partenaires ou groupes de pays partenaires (OPEP, etc.). Jusqu'en 1987, les échanges étaient publiés selon la CTIC Rév.2. Depuis 1988, les pays déclarants utilisent la CTIC Rév.3. Il n'y a cependant pas de discontinuité dans les tableaux, les données des années antérieures ayant été converties en Rév.3.  
ISBN 92-64-04739-5, 470 p.  
ISSN 0474-540X  
Abonnement 1996 :  
France : FF2100 ; autres pays : FF2300 US\$440 DM745  
Également disponible sur bande magnétique.

#### L'accès au marché après le Cycle d'Uruguay Perspectives sur l'investissement, la concurrence et la technologie

avril 1996  
Quels sont les liens entre les échanges, l'investissement et la concurrence dans le contexte d'une intégration économique de plus en plus étroite ? Le «nouveau programme de travail dans le domaine des échanges» issu du cycle d'Uruguay soulève, du point de vue de l'accès au marché, toute une série de problèmes concernant les échanges, l'investissement, la concurrence et la technologie, qui sont essentiels pour la libéralisation future des politiques commerciales et des politiques de l'investissement. Ces problèmes et la façon dont on les résoudra ont d'importantes con-

séquences pour l'évolution de l'architecture du système commercial multilatéral, au moment où l'on se prépare à la première réunion ministérielle de l'OMC qui se tiendra à la fin de l'année. Cette publication analyse les nouvelles dimensions de l'accès au marché dans une économie en voie de mondialisation. Elle s'attache avant tout aux liens entre l'accès au marché et la présence sur le marché (échanges et investissement), à la nature des comportements anticoncurrentiels privés pouvant entraver les transactions internationales et aux problèmes d'accès au marché découlant des caractéristiques de la concurrence dans les secteurs à forte intensité technologique.  
(22 96 01 2) ISBN 92-64-24823-4, 226 p.  
France : FF190 ; autres pays : FF245 US\$48 DM72

### Éducation, enseignement

Examens des politiques nationales  
d'éducation

#### France

mars 1996  
Trois grandes innovations de ces dernières années sont analysées : les zones d'éducation prioritaires destinées à prévenir l'exclusion due à l'échec scolaire ; la rénovation de la formation des maîtres afin de garantir la qualité et la cohérence de l'enseignement dans un système de plus en plus diversifié et les nouveaux diplômes «intermédiaires» dans l'enseignement technique et professionnel créés pour accorder le dynamisme de l'éducation et de l'emploi. En conclusion, le rapport fait des suggestions pour renforcer le potentiel d'innovation et de pilotage stratégique du système éducatif.  
(91 96 02 2) ISBN 92-64-24708-4, 272 p.  
France : FF200 ; autres pays : FF260 US\$55 DM74

#### Évaluer et réformer les systèmes éducatifs

mars 1996  
(91 96 04 2) ISBN 92-64-24779-3, 96 p.  
France : FF100 ; autres pays : FF130 US\$27 DM38

#### Mesurer le capital humain Vers une comptabilité du savoir acquis

mars 1996  
La comptabilisation du capital humain est-elle possible en théorie et réalisable en pratique ? Les économistes mesurent le capital humain en termes de nombre d'années d'études suivies, quelle que soit la capacité de production de l'individu. Faute de règles ou de conventions, les bilans financiers ne tiennent pas compte du capital humain. Une



étude des politiques novatrices menées dans les pays de l'OCDE montre les progrès déjà accomplis par rapport aux maigres informations que constituent les titres ou les diplômes obtenus. Avec l'apparition de l'économie du savoir, les dirigeants, les responsables de la gestion des ressources humaines et des comptes financiers s'efforcent de mettre au point des méthodes permettant d'évaluer et de consigner les connaissances acquises par l'expérience, l'éducation et la formation.

(91 96 03 2) ISBN 92-64-24778-5, 120 p.  
France : FF110 ; autres pays : FF145 US\$29 DM41

### PEB Échanges n° 27

mars 1996  
(88 96 27 2), 20 p.  
ISSN 1018-9319  
France : FF140 ; autres pays : FF160 US\$34 DM48

### Qualifications et compétences professionnelles dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

#### Évaluation et certification

mars 1996  
Voir Danielle Colardyn et Marianne Durand-Drouhin, «Compétences et qualifications», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 193, avril-mai 1995.  
(91 96 01 2) ISBN 92-64-24690-8, 228 p.  
France : FF180 ; autres pays : FF235 US\$46 DM68

### Gestion de l'enseignement supérieur

Vol. 8, n° 1  
avril 1996  
(89 96 01 2) ISBN 92-64-24724-6, 148 p.  
France : FF100 ; autres pays : FF130 US\$25 DM40  
ISSN 1013-8501  
Abonnement 1996 :  
France : FF275 ; autres pays : FF340 US\$65 DM55

*Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement*

### Intégrer les services pour les enfants à risque

#### Danemark, France, Pays-Bas, Royaume-Uni (Angleterre et pays de Galles) et Suède

avril 1996  
(96 96 02 2) ISBN 92-64-24791-2, 102 p.  
France : FF65 ; autres pays : FF85 US\$17 DM25

## Emploi et affaires sociales

### Le service public de l'emploi

#### Danemark, Finlande, Italie

avril 1996  
(81 96 04 2) ISBN 92-64-24777-7, 232 p.  
France : FF190 ; autres pays : FF245 US\$50 DM72

### Politiques du marché du travail en Suisse

avril 1996  
(81 96 05 2) ISBN 92-64-24788-2, 156 p.  
France : FF170 ; autres pays : FF220 US\$44 DM64

### Études de politique de santé n° 8

### La réforme des systèmes de santé

### La volonté de changement

mars 1996  
Comment les réformes des systèmes de santé des pays de l'OCDE peuvent-elles être évaluées ? De nombreuses expériences sont trop récentes pour faire l'objet d'une analyse définitive, mais l'évaluation reste une dimension essentielle des réformes et il est d'ores et déjà possible d'entreprendre une première analyse du processus de changement. Une douzaine de ministres de la santé, des hauts fonctionnaires et des experts s'y sont employés lors d'une conférence réunie à l'initiative de l'OCDE. Ce volume rassemble les actes de la conférence et les notes préparatoires analysant les dimensions politiques, économiques et de management du processus de changement. Cette publication contient également un choix de présentations importantes faites au cours de la conférence.

(81 96 02 2) ISBN 92-64-24662-2, 158 p.  
France : FF150 ; autres pays : FF195 US\$39 DM57

## Énergie

*AIE (Agence internationale de l'énergie)*

### Comparing Energy Technologies

février 1996  
En anglais uniquement.  
(61 96 04 1) ISBN 92-64-14660-1, 336 p.  
France : FF450 ; autres pays : FF565 US\$114 DM160

### Energy Policies of IEA Countries

#### The Netherlands

1996 Review  
mars 1996  
En anglais uniquement.  
(61 96 05 1) ISBN 92-64-14801-9, 102 p.  
France : FF140 ; autres pays : FF180 US\$36 DM53

### International Energy Technology Collaboration

#### Benefits and Achievements

mars 1996  
En anglais uniquement.  
(61 96 02 1) ISBN 92-64-14772-1, 198 p.  
France : FF260 ; autres pays : FF325 US\$65 DM94

### The History of the IEA

#### Vol. III, Principal Documents

février 1996  
En anglais uniquement.  
(61 95 25 1) ISBN 92-64-14659-8, 543 p.  
France : FF340 ; autres pays : FF425 US\$84 DM123

### The Strategic Value of Fossil Fuels

#### Challenges and Responses

#### Conference Proceedings

#### Houston, Texas, USA, 8-11 mai 1995

mars 1996  
En anglais uniquement.  
(61 96 01 1) ISBN 92-64-14706-3, 700 p.  
France : FF630 ; autres pays : FF755 US\$152 DM219

### World Energy Outlook 1996

avril 1996  
En anglais uniquement.  
(61 96 06 1) ISBN 92-64-14816-7, 352 p.  
France : FF350 ; autres pays : FF440 US\$86 DM127

*AEN (Agence pour l'énergie nucléaire)*  
*Energie nucléaire et information*

### Le point sur la gestion des déchets radioactifs

février 1996  
La gestion des déchets radioactifs est souvent considérée comme la question en suspens la plus cruciale en matière d'énergie nucléaire. Cela malgré l'important consensus dans la communauté scientifique et technique pour reconnaître que toutes les catégories de déchets radioactifs peuvent être gérées et évacuées en toute sécurité grâce aux techniques actuelles, à condition d'observer soigneusement les normes réglementaires en vigueur. Plusieurs étapes de la gestion des déchets radioactifs, y compris l'évacuation des déchets de faible et de moyenne activités, sont d'ailleurs devenues des procédures industrielles courantes. D'autres stratégies sont aussi en cours d'élaboration pour entreposer et évacuer les déchets de haute activité à période longue dans des dépôts creusés dans des formations géologiques profondes.

Rédigé dans une langue claire et concise, cette publication s'adresse aux non-spécialistes qui s'intéressent à la situation de la gestion des déchets radioactifs dans la zone OCDE. Elle explique les divers principes et stades de l'évacuation de chaque catégorie de déchets, avant d'aborder les questions liées à la protection de l'environnement, aux évaluations de sûreté, au financement, aux préoccupations du public et à la coopération internationale. Des annexes résument le programme national de gestion des déchets radioactifs des pays de l'OCDE.  
(66 96 01 2) ISBN 92-64-24692-4, 152 p.  
France : FF240 ; autres pays : FF310 US\$63 DM89

**Bulletin**  
**automne 1995 volume 13, n° 2**  
février 1996  
(68 95 02 2) ISBN 92-64-24729-7, 36 p.  
ISSN 0255 7495  
Abonnement 1996 :  
France : FF130 ; autres pays : FF160 US\$32 DM52

**Histoire de la Société**  
**EUROCHEMIC**  
**Société européenne pour le traitement chimique des combustibles irradiés 1956-1990**  
**Trente-cinq années de coopération internationale dans le domaine des techniques nucléaires : du traitement chimique des combustibles irradiés à la gestion des déchets radioactifs**  
avril 1996  
(66 96 03 2) ISBN 92-64-24792-0, 620 p.  
France : FF690 ; autres pays : FF830 US\$170 DM240

## Environnement

*Performances environnementales dans les pays de l'OCDE*

### Progrès dans les années 90

#### février 1996

Cette publication s'inscrit dans le programme d'examen par l'OCDE des performances environnementales de chaque pays membre. Les efforts menés pour atteindre les objectifs nationaux et satisfaire aux engagements internationaux y sont évalués en détail. Les progrès accomplis ou à faire dans la réduction de la charge polluante, la gestion des ressources naturelles, l'intégration des politiques économique et environnementale et le renforcement de la coopération internationale sont aussi au centre de ces examens. Ces analyses s'appuient sur un large ensemble d'indicateurs économiques et environnementaux.

Les rapports sur les performances environnementales de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, des États-Unis de l'Islande, de l'Italie, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal et du Royaume-Uni sont déjà publiés.

(97 96 03 2) ISBN 92-64-24769-6, 66 p.  
France : FF70 ; autres pays : FF90 US\$19 DM26

*CCET (Centre pour la coopération avec les économies en transition)*  
*Examens des performances environnementales*

**Bulgarie**  
avril 1996  
(97 96 06 2) ISBN 92-64-24797-1, 128 p.  
France : FF140 ; autres pays : FF180 US\$35 DM55



## Finances, fiscalité, entreprises, investissements

Examens de l'OCDE sur l'investissement direct étranger

### Suisse

avril 1996

(21 95 53 2) ISBN 92-64-24817-X, 62 p.  
France : FF90 ; autres pays : FF115 US\$20 DM37  
Abonnement 1996 :

France : FF320 ; autres pays : FF385 US\$77 DM110

Comptes financiers des pays de l'OCDE

### Luxembourg 1983-1994, Pays-Bas 1987-1993, Suisse 1979-1994

#### Statistiques financières de l'OCDE Partie 2

mars 1996

(20 95 31 3), ISBN 92-64-04765-4, bilingue, 76 p.  
France : FF50 ; autres pays : FF65 US\$12 DM20  
ISSN 0304-3371  
Abonnement 1996 :

France : FF1 800 ; autres pays : FF2 150 US\$430 DM620  
Également disponible sur disquette.

### États-Unis 1979-1994

#### Statistiques financières de l'OCDE Partie 2

avril 1996

(20 95 32 3) ISBN 92-64-04832-4, bilingue, 58 p.  
France : FF50 ; autres pays : FF65 US\$12 DM20  
ISSN 0304-3371  
Abonnement 1996 :

France : FF1 800 ; autres pays : FF2 150 US\$430 DM620  
Également disponible sur disquette.

### Statistiques des marchés internationaux des capitaux 1950-1995

février 1996

(21 96 01 3) ISBN 92-64-04763-8, bilingue, 292 p.  
France : FF250 ; autres pays : FF325 US\$65 DM94  
Également disponible sur disquette.

### Tendances des marchés des capitaux n° 63

février 1996

(27 96 01 2) ISBN 92-64-24710-6, 140 p.  
France : FF120 ; autres pays : FF130 US\$25 DM39  
ISSN 0378-6528  
Abonnement 1996 :

France : FF280 ; autres pays : FF340 US\$67 DM98  
Également disponible sous forme de livre électronique.

CCET (Centre pour la coopération avec les économies en transition)

### Aspects fondamentaux des assurances Investissement, fiscalité, insolvabilité

mars 1996

(21 96 02 2) ISBN 92-64-24787-4, 192 p.  
France : FF200 ; autres pays : FF260 US\$53 DM74

### Guide pour l'investissement en Bulgarie

avril 1996

(14 96 06 2) ISBN 92-64-24811-0, 110 p.  
France : FF100 ; autres pays : FF130 US\$26 DM38

### Guide pour l'investissement en Fédération de Russie

mars 1996

Ce guide a un triple objectif : recenser les possibilités d'investissement pour les sociétés étrangères ; aider le gouvernement russe à mettre au point une politique à l'égard des investissements étrangers fondée sur les mécanismes du marché ; mettre en lumière les domaines possibles d'assistance technique.

(14 96 01 2) ISBN 92-64-24810-2, 232 p.  
France : FF190 ; autres pays : FF245 US\$50 DM72

### Guide pour l'investissement en Ouzbékistan

avril 1996

(14 96 04 2) ISBN 92-64-24809-9, 120 p.  
France : FF115 ; autres pays : FF150 US\$30 DM43

## Gestion publique

### L'administration à l'écoute du public

#### Initiatives relatives à la qualité du service

février 1996

(42 96 01 2) ISBN 92-64-24709-2, 340 p.  
France : FF200 ; autres pays : FF365 US\$73 DM104

## Industrie, science et technologie

### La base de données STAN de l'OCDE pour l'analyse de l'industrie

1975-1994

Édition 1995

février 1996

169 tableaux.  
(92 96 01 3) ISBN 92-64-04760-3, bilingue, 380 p.  
France : FF320 ; autres pays : FF400 US\$80 DM115  
Également disponible sur disquette.

### Lignes directrices régissant la sécurité des systèmes d'information

avril 1996

(93 96 02 2) ISBN 92-64-24569-3, 54 p.  
France : FF65 ; autres pays : FF85 US\$17 DM25

### STI Revue n° 17

#### Numéro spécial sur les enquêtes gouvernementales sur la prospective technologique

mars 1996

Voir page 3 de couverture de ce numéro de l'Observateur de l'OCDE.

(90 95 17 2) ISBN 92-64-24718-1, 216 p.  
France : FF130 ; autres pays : FF170 US\$28 DM53  
ISSN 1010-5237

Abonnement 1996 :

France : FF230 ; autres pays : FF280 US\$55 DM88

PIIC Politiques d'information, d'informatique et de communications

### Les communications cellulaires mobiles Stratégies de tarification et concurrence n° 39

mars 1996

Voir page 3 de couverture de ce numéro de l'Observateur de l'OCDE.

(93 96 01 2) ISBN 92-64-24789-0, 86 p.  
France : FF80 ; autres pays : FF105 US\$20 DM30

CCET (Centre pour la coopération avec les économies en transition)

### Politiques nationales de la science et de la technologie Pologne

février 1996

(14 95 11 2) ISBN 92-64-24642-8, 224 p.  
France : FF110 ; autres pays : FF145 US\$30 DM40

## Transports

Recherche en matière de routes et de transports routiers

### Logistique intégrée avancée pour le transport de marchandises

avril 1996

(77 96 01 2) ISBN 92-64-24802-1, 198 p.  
France : FF220 ; autres pays : FF285 US\$58 DM83

CEMT (Conférence européenne des ministres des transports) en collaboration avec CCET (Centre pour la coopération avec les économies en transition)

### Sustainable Transport in Central and Eastern European Cities

Proceedings of the Workshop on Transport and Environment in Central and Eastern European Cities, 28-30 June 1995, Bucharest, Romania  
mars 1996

Voir Mary Crass et Jack Short, "Transports urbains et environnement à l'Est, l'Observateur de l'OCDE, n° 197, décembre 1995-janvier 1996.  
(75 96 01 1) ISBN 92-821-1211-X, 430 p.  
France : FF250 ; autres pays : FF325 US\$65 DM94

## Offres d'emploi

### Secrétariat de l'OCDE, Paris

L'OCDE cherche régulièrement des candidats pour des postes dans les domaines suivants :

- administration publique
- balance des paiements
- comptes nationaux
- économie agricole
- économie du développement
- économie de l'énergie
- économie de l'industrie
- économie du travail
- économie monétaire
- économétrie
- environnement
- études urbaines
- fiscalité
- ingénierie nucléaire
- macro-économie
- physique nucléaire
- sciences de l'éducation
- affaires sociales
- statistiques
- informatiques et communication

### Qualifications :

diplôme universitaire pertinent, expérience professionnelle de deux ou trois ans minimum, excellente connaissance d'une des deux langues officielles de l'Organisation (anglais et français) et aptitude à bien rédiger dans cette langue.

### Engagement initial :

deux ou trois ans.

### Traitement annuel de base :

de FF 377 000 (administrateur) et de FF 438 000 (administrateur principal), à quoi s'ajoutent des allocations selon la situation de famille et le lieu de recrutement. Les postes sont ouverts aux candidats ressortissants des pays membres de l'OCDE. Dans le cadre de sa politique d'égalité des chances, l'OCDE encourage les femmes à faire acte de candidature. Adresser les candidatures en anglais ou en français (indiquer domaine de spécialisation et joindre curriculum vitae) avec la mention «OBS» à :

Service du personnel  
OCDE  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16  
France



# Où obtenir les publications de l'OCDE

**FRANCE**  
OCDE  
Commandes par correspondance :  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris cedex 16  
Tél. 33 (0)1 45 24 81 67  
Téléfax : 33 (0)1 49 10 42 76  
Messagerie : sales@oecd.org  
Internet : <http://www.oecd.org>

Librairie de l'OCDE :  
33, rue Octave-Feuillet  
75016 Paris  
Tél. 33 (0)1 45 24 81 81  
33 (0)1 45 24 19 50

**ALLEMAGNE**  
Centre de l'OCDE Bonn  
August-Bebel-Allee 6  
57135 Bonn  
Tél. (0228) 959.12.15  
Téléfax : (0228) 959.12.18  
Internet : <http://www.oecd.org/bonn>

**ÉTATS-UNIS**  
Centre de l'OCDE Washington  
2001 L Street N.W., Suite 650  
Washington, D.C. 20036-4922  
Tél. (202) 785.6323  
Téléfax : (202) 785.0350  
Messagerie : usascon@oecd.org  
Internet : <http://www.oecdusab.org>

**JAPON**  
Centre de l'OCDE Tokyo  
Landic Akasaka Building  
2-3-4 Akasaka, Minato-ku  
Tokyo 107  
Tél. (81.3) 3586.2016  
Téléfax : (81.3) 3584.7929  
Internet : <http://www.oecdtoyo.org>

**MEXIQUE**  
Centre de l'OCDE Mexico  
Edificio INFOTEC  
Av. San Fernando n° 37  
Col. Torreloma Guerra  
Tlalpan C.P. 14050  
Mexico D.F.  
Tél. (525) 528.10.38  
Téléfax : (525) 606.13.07  
Messagerie : ocd@mex.net.mx  
Internet : <http://rin.net.mx/ocde/>

**AUSTRALIE**  
D.A. Information Services  
648 Whitehorse Road  
Mitcham, Victoria 3132  
Tél. (03) 9210.7777  
Téléfax : (03) 9210.7788  
Internet : <http://www.dadirect.com.au>

**AUTRICHE**  
Gerold & Company  
Graben 31  
Wien 1  
Tél. (0222) 533.50.14  
Téléfax : (0222) 512.47.31.29

**BELGIQUE**  
Jean De Lanoy  
Avenue du Roi/Koningslaan, 202  
1190 Bruxelles  
Tél. (02) 538.51.69  
Téléfax : (02) 538.08.41  
Messagerie : jean.de.lanoy@infoboard  
Internet : <http://www.jean-de-lanoy.be>

Jean De Lanoy  
Rue des Chevaliers/Riddersstraat, 4  
1050 Bruxelles

**CANADA**  
Renouf Publishing Company Ltd  
5369 Camotek Road  
Ottawa, ONT K1J 9J3  
Tél. (613) 745.2655  
Téléfax : (613) 745.7650  
Internet : <http://fox.nstn.ca/~renouf/>

Magasins :  
71½ Spars Street  
Ottawa, ONT K1P 5R1  
12 Adelaide Street West  
Toronto, ONT M5H 1L6  
Les Éditions La Liberté Inc.  
3020 Chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6  
Tél. (613) 238.8985  
Téléfax : (613) 238.6041  
Tél. (416) 363.3171  
Téléfax : (416) 363.5963  
Tél./Téléfax : (418) 658.3763  
Messagerie : liberte@medsom.qc.ca

Federal Publications Inc.  
165 University Avenue, Suite 701  
Toronto, ONT M5H 3B8  
Internet : <http://www.fedpubs.com/fedpubs>

Les Publications Fédérales  
1185 Université  
Montréal, QC H3B 3A7  
Tél. (514) 954.1633  
Téléfax : (514) 954.1635

**CHINE**  
China National Publications  
Import and Export Corporation  
Serials Department  
16 Gongti E. Road, Chaoyang District  
Beijing 100020  
Tél. (10) 6506.6688 poste 8402  
(10) 6506.3101

Swinson Book Co. Ltd  
Astoria Bldg. 3F  
34 Ashley Road, Tsimsatsui  
Kowloon, Hong-Kong  
Tél. 2376.2062  
Téléfax : 2376.0685

**CORÉE**  
Kyobo Book Centre Co. Ltd  
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon  
Seoul  
Tél. 82-2-397-3479  
Téléfax : 735.00.30

**DANEMARK**  
Munksgaard Book and Subscription Service  
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148  
1016 København K  
Tél. (33) 12.85.70  
Téléfax : (33) 12.93.87  
Messagerie : subscription.service@mail.munksgaard.dk  
Internet : <http://www.munksgaard.dk>

J.H. Schultz Information A/S  
Herstedvang 12,  
2620 Albertslund  
Tél. 43.63.23.00  
Téléfax : 43.63.19.69  
Messagerie : s-info@inet.uni-c.dk

**ÉGYPTÉ**  
The Middle East Observer  
41 Sherif Street  
Le Caire  
Tél./Téléfax : (2) 393.9732  
Messagerie : fouda@saficom.com.eg

**ESPAGNE**  
Mundi-Pressa Libros S.A.  
Castelló 37, Apartado 1223  
Madrid 28001  
Tél. (91) 431.33.99  
Téléfax : (91) 575.39.98  
Messagerie : libreria@mundiprensa.es  
Internet : <http://www.mundiprensa.es>

Mundi-Pressa Barcelona  
Consell de Cent No. 391  
08009 Barcelona  
Tél. (93) 488.34.92  
Téléfax : (93) 487.76.59  
Messagerie : barcelona@mundiprensa.es

Libreria de la Generalitat  
Rambla dels Estudis, 118  
08002 Barcelona  
Tél. (93) 318.80.12  
(Publications) (93) 302.67.23

**FINLANDE**  
Akateeminen Kirjakauppa  
Keskuskatu 1, P.O. Box 128  
00101 Helsinki  
Tél. (358) 9.121.4418  
Téléfax : (358) 9.121.4435  
Messagerie : akatilaus@stockmann.fi  
Internet : <http://akateeminen.com>

**FRANCE**  
Voir encadré  
Dauson  
B.P. 40  
91121 Palaiseau cedex  
Documentation française  
29, quai Voltaire  
75007 Paris  
Tél. 01.69.10.47.00  
Téléfax : 01.64.54.83.26

Gibert Jeune (droit-économie)  
6, place Saint-Michel  
75006 Paris  
Tél. 01.40.15.70.00  
Tél. 01.43.25.91.19

Librairie du commerce international  
10, avenue d'Iéna  
75016 Paris  
Tél. 01.40.73.34.60

Librairie Dunod  
Université Paris-Dauphine  
Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny  
75016 Paris  
Tél. 01.44.05.40.13

Librairie Lavoisier  
11, rue Lavoisier  
75008 Paris  
Tél. 01.42.65.39.95

Librairie des sciences politiques  
30, rue Saint-Guillaume  
75007 Paris  
Tél. 01.45.48.36.02  
PUF

49, boulevard Saint-Michel  
75005 Paris  
Librairie de l'Université  
12, rue Nazareth  
13100 Aix-en-Provence  
Documentation française  
165, rue Garibaldi  
69003 Lyon  
Tél. 01.44.41.81.20  
Tél. 04.42.26.18.08

Librairie Decitre  
29, place Bellecour  
69002 Lyon  
Tél. 04.72.40.54.54

Librairie Sauramps  
Le Triangle  
34967 Montpellier cedex 2  
A la Sorbonne Actual  
23, rue de l'Hôtel des Postes  
06050 Nice  
Tél. 04.67.06.78.78  
Téléfax : 04.67.58.27.36  
Tél. 04.93.13.77.77  
Téléfax : 04.93.80.75.69

**GRÈCE**  
Librairie Kaufmann  
Stadiou 28  
105 64 Athènes  
Tél./Téléfax (01) 32.30.320

**HONGRIE**  
Euro Info Service  
Margitsziget, Európa Ház  
1138 Budapest  
Tél. (1) 111.60.61  
Téléfax : (1) 302.50.35  
Messagerie : euroinfo@mail.mataw.hu  
Internet : <http://www.euroinfo.hu/index.html>

**INDE**  
Oxford Book and Stationery Co.  
Scindia House  
New Delhi 110001  
Tél. (11) 331.5896/5308  
Téléfax : (11) 332.26.39  
Messagerie : oxford.editor@access.net.in

17 Park Street  
Calcutta 700016  
Tél. (33) 240832

**INDONÉSIE**  
Pdti-Lipi  
P.O. Box 4298  
Jakarta 12042  
Tél./Téléfax : (21) 573.34.67

**IRLANDE**  
Government Supplies Agency Publications  
4/5 Harcourt Road  
Dublin 2  
Tél. 661.31.11  
Téléfax : 475.27.60

**ISLANDE**  
Mál og Merning  
Laugavegi 18, Pósthöf 392  
121 Reykjavík  
Tél. (1) 552.42.40  
Téléfax : (1) 562.35.23  
Messagerie : mm@centrum.is

**ISRAËL**  
Prædicta  
5 Shatner Street  
P.O. Box 34030  
Jérusalem 91430  
R.O.Y. International  
P.O. Box 13056  
Tel Aviv 61130  
Palestinian Authority  
P.O. B. 19502  
Jérusalem  
Tél. (2) 652.84.90/1/2  
Téléfax : (2) 652.84.93  
Tél. (3) 546.1423  
Téléfax (3) 546.1442  
Messagerie : royil@netvision.net.il

Tél. (2) 627.16.34  
Téléfax : (2) 627.12.19

**ITALIE**  
Libreria Commissionaria Sansoni  
Via Duca di Calabria 1/1  
50125 Firenze  
Via Bartolini 29  
20155 Milano  
Éditrice e Libreria Herder  
Piazza Montecitorio 120  
00186 Roma  
Libreria Hoepfl  
Via Hoepfl 5  
20121 Milano  
Libreria Scientifica  
Dott. Lucio de Biasio «veton»  
Via Coronelli, 6  
20146 Milano  
Tél. (055) 64.54.15  
Téléfax : (055) 64.12.57  
Messagerie : licosa@fbcc.it

Tél. (02) 36.50.83

Tél. (06) 79.46.28  
Téléfax : (06) 78.47.51

Tél. (02) 86.54.46  
Téléfax : (06) 805.28.86

Tél. (02) 48.95.45.52  
Téléfax : (02) 48.95.45.48

**MALAISIE**  
University of Malaya Bookshop  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
59700 Kuala Lumpur  
Tél. 756.5000/5425  
Téléfax : 756.3246

**NORVÈGE**  
NIC INFO A/S  
Østernsveien 18  
P.O. Box 6512 Etterstad  
0606 Oslo  
Tél. (22) 97.45.00  
Téléfax : (22) 97.45.45  
Messagerie : nicagen@suets.nl

**NOUVELLE-ZÉLANDE**  
GP Legislation Services  
P.O. Box 12418  
Thorndon, Wellington  
Integrated Economic Services Ltd  
P.O. Box 3627  
Wellington  
Tél. (04) 496.5655  
Téléfax : (04) 496.5098

Tél. (04) 499.1148  
Téléfax : (04) 499.1972  
Messagerie : oasis@actrix.gen.nz

**PAKISTAN**  
Mirza Book Agency  
65 Shabrah Quaid-E-Azam  
Labore 54000  
Tél. (42) 723.17.30  
Téléfax : (42) 576.37.14

**PAYS-BAS**  
SDU Uitgeverij/Service Fondsen  
Postbus 20014  
2500 EA 's-Gravenhage  
(Commandes/abonnements)  
Tél. (070) 37.89.880  
Téléfax : (070) 37.89.773  
Internet : <http://www.sdu.nl>

De Lindeboom Internationale Publikaties  
P.O. Box 202  
7480 AE Haaksbergen  
Tél. (31) 053-5740004  
Téléfax : (31) 053-5729296  
Internet : <http://www.worldline.nl>

Suets & Zeitlinger BV  
Heerenweg 347B P.O. Box 830  
2160 SZ Lisse  
Tél. 252.435.111  
Téléfax : 252.415.888

**PHILIPPINES**  
National Book Store Inc.  
3F, Ruzden II Building  
No. 17, Shaw Blvd., Pasig City  
Metro Manila  
Tél. (63 2) 633-6136  
Téléfax : (63 2) 631-3766

**POLOGNE**  
ARS Polona  
Krakowskie Przedmiescie 7  
00-950 Warszawa  
Tél. (22) 26.12.01  
Téléfax : (22) 26.53.34  
Messagerie : ars\_pol@bey.bsn.com.pl

**PORTUGAL**  
Livraria Portugal  
Rua do Carmo 70-74  
Apart. 2681  
1200 Lisboa  
Tél. (01) 347.49.82/5  
Téléfax : (01) 347.02.64

**RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**  
National Information Centre  
Kontárska 5  
Praha 1 - 113 57  
Tél. (02) 24.23.09.07  
Tél./Téléfax : (02) 24.22.94.33  
Messagerie : nikipod@ec.nic.cz  
Internet : <http://www.nic.cz/>

**ROYAUME-UNI**  
The Stationery Office Ltd  
Commandes par courrier uniquement :  
P.O. Box 276, London SW8 5DT  
Renseignements  
Tél. (171) 873.00.11  
Téléfax : (171) 873.84.63  
Internet : <http://www.tbo.co.uk>

The Stationery Office Ltd Bookshop  
49 High Holborn, London WC1V 6HB  
Magasins à Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh,  
Manchester

**SINGAPOUR**  
Asgate Publishing  
Asia Pacific Pte. Ltd  
Golden Wheel Building, 04-03  
41, Kallang Pudding Road  
Singapore 349316  
Tél. 741.5166  
Téléfax : 742.9356

**SLOVÉNIE**  
Gospodarski Vestnik Publishing Group  
Dunajska 5  
1000 Ljubljana  
Tél. (61) 133.03.54  
Téléfax : (61) 133.91.28  
Messagerie : repansky@vestnik.si  
Internet : <http://www.gvestnik.si>

**SUÈDE**  
Akademibokhandeln  
P.O. Box 201 61  
104 25 Stockholm  
Tél. (08) 728.25.00  
Téléfax : (08) 31.30.44  
Messagerie : info@longus.akademibokhandeln.se  
Internet : <http://www.akademibokhandeln.se>

Agence d'abonnements :  
Wennerberg-Williams Info AB  
P.O. Box 1305  
171 25 Södra  
Publications électroniques seulement :  
Statistics Sweden  
Informationservice  
115 81 Stockholm  
Tél. (08) 705.97.50  
Téléfax : (08) 27.00.71  
Tél. (08) 783.50.66  
Téléfax : (08) 783.40.45  
Internet : <http://www.scb.se/indexeng.htm>

**SUISSE**  
Madtec S.A. (livres et périodiques)  
Chemin des Palattes 4  
Case postale 266  
1020 Renens VD 1  
Tél. (021) 635.08.65  
Téléfax : (021) 635.07.80  
Messagerie : madtec@bluewin.ch

Librairie Payot S.A.  
4, place Pépinet  
CP 3212  
1002 Lausanne  
Librairie Uniltres  
6, rue de Candolle  
1205 Genève  
Tél. (021) 320.32.29  
Téléfax : (021) 320.32.35  
Tél. (022) 320.26.23  
Téléfax : (022) 329.73.18

Agence d'abonnements :  
Dynamapresse Marketing S.A.  
38 avenue Vibert  
1227 Carouge  
Centre de l'OCDE Bonn  
August-Bebel-Allee 6  
57135 Bonn (Allemagne)  
Tél. (0228) 959.12.15  
Téléfax : (0228) 959.12.18  
Internet : <http://www.oecd.org/bonn>

**TAIPEI CHINOIS**  
Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd  
9th Floor, No. 118, Sec. 2  
Chung Hsiao E. Road  
Taipei  
Tél. (02) 391.7396/7397  
Téléfax : (02) 394.9176

**THAÏLANDE**  
Sueist Siam Co. Ltd  
113, 115 Puang Nakhon Rd.  
Opp. Wat Rajbhokh  
Bangkok 10200  
Tél. (662) 225.951/2  
Téléfax : (662) 222.5188

**TRINITÉ-ET-TOBAGO, CARAÏBES**  
Systematics Studies Limited  
St. Augustine Shopping Centre  
Eastern Main Road  
St. Augustine  
Tél. (868) 645.84.66  
Téléfax : (868) 645.84.67  
Messagerie : tobe@trinidad.net

**TUNISIE**  
Grande Librairie spécialisée  
Fendri Ali  
Avenue Haffouz Inm El-Intilaka  
Bloc B 1 Sfax 3000  
Tél. (216-4) 296.855  
Téléfax : (216-4) 298.270

**TURQUIE**  
Kültür Yayinlari Is-Türk Ltd  
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat 13  
06584 Kavaklıdere/Ankara  
Tél. (312) 413.95.62/57  
Téléfax : (312) 413.90.80

Dolmabahce Cad. No. 29  
Besiktas/Istanbul  
Tél. (212) 260.71.88

Dinya Infotel  
Glohas Dinya Basineri  
100 Yil Mahallesi 34440  
Bagcilar Istanbul  
Tél. (90-212) 629.08.08  
Téléfax : (90-212) 629.46.89

Les abonnements aux publications périodiques de l'OCDE peuvent être souscrits auprès des principales agences d'abonnement. Les commandes peuvent être envoyées à notre distributeur dans votre pays ou à un de nos cinq centres : Bonn, Mexico, Paris, Tokyo, Washington. Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur peuvent être adressées aux éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris cedex 16, France.



## LES PERSPECTIVES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION 1995

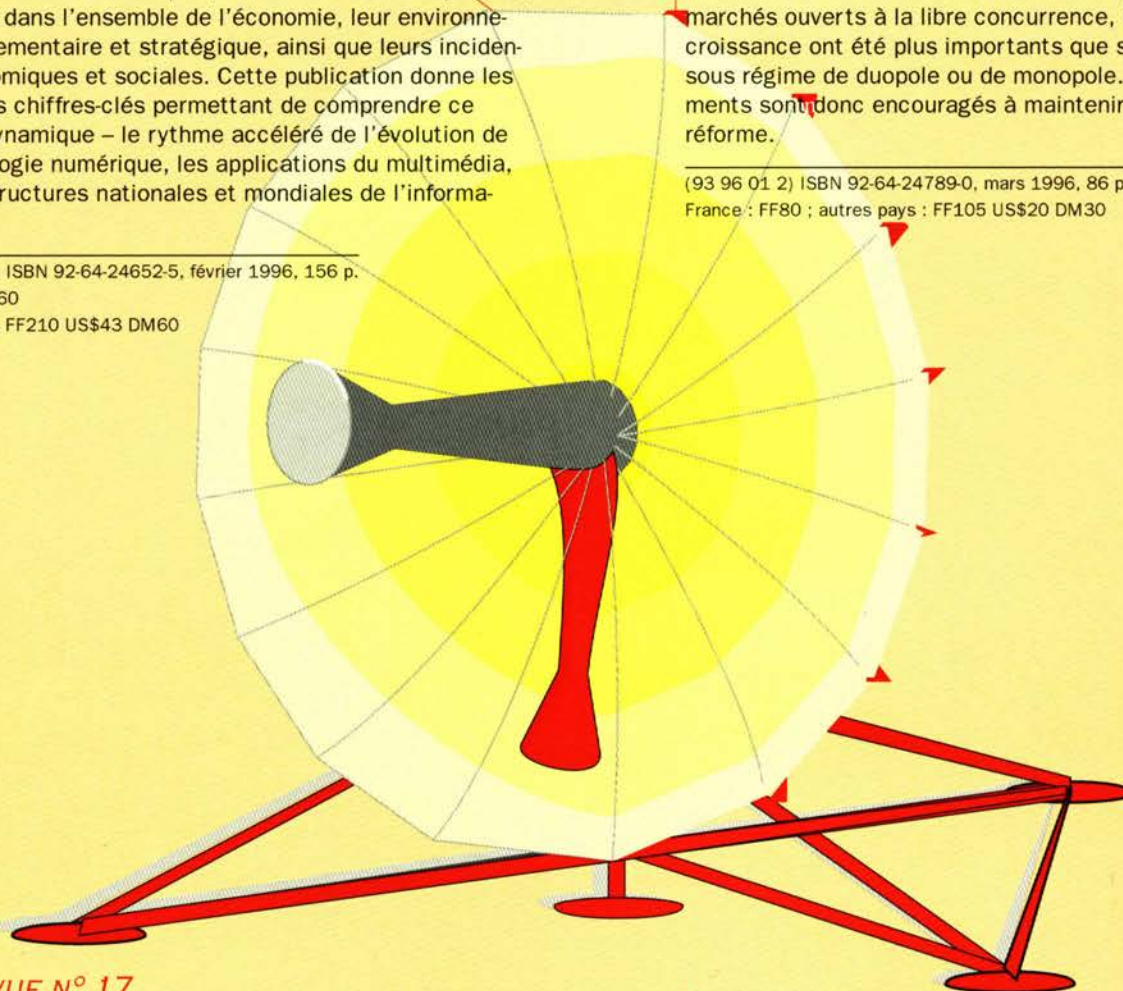
Les Perspectives des technologies de l'information 1995 présentent des données comparables au plan international ainsi qu'une analyse des tendances du secteur des technologies de l'information essentiellement pour les pays de l'OCDE. Elles s'appuient sur une grande diversité de sources de données, officielles et privées, pour examiner le développement du matériel, des composants, des logiciels et des services informatiques, leurs marchés en expansion, leur place dans l'ensemble de l'économie, leur environnement réglementaire et stratégique, ainsi que leurs incidences économiques et sociales. Cette publication donne les faits et les chiffres-clés permettant de comprendre ce secteur dynamique – le rythme accéléré de l'évolution de la technologie numérique, les applications du multimédia, les infrastructures nationales et mondiales de l'information.

(93 95 07 2) ISBN 92-64-24652-5, février 1996, 156 p.  
France : FF160  
autres pays : FF210 US\$43 DM60

## LES COMMUNICATIONS CELLULAIRES MOBILES STRATÉGIES DE TARIFICATION ET CONCURRENCE PIIC (POLITIQUES D'INFORMATION, D'INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATIONS), N° 39

La concurrence alimente la croissance des télécommunications mobiles sur de nouveaux marchés, notamment celui des communications personnelles. Cette publication fait le point des stratégies de tarification pratiquées par les opérateurs de télécommunications mobiles sur différents marchés de la zone OCDE. Il en ressort que, sur les marchés ouverts à la libre concurrence, les taux de croissance ont été plus importants que sur les marchés sous régime de duopole ou de monopole. Les gouvernements sont donc encouragés à maintenir le rythme de la réforme.

(93 96 01 2) ISBN 92-64-24789-0, mars 1996, 86 p.  
France : FF80 ; autres pays : FF105 US\$20 DM30



## STI REVUE N° 17 NUMÉRO SPÉCIAL SUR LES ENQUÊTES GOUVERNEMENTALES SUR LA PROSPECTIVE TECHNOLOGIQUE

Pourquoi les gouvernements entreprennent-ils des enquêtes de prospective technologique ? Quels enseignements peut-on tirer de ces enquêtes ? Ce numéro spécial de la Revue STI aborde ces questions et examine les atouts et faiblesses des différentes méthodologies utilisées, entre autres la méthode Delphi, ainsi que le degré de fiabilité des résultats. Sont aussi abordées les questions de la participation des milieux industriels, de la portée de la collaboration internationale dans les enquêtes de prospective technologique, et de leurs conséquences possibles sur la coopération ou la concurrence en matière technologique à l'échelle internationale.

Enquêtes de prospective technologique réalisées par les gouvernements allemand, australien, français, japonais, néerlandais et britannique.

(90 95 17 2) ISBN 92-64-24718-1, mars 1996, 216 p.  
France : FF130 ; autres pays : FF170 US\$28 DM53  
Abonnement 1996  
ISSN 1010-5237  
France : FF230 ; autres pays : FF280 US\$55 DM88

## INNOVATION, BREVETS ET STRATÉGIES TECHNOLOGIQUES

Comment évaluer les performances en matière d'innovation ? Y a-t-il des instruments de mesure fiables ? Face aux changements technologiques, quelles sont les meilleures stratégies à suivre ? Ces questions appellent des réponses d'autant plus avisées que l'innovation constitue un enjeu crucial pour la productivité et la compétitivité internationales.

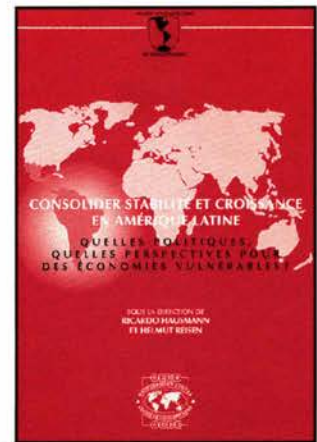
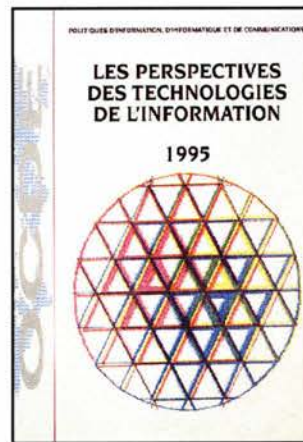
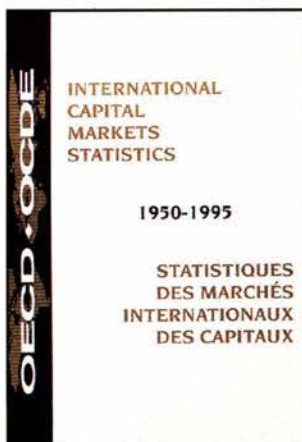
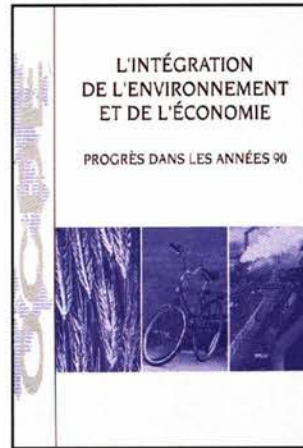
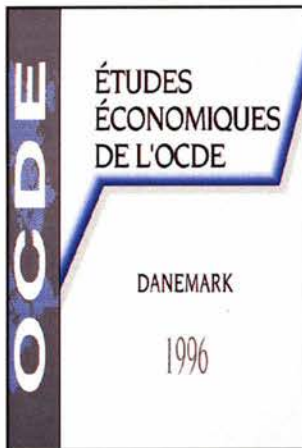
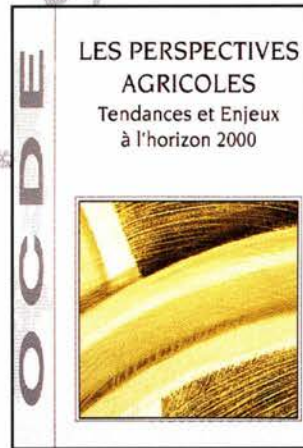
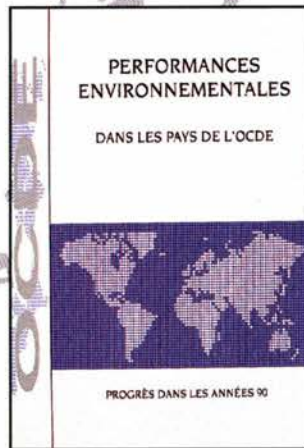
Des statistiques et des indicateurs à la fois précis et pertinents sont nécessaires pour bien comprendre les mécanismes à l'œuvre dans le processus d'innovation. L'analyse présentée dans cette publication est fondée sur de nouvelles enquêtes concernant les activités d'innovation et des études récentes sur les données relatives aux brevets. Les différentes stratégies technologiques adoptées selon les pays et les secteurs industriels sont mises en lumière grâce à l'utilisation de ces nouveaux outils d'analyse, dont les apports et les limites sont pris en compte.

(92 96 03 2) ISBN 92-64-24661-4, février 1996, 312 p.  
France : FF280 ; autres pays : FF350 US\$72 DM101

**Vient  
de paraître**



les  
10  
meilleures  
ventes  
des  
2  
derniers  
mois





# Communiqué ministériel

*Le Conseil de l'OCDE s'est réuni les 21 et 22 mai 1996 au niveau des ministres. La réunion était présidée par Franz Vranitzky, chancelier fédéral, et par Viktor Klima, ministre fédéral des finances, de l'Autriche. Les vice-présidents étaient Antonio Luciano de Sousa Franco, ministre des finances, et Francisco Manuel Seixas da Costa, secrétaire d'État aux affaires européennes, du Portugal, et Joseph Stiglitz, président du Council of Economic Advisors, des États-Unis. Avant la réunion, la présidence a tenu des consultations avec le Comité consultatif économique et industriel (BLAC) et la Commission syndicale consultative (TUAC) auprès de l'OCDE ; ces deux organismes ont soumis des déclarations aux ministres. Les ministres souscrivent aux conclusions des réunions tenues récemment à l'OCDE par les ministres de la science et de la technologie, de l'éducation, de l'environnement, de la gestion publique et de la coopération pour le développement.*

Les ministres se félicitent de l'adhésion à l'Organisation de la République tchèque et de la Hongrie depuis leur réunion de 1995.

Les ministres expriment leurs sincères remerciements et leur profonde gratitude au secrétaire général, Jean-Claude Paye, qui a présidé aux destinées de l'Organisation avec une grande compétence et qui a fait preuve d'un remarquable dévouement pour défendre pendant ces douze dernières années la cause de l'OCDE et celle de la coopération économique internationale. Ils forment des vœux de pleine réussite pour ses projets futurs. Le Conseil souhaite la bienvenue à son successeur, Donald Johnston, qui prendra ses fonctions le 1er juin 1996.

Les ministres considèrent que la bonne orientation des paramètres fondamentaux dans un grand nombre de pays

de l'OCDE renforce les perspectives d'amélioration de la croissance économique après le ralentissement imprévu de l'activité observé récemment dans certains d'entre eux. L'inflation est généralement faible, les taux d'intérêt ont sensiblement baissé et l'évolution d'ensemble des parités des grandes monnaies a accru les chances d'une croissance non inflationniste. Il subsiste toutefois de sérieux problèmes. Bien que la plupart des pays s'emploient activement à y remédier, l'ampleur des déficits budgétaires et de l'endettement public constitue toujours un problème majeur. Le chômage reste à un niveau inacceptable dans de nombreuses économies de l'OCDE. L'inégalité de la répartition des revenus est une source de préoccupation dans certaines d'entre elles. Les rigidités structurelles affaiblissent la réactivité et la capacité

d'adaptation au changement. Reconnaisant que la situation dans les pays de l'OCDE est indissociable des évolutions et des conditions dans les pays non membres, les ministres sont résolus à coopérer pour instaurer un développement durable et une croissance non inflationniste dans la zone de l'OCDE et dans le reste du monde, en créant davantage d'emplois, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion, en protégeant l'environnement et en renforçant la confiance.

La globalisation de l'économie, fruit de l'interaction entre le développement des échanges et le progrès technologique, donne à tous les pays la possibilité de participer au développement mondial et à tous les consommateurs la certitude de bénéficier de la concurrence de plus en plus vive entre les producteurs. Pour tirer parti des perspectives de mieux-être et de progrès, les individus, les entreprises et les nations doivent se montrer capables d'adaptation rapide et d'innovation continue. Tel est le défi, en particulier pour les pays membres.

Les ministres entendent s'appuyer tout particulièrement sur les capacités d'analyse et de proposition de l'OCDE pour relever ensemble ce défi, sur la base d'une stratégie arrêtée en commun, dont les éléments principaux sont :

- la recherche d'un développement économique durable aussi élevé que possible, tout en maintenant la cohésion sociale
- le renforcement continu du système de règles multilatérales nécessaires au bon fonctionnement d'une économie mondialisée
- une interaction diversifiée avec les pays non membres.

Les ministres adoptent un plan d'action pour les gouvernements des pays de l'OCDE et des orientations pour les travaux de l'Organisation, qui sont énoncés ci-après.

## Plan d'action

### Les ministres sont résolus à :

- mettre en œuvre des politiques macro-économiques et structurelles qui devraient se renforcer mutuellement et qui augmenteront le potentiel de croissance, créeront davantage d'emplois, maintiendront l'inflation à un bas niveau et favoriseront un développement durable
- continuer de s'attacher en priorité à lutter contre le chômage, en particulier dans la mesure où il touche les travailleurs peu qualifiés, les jeunes et les chômeurs de longue durée et où il risque d'aggraver les disparités sociales et régionales ; dans cette optique, ils mettront en œuvre avec une ferme détermination les recommandations de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi ; des politiques conformes à cette stratégie commencent déjà à donner des résultats positifs dans plusieurs pays membres



- réduire les déficits budgétaires, si besoin est par une limitation des dépenses publiques, assainir les finances publiques et assurer une meilleure gestion du secteur public afin de renforcer les perspectives de croissance et de préparer les mutations sociales et économiques de l'avenir

- mener une politique monétaire saine et, ce faisant, contribuer à assurer la stabilité des prix et à créer un environnement plus favorable et plus prévisible pour les décisions d'investissement et de consommation

- continuer à coopérer en matière de politique économique et de taux de change, de manière à améliorer les conditions fondamentales d'une croissance soutenue, à favoriser une plus grande stabilité des marchés de capitaux et à contribuer à une expansion continue des échanges et des investissements internationaux

- promouvoir davantage une supervision prudentielle adéquate des institutions bancaires et des institutions financières non bancaires, une plus grande transparence et une meilleure diffusion de l'information sur les marchés de capitaux

- renforcer les réformes structurelles afin d'exploiter pleinement les avantages de la mondialisation et du progrès technique et de créer des conditions favorables pour les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises (PME)

- promouvoir les systèmes d'innovation et tirer pleinement parti des possibilités qu'offrent les technologies de l'information et des communications

- faire en sorte que chacun soit bien préparé à la formation tout au long de la vie et possède ou puisse acquérir les qualifications et compétences requises pour améliorer l'employabilité sur un marché du travail en évolution et dans une société fondée sur le savoir

- poursuivre la réforme réglementaire, notamment en améliorant la qualité des réglementations et en facilitant la mise en place de marchés de plus en plus concurrentiels, afin d'accroître d'une façon non discriminatoire les possibilités qui s'offrent dans le domaine des échanges et de l'investissement

- rechercher l'intégration de la politique de l'environnement et de la politique économique ainsi que des autres politiques

- faire de l'égalité des chances un objectif prioritaire pour la société et promouvoir le rôle des femmes sur le marché du travail.

**Les ministres soulignent que le renforcement du système multilatéral ouvert et fondé sur un ensemble de règles donnera un nouvel élan aux efforts multilatéraux de libéralisation des échanges et déterminera les orientations futures du système commercial multilatéral, dans l'intérêt d'une croissance durable en termes réels, de l'emploi et du développement. Dans**

**cette optique, ils prennent les engagements suivants :**

- réaffirmer la très haute priorité qu'ils attachent à un système commercial multilatéral efficace et dynamique, notamment :

- en s'efforçant de renforcer la confiance et la crédibilité qu'inspire le système commercial multilatéral en s'abstenant de recourir dans le domaine des échanges et des investissements à des mesures qui seraient en contradiction avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les Codes de l'OCDE et en utilisant et respectant toutes les dispositions applicables de consultation et de règlement des différends lorsque des divergences apparaissent

- en respectant les règles de l'OMC, en résistant à toutes les formes de pressions protectionnistes, en assurant conformément aux calendriers convenus la mise en œuvre intégrale et effective des engagements, y compris les obligations de notification, et en déployant des efforts spécifiques pour mener à bien les négociations qui n'ont pas encore abouti dans certains secteurs des services et sur les règles d'origine non préférentielles

- en assurant et en améliorant, par le biais du Comité des accords commerciaux régionaux de l'OMC et d'autres instances compétentes, la compatibilité de l'intégration régionale avec un système commercial multilatéral ouvert

- en s'employant à accroître le nombre des membres de l'OMC dans des conditions mutuellement convenues tout en sauvegardant l'intégrité du système dans son ensemble ; un accès effectif aux marchés de produits et services et une garantie effective des droits de propriété intellectuelle sont indispensables à cet égard

- œuvrer au succès de la première conférence ministérielle de l'OMC afin de consolider les acquis et de relancer la dynamique des négociations d'Uruguay en établissant un ordre du jour équilibré et consensuel prenant en compte les intérêts de tous les membres de l'OMC, y compris les économies en développement et en transition

- coopérer activement afin de progresser dans la mise en œuvre du programme de travail implicite de l'OMC en matière d'examen, de poursuite des travaux ou de négociations, notamment :

- en poursuivant les travaux préparatoires engagés par les divers comités et groupes de travail de l'OMC

- comme convenu à Marrakech, en examinant le rapport et les recommandations du Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC afin de faire des progrès sensibles à cet égard

- en établissant un plan de travail pour la préparation et la mise en œuvre du programme de travail implicite, lorsqu'un tel plan n'est pas encore défini

- répondre à la nécessité croissante de développer en

core le système commercial multilatéral :

- en recherchant toutes les possibilités d'assurer une plus grande libéralisation des échanges, eu égard notamment aux travaux entrepris en vue d'un accord sur les technologies de l'information, en rappelant les travaux réalisés par l'OCDE sur les nouvelles questions<sup>1</sup> et en examinant ces questions de façon plus approfondie afin de déterminer de quelle manière y donner suite

- en imprimant un nouvel élan à la libéralisation et à l'action normative sur une base non discriminatoire au niveau multilatéral, en tirant notamment parti de la dynamique de la coopération régionale

- en se plaçant dans la perspective de l'après-Singapour, notant que la priorité de l'OMC est de servir d'instance pour la libéralisation des échanges et que les mandats définis dans le programme de travail implicite viendront à expiration, et en envisageant diverses possibilités et modalités pour assurer la poursuite du processus de libéralisation générale des échanges multilatéraux au cours du siècle prochain

- entreprendre à l'OMC un examen de la question du commerce et de l'investissement et œuvrer à un consensus, notamment sur la possibilité de négociations

- continuer à progresser dans la négociation d'un Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

- parvenir d'ici à la réunion ministérielle de 1997 à un accord qui comporte des normes élevées de libéralisation et de protection des investissements et un mécanisme efficace de règlement des différends et rechercher une libéralisation encore plus grande

- engager un dialogue plus étroit avec les pays non membres, en particulier ceux qui sont intéressés par une adhésion à l'AMI

- maintenir l'élan des travaux sur les Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert et œuvrer à une approche commune des problèmes posés par la compétition fiscale dommageable

- continuer à travailler en vue de la libéralisation, dans l'intérêt de tous, des transports aériens internationaux, dans des cadres bilatéraux et multilatéraux, pour faire en sorte que le secteur de l'aviation contribue pleinement au développement économique dans les pays de l'OCDE et dans l'ensemble du monde

- continuer à encourager la suppression des mesures de contrôle des mouvements de capitaux encore en vigueur dans les pays membres

- réexaminer la déductibilité fiscale des paiements illicites en faveur d'agents publics étrangers, de façon à mettre fin à cette pratique dans les pays membres qui ne l'ont pas encore éliminée, en reconnaissant que cette action peut être facilitée par la tendance à considérer comme illégaux les pots-de-vin versés à des agents publics étran-



gers ; incriminer ces actes de corruption de façon efficace et coordonnée afin de combattre la corruption dans les transactions commerciales internationales et, à cet effet, étudier plus avant les modalités et les instruments internationaux de nature à faciliter l'incrimination et examiner des propositions en 1997

- continuer d'œuvrer à la promotion des normes fondamentales du travail dans tous les pays du monde. Les ministres se félicitent des conclusions du rapport de l'OCDE sur les échanges, l'emploi et les normes du travail qui contribuent grandement à une meilleure compréhension de la question. Ils encouragent les gouvernements des pays membres à examiner ces conclusions ainsi que le rapport analytique du Secrétariat sur le sujet avec un groupe plus large de non membres, afin de déterminer toute action ultérieure ; cette discussion pourrait débiter dans le cadre du dialogue avec les économies dynamiques non membres sur les politiques à suivre, qui doit avoir lieu à l'automne

- maintenir l'élan des travaux réalisés par l'ensemble des participants à l'Arrangement relatif aux crédits à l'exportation, en particulier sur les lignes directrices pour la fixation des primes et sur les grandes lignes d'un accord sur les produits agricoles, afin de parvenir à des accords d'ici à la réunion ministérielle de 1997

- mettre tout en œuvre pour obtenir la ratification de l'Accord sur la construction navale par tous les participants dans le délai convenu, afin que cet accord puisse entrer en vigueur le 15 juillet 1996, et inciter d'autres pays à y adhérer

- poursuivre le processus de réforme de la politique agricole conformément aux principes de l'OCDE et en respectant intégralement les engagements pris lors du cycle d'Uruguay, et définir des moyens novateurs et plus adaptés pour réaliser les objectifs d'action, notamment dans le domaine de l'environnement, de l'économie rurale et de la sécurité alimentaire ; engager des travaux pour préparer la prochaine réunion des ministres de l'agriculture des pays de l'OCDE.

**Les ministres reconnaissent qu'un progrès durable dans les pays en développement revêt une importance croissante au niveau mondial et que les liens entre ces pays et les pays développés devraient se renforcer mutuellement et favoriser le développement.**

*1. Les ministres ont reçu les rapports suivants : sur les échanges et l'investissement, le rapport du Groupe de négociation de l'AMI ; sur les échanges et la concurrence, le rapport conjoint du Comité des échanges et du Comité du droit et de la politique de la concurrence ; sur les échanges, l'emploi et les normes du travail, le rapport conjoint du Comité des échanges et du Comité de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales, ainsi que le rapport analytique du Secrétariat qui doit être mis en diffusion générale sous la responsabilité du Secrétaire général.*

**Dans l'esprit d'un nouveau partenariat mondial, ils conviennent de ce qui suit :**

- œuvrer en tant que donneurs bilatéraux et avec les institutions multilatérales de développement pour encourager l'intégration des pays en développement dans une économie de plus en plus mondialisée et assurer une efficacité et une coordination optimales du système d'aide mondial

- souscrire à la stratégie de développement à long terme approuvée à la réunion à haut niveau du Comité d'aide au développement et, en particulier, inviter les pays en développement à collaborer avec les pays développés pour réaliser les objectifs de développement formulés en termes de résultats

- en reconnaissant la nécessité d'accroître le volume de l'aide au développement, mobiliser autant de financements publics bilatéraux et multilatéraux que possible, en particulier des niveaux adéquats d'aide publique au développement, promouvoir les apports de ressources privées et l'investissement et encourager l'utilisation efficace et efficace de toutes ces ressources tout en appuyant les efforts d'autonomie des pays en développement.

**Le ralliement d'un nombre toujours plus grand de pays à l'économie de marché, à la démocratie pluraliste et au respect des droits de l'homme, de même que la globalisation de l'économie et l'évolution de l'architecture d'ensemble des organisations internationales invitent l'OCDE à s'adapter toujours plus vite. Il lui faut à la fois s'attaquer à de nouveaux problèmes et s'ouvrir à de nouveaux partenaires – tant au niveau des États qu'à l'intérieur de ceux-ci – et préserver l'homogénéité et les spécificités qui fondent sa pertinence et son efficacité.**

Au-delà des trois pays dont les processus d'adhésion sont bien engagés, plusieurs autres pays non membres ont manifesté leur désir d'adhérer à la Convention relative à l'OCDE. Certains d'entre eux participent à divers comités de l'Organisation. Les ministres se réjouissent de cet intérêt et affirment à nouveau que l'OCDE doit demeurer ouverte aux pays qui partagent les mêmes valeurs, mais aussi sélective, et maintenir la tradition de critères rigoureux pour l'adhésion à l'Organisation. Il faut que la composition de l'OCDE continue d'évoluer compte tenu des mutations mondiales et de l'intérêt de ses membres. Pour préparer l'Organisation à un futur élargissement, tout en préservant son efficacité et son utilité, il convient de faire le point et de définir et mettre en œuvre les changements nécessaires. Les ministres comptent recevoir un rapport sur ce sujet en 1997.

Les ministres se félicitent de la qualité du dialogue et de la coopération qui ont été établis avec un certain nombre d'économies de marché émergentes et dynamiques et d'économies en transition. Ils soutiennent fermement ces

activités et veilleront à ce qu'elles continuent d'évoluer de façon cohérente et répondent de manière efficace et différenciée à l'intérêt mutuel.

**Les ministres concluent que l'OCDE est un maillon essentiel du système multilatéral. Le plan d'action ambitieux qu'ils ont arrêté met en évidence le rôle vital que l'Organisation joue dans le renforcement de la démocratie et dans la défense des valeurs et du dynamisme de l'économie de marché. Tout en étant conscients des contraintes budgétaires actuelles, ils demandent au Secrétaire général de faire face aux enjeux que représente l'entrée de l'OCDE dans le 21<sup>ème</sup> siècle, en collaborant avec les pays membres pour que l'Organisation soit toujours plus centrée sur ses missions et se montre encore plus performante et efficace.**

## Orientations des travaux de l'Organisation

**Pour faciliter la mise en œuvre de leurs engagements, compte tenu de la nécessité de réaliser les nouveaux travaux avec un budget restreint, en se concentrant sur les grandes priorités, les ministres donnent à l'OCDE le mandat suivant.**

**Croissance et emploi**

- analyser et surveiller les politiques macro-économiques et structurelles et formuler des recommandations afin d'assurer durablement une croissance forte et non inflationniste, eu égard notamment aux problèmes d'intérêt commun ou ayant des retombées internationales importantes

- donner suite aux travaux menés dans le cadre de l'étude sur l'emploi – y compris sur les aspects demandés par les ministres du G7 – qui sont résumés dans le rapport intitulé « La stratégie de l'OCDE pour l'emploi : accélérer la mise en œuvre », et encourager une application plus rapide de ses recommandations :

- en élargissant l'étude des interactions entre les politiques macro-économiques et les réformes structurelles

- en poursuivant l'analyse et la surveillance des problèmes et des politiques propres à chaque pays dans les études économiques et en faisant rapport aux ministres en 1997 sur les thèmes et enseignements communs qui se dégagent de l'ensemble du premier cycle d'examen

- en travaillant avec les pays membres, de façon bien coordonnée et selon une approche horizontale, à l'élaboration de politiques, stratégies et programmes concrets pour mettre en œuvre les conclusions du rapport sur la technologie, la productivité et la création



d'emplois, en entreprenant de nouveaux travaux pour déterminer les «meilleures pratiques» en matière de politique d'innovation et de diffusion des technologies et en soumettant un rapport d'étape aux ministres en 1997, ainsi qu'en poursuivant l'analyse de l'interaction entre les échanges et la technologie

- en poursuivant l'examen des politiques du marché du travail et des politiques dans le domaine de l'éducation et de la formation, eu égard notamment à la situation des jeunes, et en achevant les travaux thématiques sur l'entrepreneuriat et la création d'emplois - en continuant d'analyser les problèmes rencontrés et de mettre en évidence les politiques à mettre en œuvre pour soutenir les groupes les plus vulnérables et faire en sorte qu'ils soient mieux à même de participer davantage au monde du travail et à la vie de la société et que leur niveau de vie s'améliore avec le temps ; en étudiant notamment l'incidence des politiques de protection sociale et leurs interactions avec les politiques macro-économiques et structurelles

- continuer sa réflexion prospective sur les approches propres à assurer un service public dynamique et bien armé pour faire face aux difficiles tâches auxquelles sont confrontés les gouvernements et mettre en œuvre une politique publique efficace et efficiente

- approfondir ses travaux sur un cadre d'action global en vue de faciliter le développement de l'infrastructure mondiale de l'information et des produits et services qui lui sont reliés, et notamment l'établissement de lignes directrices en matière de chiffrage qui permettraient d'améliorer la sécurité et de protéger les droits de propriété intellectuelle dans ce domaine, et analyser les incidences économiques et sociales

- approuver le plan de travail sur la réforme de la réglementation, étant donné qu'une réforme bien conçue permettra d'améliorer l'efficacité et la croissance économiques, d'encourager l'innovation technologique, de servir les intérêts des consommateurs, de soutenir les échanges et les investissements internationaux et d'accroître l'efficacité de l'administration publique

- diffuser le premier rapport sur les conséquences du vieillissement démographique pour l'action des gouvernements et approfondir l'analyse des enjeux dans des domaines importants comme les retraites, la santé et les soins de longue durée, et faire rapport sur ce sujet en 1998

- continuer ses travaux sur les migrations internationales
- mettre au point une première série d'indicateurs de l'investissement en capital humain sur la base des données existantes, analyser les domaines dans lesquels on manque encore largement de données comparables au niveau international, déterminer le coût des travaux et de la

collecte des données nécessaires à de nouveaux indicateurs de performance et autres mesures et faire rapport aux ministres en 1998

- approfondir l'examen des possibilités de réforme de la fiscalité environnementale («écotaxes») et l'analyse des possibilités d'élimination ou de réforme des subventions dommageables pour l'environnement, afin de présenter des rapports aux ministres respectivement en 1997 et 1998

- continuer les travaux sur les politiques territoriales, visant notamment les zones urbaines et rurales

#### **Renforcement du système multilatéral**

- étudier les orientations que pourrait suivre le développement du système commercial multilatéral dans les années à venir, en tirant pleinement parti de sa capacité d'analyse interdisciplinaire pour mettre en évidence les questions commerciales importantes, en vue d'éventuelles discussions et négociations multilatérales et de l'adoption de disciplines commerciales dans les domaines insuffisamment ou non encore couverts par les règles commerciales multilatérales

- continuer de suivre les évolutions au niveau régional et interrégional, y compris leur incidence sur le système multilatéral

- contribuer à une meilleure compréhension des nouvelles dimensions de l'accès aux marchés et de la présence sur les marchés en mettant l'accent sur l'interaction entre la politique commerciale et la politique de la concurrence

- développer ses travaux sur le gouvernement de l'entreprise et les conditions-cadres

- suivre la mise en œuvre et élargir l'application des Principes de l'OCDE en matière de prix de transfert, étudier et mettre au point des mesures pour limiter les distorsions introduites par la compétition fiscale dommageable dans les décisions d'investissement et de financement et leurs conséquences pour la matière imposable au niveau national, et soumettre un rapport en 1998

#### **La coopération pour le développement à l'aube du 21ème siècle**

- poursuivre l'intense réflexion engagée sur les orientations stratégiques de la coopération pour le développement au siècle prochain et élaborer un programme prévoyant une intensification des travaux sur l'approche globale et la cohérence des politiques

- mettre au point d'ici à 1997 des orientations à l'intention des donateurs dans le domaine des conflits, de la paix et de la coopération pour le développement, ainsi qu'un programme de travail pour faire face au problème des dépenses militaires excessives des pays en développement et à ses conséquences pour l'efficacité de l'aide au développement, pour la paix et pour la sécurité mondiale

- continuer à donner suite à la recommandation approuvée par le Comité d'aide au développement pour lutter

contre la corruption dans la passation de marchés financés par l'aide bilatérale et multilatérale

#### **Tracer l'avenir de l'OCDE**

- mener à terme dans les meilleurs délais et de façon satisfaisante les processus d'adhésion de la Pologne ainsi que de la Corée et de la République slovaque, dès que chacun de ces pays sera désireux et capable d'assumer toutes les responsabilités de membre de l'OCDE

- définir et mettre en œuvre les dispositions qui se révèlent aujourd'hui nécessaires du fait de l'évolution de l'Organisation et de la diversification de ses relations avec les pays non membres

- faire évoluer et rationaliser, sur la base d'une stratégie globale, cohérente et efficiente, les diverses formes de dialogue et de coopération avec les économies non membres. Dans ce cadre, encourager la poursuite des efforts de réforme dans les économies en transition, renforcer la coopération avec la Russie, développer le dialogue avec les économies dynamiques non membres, et plus généralement avec les économies de marché émergentes, et intensifier la coopération avec les principales économies des différentes régions du monde

- mener à terme l'étude intitulée «Mondialisation et interdépendance à l'horizon 2020 : défis et opportunités pour les pays de l'OCDE» et faire rapport en 1997.

**Les ministres demandent à l'OCDE d'accélérer le processus de changement structurel dans l'Organisation, notamment en fixant de façon plus rigoureuse les priorités et en élaborant et mettant en œuvre des réformes des méthodes de gestion et de travail, de façon à renforcer encore la pertinence, l'efficacité et l'efficacité de l'Organisation, eu égard aux ressources disponibles. Dans cette optique, les ministres invitent le Secrétaire général à convoquer une réunion extraordinaire du Conseil à la date la plus rapprochée possible afin d'examiner ces questions et en particulier de réfléchir à la situation budgétaire et aux perspectives budgétaires de l'Organisation.**

••

**Les ministres rappellent que l'OECE, comme l'OCDE qui lui a succédé, sont nées de la vision dont George Marshall a fait part dans le discours prononcé à Harvard il y a près de cinquante ans. Ils comptent célébrer l'anniversaire de cet événement à leur réunion de l'an prochain. Se tournant vers l'avenir et rappelant le contexte mondial actuel, les ministres espèrent que l'OCDE continuera de jouer son rôle de catalyseur et d'éclaireur dans la coopération et le développement économiques au niveau international.**